PÈLERINAGE

DE

SAINT-HUBERT.

Approbation.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Révérendissime Évêque de Namur, le livre qui a pour titre : *Particularités sur la vie de Saint Hubert, etc.*, par M. l'abbé Bertrand, ancien vicaire de Saint-Hubert, je n'y ai rien vu d'opposé à la doctrine catholique, ni aux bonnes mœurs. L'ouvrage renferme au contraire beaucoup de faits intéressants et propres à édifier le lecteur chrétien.

Namur, le 27 février 1855.

Ant. COLLARD, *Chanoine Théologal.*

Nous en permettons l'impression.

Namur, le 27 février 1855.

† **NICOLAS-JOSEPH,**

ÉVÊQUE DE NAMUR.

PÈLERINAGE

DE

SAINT-HUBERT

EN ARDENNES,

OU

PARTICULARITÉS

SUR LA VIE DE SAINT-HUBERT, L'ABBAYE D'ANDAGE, L'ÉGLISE DE SAINT-HUBERT
ET L'USAGE DE LA SAINTE-ÉTOLE CONTRE L'HYDROPHOBIE.

Par l'abbé C.-J. Bertrand,
AUTREFOIS VICAIRE DE SAINT-HUBERT, ACTUELLEMENT CURÉ DE S**.

Mirabilis Deus in Sanctis suis; et sanctus in omnibus operibus suis.
Dieu est admirable dans ses Saints; et il est saint dans toutes ses œuvres.
Ps. 67 et 144.

NAMUR.
TYPOGRAPHIE DE F.-J. DOUXFILS.

1855

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR DEHESSELLE,

RÉVÉRENDISSIME ÉVÊQUE DE NAMUR,

PRÉLAT DOMESTIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE

ET ASSISTANT AU TRONE PONTIFICAL.

MONSEIGNEUR,

Plusieurs motifs me font un devoir de placer le petit ouvrage que je publie sous les auspices de Votre Grandeur, en la priant de daigner en agréer la dédicace.

Cet opuscule traite de la vie de saint Hubert, évêque zélé, apôtre infatigable, qui évangélisa principalement les Ardennes, cette partie de votre diocèse, cette portion du vaste champ fécondé de vos sueurs, cultivé par vos soins et sous votre autorité; — où vos courses apostoliques ont laissé l'exemple du zèle pieux et actif, et des hautes vertus qui perpétuent le souvenir de l'apôtre des Ardennes.

Il traite de l'église de Saint-Hubert, cette basilique ad-

mirable, la gloire des Ardennes, une des perles de l'art chrétien en Europe, vouée à la démolition sous le règne du vandalisme républicain, arrachée aux coups des démolisseurs et rendue à la piété et aux arts par votre illustre prédécesseur, Monseigneur Pisani de la Gaude, évêque de Namur, dont la glorieuse mémoire est à jamais attachée aux colonnes séculaires de la basilique ardennaise et passera, avec elles, à la postérité, emportant l'hommage de notre éternelle reconnaissance.

Il est écrit par un prêtre qui vous doit ce qu'il est, et dont le caractère, la juridiction et le ministère le soumettent à votre autorité paternelle.

Envoyé par Votre Grandeur, en 1845, pour remplir les fonctions de vicaire à Saint-Hubert, et ainsi, chargé, à côté du respectable doyen, du soin de desservir *l'Œuvre de Saint-Hubert,* j'étais appelé par un ministère tout de charité à recevoir journellement les nombreux étrangers qui visitent l'église du patron des Ardennes.

Parmi ces étrangers les uns voyagent pour des motifs de curiosité; les autres sont attirés par des raisons de piété; mais il est une classe plus nombreuse encore : ce sont les malheureux de toute espèce, accablés d'inquiétudes, de chagrins, de souffrances, d'infortunes, ou infectés par d'affreuses maladies, venant implorer le secours toujours vivant du saint patron. — Accorder à ceux-ci tous les bienfaits du saint ministère, qui sait si bien soulager les misères, essuyer les larmes, éclairer les ignorants, ranimer les âmes découragées, et les laisser aller bénissant une religion si bien faite pour le cœur de l'homme; — montrer aux autres les saintes reliques

et les objets d'art; — satisfaire à leurs différentes questions sur la vie de saint Hubert, sur ses reliques, sur la Taille, sur l'abbaye d'Andage et son église; répondre à certaines objections relatives à ces différents points, telle était mon occupation de chaque heure.

Chrétien et surtout prêtre, j'aurais tenu une partie de cette occupation pour vaine et stérile, si je n'avais cherché, avant tout, à diriger les esprits et les cœurs vers Dieu, source de tout bien et de toute beauté, harmonie éternelle, règle souveraine de tous les arts. Et grâce aux diverses fonctions de charité que j'exerçais, tout en donnant les renseignements historiques demandés, ou l'explication d'une forme architecturale, ou en montrant le rôle que telle partie de l'édifice pouvait jouer dans l'ensemble, il m'était permis de porter l'attention sur les vérités les plus importantes, sur les pratiques les plus consolantes, sur les objets des plus ferventes croyances et des plus chers intérêts. Pour mieux suffire à ma tâche, je résolus de consulter les livres et les chroniques, d'interroger les lieux et les traditions populaires et d'appuyer mes réponses de l'autorité des auteurs les plus graves. Aujourd'hui je réunis mes notes puisées à différentes sources et recueillies à différentes époques, sans craindre la diversité de pensées et de style; et je les publie sous le titre de *Pèlerinage de Saint-Hubert en Ardennes; ou Particularités sur la vie de saint Hubert, sur l'abbaye d'Andage, sur l'église de Saint-Hubert et sur l'emploi de la Sainte-Étole contre l'hydrophobie*.

Mon ouvrage n'est pas destiné aux savants; il est écrit pour ces voyageurs pieux et pour ces nombreux pèlerins

que la piété, ou le malheur, ou la souffrance conduit à Saint-Hubert où il m'était si doux de les recevoir et de leur prodiguer les secours si puissants de la religion. J'y rencontrais aussi des personnes entièrement dégoûtées de la piété, des cœurs découragés, quelquefois peu religieux; il fallait les ranimer par des pratiques de piété, soit par la dévotion à la sainte Vierge ou le culte des Saints; soit par la fréquentation des sacrements, la méditation, la pratique des vertus chrétiennes, etc. La vie de saint Hubert a fourni des exemples frappants de cette piété si salutaire, si consolante pour les cœurs affligés; la pratique de la Taille excite la confiance dans la puissante miséricorde de Dieu envers les hommes; l'histoire du monastère rappelle les bienfaits de la religion catholique; la description de l'église expose les principales vérités de la foi et l'histoire si consolante de la rédemption; la conservation du corps de saint Hubert publie les richesses de gloire et de récompense que le *bon* Dieu réserve à ses élus dans une vie meilleure.

Quant aux faits merveilleux que j'ai rapportés, je n'entends nullement leur attribuer plus d'autorité que l'Eglise ne leur en accorde. Pour qu'un fait puisse être admis comme miracle, il doit être revêtu de certains caractères d'authenticité, et approuvé comme tel par l'Église. Je sais aussi que quand l'Église approuve, pour certains motifs, des ouvrages où sont insérés des faits merveilleux, elle n'entend pas les garantir comme miracles; mais elle en permet la publication comme étant propre à édifier les fidèles.

Puisse ce petit livre être utile au pieux voyageur et

au véritable pèlerin! Puisse-t-il les aider à recueillir quelques-unes de ces pieuses pensées qui raniment la foi, excitent à l'amour de Dieu, adoucissent les peines de la vie et élèvent l'esprit et le cœur vers les joies ineffables du monde futur! Ce serait ma plus douce récompense, comme c'est le désir le plus vif et le plus sincère de mon cœur. Or, destiner mon ouvrage à ce but élevé que vous cherchez vous-même, Monseigneur, que vous inspirez à vos prêtres, c'est assez justifier la liberté que je prends de déposer mon travail aux pieds de Votre Grandeur. Et en vous priant de vouloir bien en agréer l'hommage, je ne fais qu'acquitter une dette de justice. C'est en même temps pour moi une garantie sûre que vous ne dédaignerez pas d'agréer ce témoignage du plus profond respect et du plus inaltérable dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

C.-J. BERTRAND, prêtre.

PÈLERINAGE

DE SAINT-HUBERT.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance et Éducation de saint Hubert.

Saint Hubert était fils de Bertrand, duc d'Aquitaine, et de Hugberne, sœur de sainte Ode. On fixe généralement l'époque de sa naissance à l'année 656. Son père, prince sage et des plus considérés de son siècle, et sa mère, illustre par sa naissance et par ses vertus, descendaient de la première race royale de France. Les ducs d'Aquitaine étaient les plus grands vassaux de la couronne franque; ils devinrent l'appui de la famille en décadence des Mérovingiens sous les ruines de laquelle ils s'ensevelirent. Nous ne citerons pas les noms de tant de nobles personnages qui rattachent notre Saint, par les liens du sang et des alliances, aux deux autres races qui ont honoré le trône de France.

L'éducation du jeune Hubert fut telle qu'il convenait aux jeunes seigneurs de son temps. Ses illustres parents ne négligèrent rien pour le rendre vertueux et habile dans les lettres

et dans l'art de manier les armes (1). Sa mère s'empressa de jeter dans son âme les fondements de cette piété religieuse qui distingua toujours la noblesse franque. Sa tante maternelle, sainte Ode, dont le martyrologe de France parle avec beaucoup d'éloges, fut principalement l'institutrice de son jeune neveu. Elle initia son élève à la pratique des vertus chrétiennes, et lui inculqua de bonne heure ces principes d'une vie religieuse qui devaient le faire marcher sur les traces de ses pieux ancêtres (2).

Saint Hubert était né dans un temps où la religion catholique faisait ses plus belles conquêtes dans les Gaules : siècle de sainteté et de gloire, où la piété, la valeur et la science marchaient de front. Il était issu « de cette race des premiers rois de France, » portant au front la couronne royale et l'auréole des saints; « race qu'on peut dire avec vérité avoir toujours eu la vertu et la piété pour apanage, et être comme une pépinière de grands saints (3). » Cette multitude de saints, parmi lesquels il comptait de nombreux parents, l'entouraient de ses exemples et de ses conseils. Il n'a cessé de respirer au sein de sa famille une atmosphère pieuse, où s'exhalait l'odeur des plus héroïques vertus.

Le jeune Hubert montra de bonne heure les brillantes qualités de son caractère. Ses rapides progrès dans la piété et les sciences lui permirent de se présenter avec honneur à

(1) ... Et litterarum studiis eruditus et armorum exercitatione strenuus. (*Vita sancti Huberti;* apud P. Roberti, S.-J.; MSS. Carthusiæ, Leod. Rubræ Vallis.)

(2) On vend des petites brochures intitulées *Vie de saint Hubert;* elles sont remplies d'inexactitudes. On y lit que saint Hubert ne fut baptisé par saint Lambert qu'au moment de sa conversion : c'est une erreur. Né de parents catholiques, au sein d'une noblesse convertie au christianisme dès 496, Hubert fut baptisé dès sa naissance et ne changea jamais de nom.

(3) Un ancien manuscrit.

la cour du roi de Neustrie. Il gagna bientôt les bonnes grâces du roi qui le créa comte du palais. Cette haute fonction lui fournit l'occasion de montrer la sagesse et la probité qui le distinguaient et qui l'élevèrent bien haut dans l'estime de ses compagnons de cour. Ici encore il fut témoin des plus beaux exemples de piété, d'abnégation et de dévouement.

Plusieurs de ces nobles seigneurs quittaient la cour, et renonçaient aux honneurs et à l'éclat du monde pour se vouer aux travaux apostoliques, ou s'enfermer dans un monastère (1). Mais Hubert n'miita pas d'abord ces beaux exemples de vertu qu'il avait sous les yeux. Vivant à la cour, entouré des séductions qui en font un séjour si dangereux, même pour le plus sage, sa jeunesse fut enveloppée dans les troubles de ces fréquentes révolutions qui, grâce à l'indolence des rois fainéants, bouleversèrent si souvent le trône de France, et permirent tantôt aux factions, tantôt à l'intrigue de se mettre au-dessus des lois.

Thierry III (656-691) avait succédé à Clotaire III sur le trône de Neustrie. Ébroïn, né dans la plus basse condition, mais habile et ambitieux, usurpa sous ce prince la dignité de maire du palais (660). Son administration fut une véritable persécution contre tout ce qui était saint et puissant. Il eut recours aux expédients les plus despotiques. Neuf évêques, un grand nombre de prêtres et les chefs des familles les plus distinguées furent exterminés. Saint Lambert, évêque de Maestricht, remplissait avec la plus parfaite fidélité les devoirs de l'épiscopat qu'il n'avait reçu qu'en tremblant. Son courage héroïque à protéger le faible contre le puissant et sa sainteté lui valurent la haine du tyran et l'honneur de l'exil : il se retira dans le monastère de Stavelot, où, pendant sept ans, il

(1) Tels S. Vandrille et S. Willbrode, amis et contemporains de S. Hubert; S. Ouen et S. Éloi, etc., etc.

suivit la règle des religieux avec la plus exacte fidélité.

Le jeune Hubert ne voyant rien de bien redoutable pour lui dans ce premier règne d'Ébroïn, put passer quelque temps à la cour de Thierry. Cependant la tyrannie du ministre rendit odieuse la domination du maître. Les sujets se révoltèrent et en vinrent jusqu'à déposer leur roi. Thierry et Ébroïn furent renfermés, l'un à Saint-Denis, et l'autre à Luxeuil; ce ne fut qu'à cette condition qu'on leur laissa la vie. Tandis que ceci se passait en Neustrie, Childeric II, roi d'Austrasie, se faisait détester par ses débauches et ses cruautés. La noblesse conspira contre lui, et il fut assassiné. Thierry, profitant de cette occasion, quitte le monastère de Saint-Denis, se fait reconnaître roi de Neustrie, et nomme Leudisius ou *Leudèse* maire du palais. Dagobert se fait reconnaître roi dans l'Austrasie.

Le retour de Thierry III au trône permit au jeune Hubert de passer encore plusieurs années à la cour de ce roi, son protecteur. Là sa vie, sans être celle d'un prince déréglé, se ressentit néanmoins du tumulte au milieu duquel il était obligé de vivre. A la vérité on ne remarquait pas en lui des vices grossiers ni des actes bien répréhensibles; mais toute sa religion se bornait à observer ce que dictent les principes de la probité naturelle. Ses vertus étaient purement humaines : c'était dans le christianisme un honnête homme selon le monde. Il ne connaissait pas encore cet esprit d'humilité pratique, de mortification et de prière qui est la base du christianisme, et sans lequel le chrétien ne l'est que de nom et d'apparence.

Il aimait la chasse avec passion, et il y perdait un temps précieux qu'il aurait dû consacrer au service de Dieu. Il se livrait aveuglément aux plaisirs d'une vie mondaine, lorsque tout-à-coup le cruel Ébroïn s'échappe de sa pieuse prison, recouvre sa dignité de maire du palais (677), et en exerce

tyranniquement le pouvoir. Rien ne l'empêche de suivre ses mouvements d'avarice et d'oppression contre les grands et les évêques : il pille les églises et les couvents, et donne un libre cours à ses vengeances impies et cruelles.

Une sorte de migration, causée par les cruautés d'Ébroïn, s'établit de la Neustrie vers l'Austrasie. Pepin de Herstal qui exerçait dans ce dernier pays les fonctions de maire du palais sans en avoir le titre, recevait les transfuges à bras ouverts. Le jeune comte Hubert, voulant se soustraire à la tyrannie d'Ébroïn, quitta la cour du roi de Neustrie, et se retira en Austrasie, auprès de Pepin, son parent. Il paraît donc que le refus de partager les injustices d'Ébroïn, sinon le danger de devenir la victime de ses cruautés, fut le véritable motif de sa retraite, plutôt que le désir d'aller consulter saint Lambert sur une réforme à apporter dans ses mœurs. D'ailleurs le saint évêque à cette époque sanctifiait son exil dans le célèbre monastère de Stavelot.

Il est vrai que, dans les fluctuations de la jeunesse, son esprit, fasciné par l'air contagieux de la cour, avait pu se laisser envahir par les amusements de la dissipation; mais toujours on put découvrir dans le fond de son caractère le rayon de la vérité chrétienne qui avait brillé sur son berceau. Une voix céleste l'appelait sans cesse vers un monde meilleur : je veux dire la religion dont le sentiment lui avait été transmis avec la vie. Sa pieuse tante avait eu soin de graver de bonne heure dans son cœur ce sentiment religieux qui arrête ou modifie les tendances vicieuses du jeune âge. Elle avait jeté dans son âme encore neuve des semences de piété qui eurent le temps de croître avant la mauvaise saison, et qui prirent assez de force pour ne pas céder entièrement aux orages qui étaient venus assaillir le jeune homme. Son esprit et son cœur, constamment sous l'influence salutaire des espérances et des craintes que fait naître la religion, conservaient toujours

ce caractère de probité, fruit heureux d'une éducation religieuse : tant il est vrai que « si la mère s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter sans doute, mais tôt ou tard sa première éducation le ramènera au point d'où il est parti; » et il recueillera avec satisfaction, dans leur maturité, les fruits de l'éducation du cœur.

CHAPITRE II.

Retraite de saint Hubert en Belgique. — Sa Conversion.

L'Austrasie avait joui de quelques années de paix sous ses pieux rois. Dagobert et Sigebert avaient rempli leurs États de pieuses fondations et de nombreux monastères qui civilisaient les Austrasiens aux mœurs teutoniques. Pepin de Herstal, fils de saint Angésise (1), et petit-fils, par sa mère, du bienheureux Pepin le Vieux, y exerçait cette autorité souveraine que lui avaient confiée les seigneurs et qui l'éleva plus tard à la dignité de maire du palais. Homme juste et pieux, mais non sans tache, il tourna toute son activité à l'exaltation de l'Église et à la délivrance de sa patrie. Il prit les armes contre Ébroïn, mais il fut contraint de battre en

(1) Sainte Begge, mère de Pepin de Herstal, était la sœur de sainte Gertrude de Nivelles, et fondatrice du monastère d'Andenne dans la forêt d'Ardennes; elle mourut en 698.

retraite. Cependant la vengeance divine éclata contre Ébroïn, le meurtrier de saint Léger : il fut assassiné au moment où il sortait de sa maison la nuit du dimanche pour aller à matines : Hermanfroid, victime de ses spoliations, lui fendit la tête d'un coup de hache.

Pepin s'appliqua à réparer les maux dont Ébroïn avait été l'auteur; il chassa les évêques intrus et rétablit les pasteurs légitimes. Saint Lambert quitta sa retraite de Stavelot et revint à Maestricht. — Pepin avait accueilli favorablement le jeune Hubert, son parent. Il lui donna des emplois et le créa grand-maître de sa maison. Hubert dut suivre son protecteur dans les différents voyages qu'il faisait, tantôt à son château de Landen et de Jupille, et à sa terre d'Amberloux (1), tantôt dans les guerres qu'il avait à soutenir contre les princes, ses voisins : ce qui donna à Pepin l'occasion de reconnaître le mérite et la valeur du jeune Hubert. Il voulut alors qu'il s'établît dans le pays par les liens du mariage.

C'est en effet vers cette époque (682), qu'eut lieu son mariage avec Floribanne, fille de Dagobert, comte de Louvain, « princesse recommandable autant par ses vertus que par ses rares qualités (2). »

Cependant Hubert, lancé dans la dissipation de la cour, continuait à se livrer aux folles joies d'une vie mondaine. Ce n'est pas qu'il manquât, à la cour, d'avis salutaires et d'exemples édifiants de piété chrétienne. Saint Lambert y prêchait avec force les saintes maximes de la religion catholique;

(1) Herstal, Jupille, Landen, Thionville, Amberloux étaient de ces nombreuses métairies royales ou seigneuriales, que les ducs ou les rois francs avaient élevées en Belgique, à portée des grandes forêts abondantes en gibier, et sur des champs spacieux qu'ils s'étaient réservés lors de la retraite des Romains. Plus tard ce furent des villages où résidèrent les Pepin, les Charlemagne, etc.

(2) M. S.

Plectrude, femme de Pepin, pratiquait, sous la direction de saint Bérégise, les plus héroïques vertus : elle vivait, il est vrai, au sein des grandeurs; mais elle avait à déplorer la vie criminelle de son mari, et tâchait de dissiper par des voyages et par son éloignement de la cour, les affronts qu'elle recevait à cause de la belle mais ambitieuse Alpaïde, mère de Charles-Martel.

Il ne fallait rien moins qu'un coup extraordinaire de la grâce pour ramener Hubert d'une vie toute mondaine, à une vie plus chrétienne. Ce coup arriva. Dieu qui avait sur lui des desseins secrets, et touché sans doute par les prières de tant de saints parents d'Hubert, l'arrêta dans la plus grande impétuosité de son aveugle passion. Il le transforma de chasseur de vils animaux, en apôtre zélé (1) qui devait porter la lumière de l'Évangile dans ces contrées mêmes, devenues le théâtre de ses vains amusements.

Un jour solennel dans l'Église, un peu avant Pâque, le vendredi saint (683), à ce que l'on croit, au lieu de se rendre à l'église avec les autres fidèles, il alla, comme de coutume, chasser dans la forêt d'Ardennes (2); ses chiens lancèrent un cerf d'une beauté remarquable; mais tout-à-coup, l'animal s'arrête, retourne sur le chasseur qui, à son grand étonnement, aperçoit l'image de Jésus-Christ entre les branches de son bois. En même temps il entend une voix qui lui crie : « *Hubert! Hubert! jusques à quand poursuivrez-vous les bêtes dans des forêts? Jusques à quand cette vaine passion vous fera-t-elle oublier le salut de votre âme? Ignorez-vous que vous êtes sur la terre pour connaître et aimer votre créateur et ainsi le posséder dans le ciel?... Si vous ne vous*

(1) Jérémie. XVI, 16.

(2) Quando alii pergebant ad ecclesiam... ipse vanitatibus mundi deditus pergebat ad venationem (*Vita*, ap. P. Roberti).

convertissez, vous serez sans remise précipité dans les enfers! (1) »

Frappé de cette merveille, Hubert descend de cheval, se prosterne devant l'image de son Dieu, et prie. Ce doux reproche du Sauveur, accompagné de l'onction intérieure de la grâce divine, amollit la dureté du cœur d'Hubert, le change en un homme nouveau; il s'écrie en tremblant : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* C'est comme s'il eût dit : Seigneur, comment ferai-je pour réparer le passé? Quel est le moyen d'assurer le salut de mon âme? Je m'offre à vous pour exécuter votre sainte volonté; faites-la moi connaître; je suis prêt à vous obéir. Tel est le langage d'un pécheur sincèrement converti et priant. — *Allez,* lui répond la voix, *allez vers saint Lambert qui vous instruira de mes volontés;* et aussitôt le cerf disparut.

Hubert ne s'en tient point aux paroles, ni à des désirs vagues et stériles; il triomphe généreusement du monde et de ses charmes, du démon et de ses artifices; il bannit de son esprit cette dissipation mondaine qui le perdait; il vide son cœur de toutes les affections terrestres, pour faire à Dieu le sacrifice entier de lui-même; il prend la résolution de ne plus vivre que pour Jésus-Christ. Car cette conversion ne fut que le passage d'une vie relâchée, à un zèle fervent de charité; — de l'état où il était d'un chrétien encore complaisant au monde et aux vains plaisirs de la cour, à un état parfait de grâce, pour être capable d'opérer les grandes choses auxquelles Dieu le destinait (2). « Et parce que la véritable preuve de l'amour de Dieu, est une parfaite obéissance à ses commandements, selon la parole de notre Seigneur, Hubert voulant satisfaire à l'ordre qu'il avait reçu (3), » alla trouver

(1) M. S., Happart, P. Roberti, l. cit.
(2) M. S.
(3) M. S.

saint Lambert (683) dont les vertus et la sainteté lui étaient d'ailleurs bien connues; il le choisit pour maître dans les voies du salut. Saint Lambert le reçut avec une grande bonté, le retint auprès de lui plusieurs jours, pour l'instruire plus parfaitement dans la perfection chrétienne, et pour lui parler de Dieu et des choses célestes.

Quoique le miracle de la grâce eût changé le cœur d'Hubert (1), et qu'il aspirât aussitôt à quitter le monde et ses folles joies, des liens consacrés par la religion et la justice, l'y retinrent encore quelques années (683-685). Il lui fallait d'ailleurs encore ce temps d'épreuve pour correspondre à la grâce, pour crucifier le vieil homme, pour en détruire tous les sentiments, et pour préparer la voie à l'accomplissement des desseins que Jésus-Christ avait sur sa nouvelle conquête. Sous la direction de saint Lambert, il fit des progrès rapides dans la vocation qu'il avait reçue du ciel. Il travaillait et priait sans cesse pour faire règner Dieu dans son âme. Il aurait volontiers fait le sacrifice de ses biens, si cela eût été possible dans le moment pour suivre saint Lambert dans le ministère de la parole de Dieu et la sanctification des âmes.

Au moment où Hubert, ne faisant qu'obéir à l'influence de la grâce divine dans son cœur, concevait la pensée et le violent désir d'une vie plus parfaite, arriva la mort de Floribanne. Cette princesse mourut (685) en donnant le jour à Floribert, qui succéda à saint Hubert sur le siége épiscopal de Liége. — « C'est ainsi, dit notre manuscrit, que la mort impitoyable vint mettre la désunion où la discorde n'avait jamais pu se glisser. »

(1) Cor adeò immutatum, penitùsque succensum est celestis patriæ deserio... ut... voluerit adscribi divinis obsequiis si non cum copula legitimi connubii detenuisset. (*Vita s. Hub.* ex M. S. ant., ap. P. Rob.)

Affranchi par son veuvage de l'obligation de paraître dans les assemblées des seigneurs, Hubert évitait avec soin les pompes et les jouissances de son rang. Son cœur en était déjà détaché, mais cela ne suffisait pas à son ardeur; son âme avait encore trop de points de contact avec le monde, et ce monde lui faisait mal. L'exemple et les paroles de saint Lambert l'enflammaient tellement de l'amour divin, qu'il en vint jusqu'à former le projet d'abandonner le monde et d'embrasser la vie monastique, afin de mener une vie plus parfaite, et plus rapprochée de Dieu. Il se sentait le même courage que son maître, le même amour de Dieu, le même zèle pour le salut des âmes. Il voulut devenir son disciple.

Il renonce à toutes ses dignités; il dépose les insignes militaires, pour se revêtir de l'insigne sacré de la religion. Il remet au roi Thierry le collier et la ceinture de soldat; il ne pense plus qu'à fouler aux pieds par quelque action généreuse, la gloire et les appâts du monde (1). Devenu héritier du duché d'Aquitaine par la mort de son père (688), il cède ses droits à son frère Eudon, et lui confie son fils Floribert âgé de trois ans (2). Il renonce ainsi aux affections les plus légitimes.

Rempli de mépris pour les richesses et les biens du monde, Hubert distribua aux pauvres ce qu'il possédait : il trouvait que c'était acheter à bon compte le salut éternel de son âme, que de lui sacrifier ces périssables richesses. Il ne retint du monde qu'une haire et un corselet dont il se revêtit, pour se retirer dans la solitude.

Voilà donc son sacrifice accompli et son divorce avec la vie consommé, par un de ces efforts qui vont même au-delà des

(1) Abjecto militiæ cingulo, calcatâ mundanæ potentiæ gloriâ... (*Vita* ap. P. Rob.)

(2) Ap. Happart. Cod. Gem.

prescriptions du devoir chrétien. Les mondains le poursuivent de leurs attaques et de leurs railleries; mais, à l'exemple d'autres nobles contemporains, ses modèles, il ne répond aux invectives dont on l'accable, que par ces paroles : *O heureux affronts que de déplaire avec Jésus-Christ!* Tout était mort pour lui dans le monde, et n'ayant plus rien à abdiquer, il peut dire, à trente-quatre ans, comme l'apôtre : *Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi!*

CHAPITRE III.

Pénitence de saint Hubert. — Origine du monastère d'Andage.

Hubert avait vaincu son premier ennemi, le monde, en le fuyant. Il lui avait été assez longtemps dévoué; il en avait connu les attaques et les innombrables piéges; il avait été victime de ses fausses hontes, de ses préjugés, de ses mensonges. C'en était trop. Maintenant il lui dénie ses prétendus droits sur lui : il désobéit à ses lois; il brave ses calomnies; il méprise ses faux raisonnements. —Il peut dire : *j'ai vaincu le monde*. Il l'a vaincu dans l'éclat des richesses, dans les plaisirs de la vie, dans les pompes de la cour : il triomphe. Il se retire loin de son ennemi à jamais terrassé et va jouir du prix de sa victoire au sein des mystérieuses joies de la pénitence.

Il avait arrêté le projet de vivre dans la retraite, à l'exemple de tant de ses contemporains et d'autres nobles compagnons de cour. Mais avant d'agir, il consulta Dieu et prit

l'avis de saint Lambert, à qui il était parfaitement soumis. Ce fut par les conseils du saint évêque qu'il se conduisit dans cette affaire. Il choisit pour séjour de sa pénitence volontaire les lieux mêmes qui avaient été le théâtre de son divertissement favori; voulant désormais expier sur les lieux, par une vie pénitente, l'attache trop violente qu'il avait eue aux plaisirs de la chasse. Il alla donc (689) fixer sa demeure dans la grande forêt d'Ardennes, « dans des lieux de vaste solitude, » dans un endroit non éloigné du monastère d'Andage, où, pendant plusieurs années, il mena la vie la plus austère. D'autres prétendent que saint Hubert se retira au monastère de Stavelot, qui est aussi dans la forêt d'Ardennes; mais qu'après un certain temps d'épreuve de fidélité, profitant du privilége qu'accorde la règle de saint Benoît, il put quitter cette maison, et aller mener dans une solitude complète un genre de vie plus austère. Cette rigoureuse pénitence ne suppose pas en lui une vie chargée de crimes, non : les saints de tous les temps ont voulu expier par des pénitences rigoureuses, les fautes légères de leur vie (1).

Voici à quelle occasion fut fondé ce monastère d'Andage, aujourd'hui *Saint-Hubert*.

Il y avait au centre de la forêt d'Ardennes, non loin d'une route romaine, un château-fort nommé *Ambra*, chef-lieu du domaine d'Amberloux. Saint Materne, évêque de Tongres, mort après 313, y avait érigé une église et l'avait dédiée à saint Pierre (2). Les Huns, en ravageant les Gaules, avaient

(1) Modicas aberrationes gravibus suppliciis vindicarent. ap. P. Rob.

(2) C. F. Ad. Happart, Rom. Hencar, et *Cantatorium*, nº 3, ap. P. Rob. « Adolphe Happart, moine de l'abbaye de Saint-Hubert, qui vivait en 1535, a écrit une Vie de saint Hubert et une Histoire du Monastère; Romuald Hencar, prieur de la même abbaye, en a souvent fait usage dans son Histoire du monastère de Saint-Hubert; et les P. P. Martene et Durand citent avec éloge ces deux ouvrages (*Chro-*

démoli ce château-fort de fond en comble avec l'église : ce ne fut que des ruines pendant 237 ans.

Plectrude, femme de Pepin de Herstal, passa en cet endroit en allant visiter son domaine d'Amberloux. La fatigue et la chaleur de l'été l'obligèrent à s'arrêter avec sa suite pour prendre quelque repos sur le bord d'une vaste prairie située sur le penchant d'une colline. Après le repas, les personnes qui l'accompagnaient se livrèrent à un profond sommeil, tandis que les chevaux paissaient dispersés dans la prairie et s'avançaient vers la forêt voisine. Plectrude se dirigea de ce côté sans éveiller personne, rassembla les chevaux et revint s'asseoir sur un monceau de pierres. En ce moment, elle vit tomber du ciel à ses pieds un billet écrit en lettres d'or. Elle le ramassa tout effrayée; et ayant éveillé ses gens, et, sans confier son secret à personne, elle ordonna de rebrousser chemin. Rentrée en son palais, elle remit le billet à son mari, en lui rapportant les circonstances de cet événement merveilleux. Pepin étonné chargea Bérégise, son aumônier, de lui expliquer le sens de ce billet. L'homme de Dieu répondit *que le lieu où ce billet était tombé avait été choisi de Dieu pour le salut d'un grand peuple, et que beaucoup d'âmes y passeraient de la terre au ciel.* Il ajouta que, décidé depuis longtemps à quitter le monde, il était prêt à aller habiter cette solitude et à y élever un monastère afin de mieux répondre aux desseins de la Providence sur ce lieu, si son maître voulait le lui permettre. Cette proposition plut à Pepin; et malgré le chagrin de devoir se séparer de l'homme qu'il ai-

nique de l'abbaye de Saint-Hubert dite Cantatorium, traduite par M. de Robaulx de Soumoy, p. 10). » M. de Robaulx a fait chose vraiment utile en publiant la traduction française du *Cantatorium;* nous regrettons de ne pouvoir en dire autant des §§ où il traite lui-même, dans le même ouvrage, de la vie de saint Hubert, de ses Reliques et de la Taille.

mait le plus, il se rendit sur le lieu avec une suite nombreuse de seigneurs de sa cour, et là, par une donation en due forme et approuvée en présence des officiers de sa suite, il abandonna à Bérégise une portion de terrain de plus de deux lieues carrées, dont il fixa l'étendue en plaçant des bornes (1).

Bérégise alla prendre possession d'Ambra cette même année (687), menant avec lui des moines du monastère de Saint-Trond et quelques amis fidèles. Aidé de leur concours, il défricha ce désert et le rendit habitable. Il releva de ses ruines l'église qui existait autrefois dans ce château, et que saint Materne avait dédiée à saint Pierre; il dirigea dans le service de Dieu la petite communauté des moines. Telle fut l'origine du monastère d'Andage dont le Bienheureux Bérégise fut le fondateur et le premier abbé.

C'est à côté de ce monastère que saint Hubert choisit le lieu de sa retraite et de sa pénitence. Ces lieux lui étaient connus : dix ans avant que Bérégise ne relevât les ruines d'Ambra, il les avait vus dans ses courses à la suite de Pepin visitant Amberloux, et pendant ses chasses dans ces contrées. Cet endroit lui était d'autant plus agréable, qu'il le tenait éloigné de la vue des hommes (2), et qu'il lui rappelait son plus cher souvenir, l'apparition du cerf et la voix de Jésus-Christ, l'invitant à une vie plus fervente... Oui, sans doute, il lui semblait toujours entendre cette voix douce et pénétrante retentir à son oreille et former « comme une atmosphère sonore qui résonne encore après que Dieu a cessé de parler! » Oui, son cœur désormais purifié et son esprit éclairé s'élevait vers Dieu, à mesure que le son de cette voix miraculeuse lui semblait encore s'éteindre et se retirer dans le ciel!

(1) De Robaulx.

(2) Ab hominum conventu segregatus suæ devotioni commodior. (Happart.)

C'est là qu'il passait en prières et en oraisons les journées et quelquefois les nuits entières, assis sur la pierre ou agenouillé devant une croix qui, plantée sur le tronc d'un arbre, le rappelait sans cesse au courage et à la ferveur. La vue du ciel pendant la nuit, le spectacle de la nature, ses profondes méditations sur les grandeurs de Dieu et sur le néant de l'homme ravissaient son esprit et enflammaient son cœur de l'amour divin. Là, caché comme un criminel dans les creux des rochers, dans les antres des montagnes, à l'ombre des arbres ou de la nuit, il parlait avec Dieu, comme un ami parle à un ami; il contemplait ses merveilles, admirait ses justices, implorait ses miséricordes, repassait dans son âme les adorables perfections divines et ses propres défections. Qui pourra nous redire ces saintes extases, ces divins ravissements, ces élans sublimes d'un esprit ravi en Dieu, ces transports d'amour d'un cœur qui se répand en touchantes effusions d'une reconnaissance sans bornes? Comme ces arbres séculaires s'élèvent vers la nue, ainsi ses nobles pensées aspiraient au ciel.

Qui pourra nous redire surtout les austérités et les mortifications par lesquelles il domptait son corps, cet autre ennemi qu'on ne peut quitter, qu'on ne peut qu'asservir, — qu'on doit asservir, sous peine de s'en voir l'esclave malheureux?

Attentif à veiller sur lui-même et à joindre la solitude de l'âme à celle du corps, il ne craignait rien tant que de tomber dans la lâcheté et de perdre par là les avantages qu'il s'était procurés. Après avoir vaincu le monde, il travailla à se vaincre lui-même. Sachant que Dieu agrée principalement le sacrifice du cœur et que les sacrifices qu'il avait faits jusque-là seraient défectueux et sans mérites, qu'ils seraient même un acte d'hypocrisie, s'il n'y joignait la pratique des vertus et le renoncement intérieur; il commença par s'établir solidement dans l'humilité et le mépris de soi-même; il employa

toute l'activité dont son âme était capable à examiner le dérèglement de ses affections, à veiller sur ses sens et sur tous les mouvements de son cœur. Dès-lors. la prière, les veilles, les macérations devinrent les délices de ce héros de la pénitence. Nous avons vu quelle était la simplicité de son vêtement : c'était plutôt un instrument de supplice, qu'un abri contre la rigueur du climat qu'il habitait. Sa nourriture, comme celle d'autres pénitents qui l'avaient précédé, consistait en un peu d'herbes et de racines; l'eau pure était sa boisson (1). Il cherchait ainsi à briser les liens de sa prison de chair, et à se rapprocher de Dieu; « car un homme qui ne tenait plus à la terre, ne peut avoir eu qu'une conversation toute céleste; son âme était dans le ciel avec les anges, pendant que son corps était abandonné aux austérités (2). » Si, dans les combats incessants que le vieil homme livre au nouveau, sa pensée se reportait malgré lui au milieu des joies et des pompes d'une vie mondaine, cette voix qui l'avait une première fois appelé résonnait encore dans son cœur, et cela suffisait pour étouffer le cri de la nature.

Quoiqu'il fût caché au sein de la solitude, il ne laissa pas que d'éprouver les assauts du tentateur. On a beau fuir le monde, le démon nous suit partout; et lors même que nous nous sommes retranchés sous la protection du Très-Haut, toujours il entretient des intelligences secrètes avec cet ennemi domestique qui réside dans notre propre cœur, qui ne mourra qu'avec nous et qui cherche à lui livrer la place. C'est par son exacte vigilance sur ses sens, par ses austérités continuelles, son humilité profonde, sa confiance en Dieu et sa prière fervente que notre Saint triompha des ten-

(1) Nullum cibum corporalem præter herbas et radices arborum sumpsit.... de torrente se refocillavit (Happ. ap P. Rob.; M. S.)

(2) M. S.

tations violentes du démon (1), son troisième ennemi. Les fréquentes attaques et les ruses nouvelles de l'ennemi du salut, ne l'empêchèrent point de vivre dans la plus intime union avec Dieu, et dans une inaltérable tranquillité d'âme : avantages précieux que ne manque pas d'obtenir l'homme qui est accoutumé à mortifier ses sens et à maîtriser ses passions. Cette sainte vie lui rendait comme sensible la présence de Dieu et de ses anges.

Le Seigneur a toujours aimé à se manifester aux âmes humbles et souffrantes. La pénitence, comme la disgrâce, attire Dieu vers l'homme, en même temps qu'elle élève l'homme vers Dieu. Jésus-Christ reconnaît ses disciples aux tribulations qu'ils éprouvent pour lui; et ceux-ci reconnaissent leur Maître aux vestiges des plaies imprimées dans son corps. Il apparaît à Madeleine pleurant près du sépulcre et redemandant son Seigneur au premier être vivant qu'elle aperçoit. Il se montre à Étienne sous la grêle de pierres qui l'accable; il marche avec ses disciples désolés sur la route d'Emmaüs; il se montre aux apôtres reprenant tristement leurs filets; il envoie son ange à Pierre dans les chaînes; il élève au troisième ciel Paul persécuté par les juifs; il assiste tous les martyrs au milieu des flammes et sous le glaive des tyrans. Il était auprès d'Antoine, spectateur de ses luttes : car il n'abandonne pas ses solitaires, et les armées de ses anges qui les environnent sans cesse, dit saint Éphrem, les défendent contre les attaques des ennemis; il dit à Thérèse en proie à l'ennui et aux douleurs : *Ma fille! c'est moi!* Il envoya aussi son ange au Pénitent d'Andage pour le faire sortir de la solitude et l'envoyer à Rome, disent les historiens de sa vie (2). « Car la Providence qui le destinait à briller dans le monde comme

(1) Multas infestationes dœmonum sustinuit. Hap. ap. P. Rob. M. S.
(2) Happart; M. S. de Gem.; P. Rob.; Fisen et Bertholet.

une lumière éclatante, l'avait tenu en réserve pendant sept ans pour le remplir d'amour et de zèle; maintenant elle va l'employer à répandre dans ces contrées encore couvertes de l'ombre de la mort, les éclats vivifiants de la lumière de la vie (1).»

Quoi de plus digne de Dieu que le salut d'une âme, que la vocation à la foi d'un peuple vivant encore dans l'idolâtrie et sous la puissance de l'ange des ténèbres! Quoi de plus digne du ministère des anges, que la consécration d'un ministre de Dieu, d'un évêque destiné à délivrer ce peuple de l'idolâtrie et à le mettre sur le chemin du ciel! Nous voyons dans l'Histoire-Sainte une foule d'exemples où Dieu, plein de miséricorde pour le bien de son Église et le salut des hommes, « envoie ses anges comme ministres en faveur de ceux qui doivent posséder l'héritage du ciel. » Pourquoi Dieu qui est le maître absolu de toutes choses, qui a tout créé pour l'homme, qui lui a donné son Fils pour Sauveur, ne ferait-il pas servir toutes ses créatures au salut de celui qu'il a créé à son image?

(1) M. S.

CHAPITRE IV.

Pèlerinage de saint Hubert à Rome.— Son Ordination. —Origine de la Sainte-Étole. —Martyre de saint Lambert.

Les pèlerinages dont la pratique remonte aux premiers siècles du Christianisme, ont toujours été approuvés par l'Église, et comptés par elle au nombre des œuvres de piété; mais elle exige qu'ils soient faits avec de saintes dispositions.

L'Église a plus d'une fois condamné les abus qui s'introduisent dans cette dévotion : abus qui rendent les pèlerinages nuisibles à ceux qui les entreprennent. Pour profiter de ces voyages pieux et se les rendre utiles, on doit « 1° prendre de sages précautions pour se prémunir contre le danger de la séduction; 2° se fortifier par les exercices de la piété pour conserver son innocence au milieu des vices qui souvent sont autorisés par une foule d'exemples; » 3° enfin, éviter le tumulte et la dissipation des personnes mondaines.

Les lieux de pèlerinages les plus fréquentés ont toujours

été ceux du tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem, des tombeaux des saints Apôtres à Rome et de saint Jacques en Galice. Personne n'ignore que, dans les premiers siècles du Christianisme, et plus encore dans le moyen-âge, une foule de personnes des deux sexes voulaient faire le pèlerinage de Rome avant de mourir. « A cette époque où les intérêts matériels ne dominaient pas encore l'homme, un but de dévotion ou de pieuse curiosité suffisait pour mettre en mouvement, malgré la difficulté des communications, plus d'hommes peut-être que la cupidité et l'ennui des voyageurs modernes. Les pauvres et les riches, les infirmes et les femmes mêmes ne pouvaient résister à l'envie d'aller prier dans un sanctuaire renommé et vénérer les reliques d'un saint spécialement chéri; afin de pouvoir recueillir ainsi pour leurs vieux jours le doux souvenir de quelque pèlerinage fait sous la protection de Dieu et des saints anges (1). » Les rois, les princes, les évêques et les religieux surtout se faisaient un devoir de visiter la ville éternelle et son Pontife vénéré.

Saint Hubert se trouva appelé vers ce centre unique du Christianisme. Des révélations lui avaient suggéré l'idée de quitter sa retraite et de faire le pèlerinage de Rome, à l'exemple de tant d'autres religieux (2). Mais d'un côté, son amour pour sa chère solitude, et de l'autre, la crainte des illusions de la part du démon, le font recourir aux conseils de saint Lambert, et par son obéissance entière aux avis de son directeur, il accomplit les ordres de Dieu et assure sa vocation. Il s'achemine donc vers Rome (696); il va aspirer aux sour-

(1) M. de Montalembert. *Vie de sainte Elisabeth.*

(2) Les grands de la nation franque portaient aux papes des dons splendides. — Carloman, retiré dans un monastère et ennuyé des visites fréquentes d'une foule de Franks, qui venaient chaque année en pèlerinage à Rome, se retira au Mont-Cassin. (*Voir à la fin du volume la note I.*)

ces mêmes l'esprit du Christianisme; il va recueillir les souvenirs de cette foi qui pénètre les entrailles. Il va se prosterner devant le pontife romain, centre permanent d'unité et d'action, principe générateur de la civilisation moderne, chef de l'humanité régénérée, pasteur et docteur universel, en un mot, vicaire de Jésus-Christ, représentant visible du Fils de Dieu sur la terre.

Pendant son séjour à Rome arriva le massacre de saint Lambert. Le saint évêque, rétabli dans son siége par Pepin, avait repris ses fonctions avec un nouveau zèle, et les exerçait avec un succès merveilleux. Sa grande réputation et ses éminentes vertus le firent bientôt connaître partout. Il avertit Pepin de sa vie criminelle avec Alpaïde; il reprit les désordres scandaleux des grands officiers de la maison du prince. Quelques amis d'Alpaïde, avec Dodon, son frère et grand domestique de la maison de Pepin, prirent de là occasion de conspirer contre la vie du saint évêque.

Ils l'attaquèrent avec une troupe de gens armés au village de *Leodium*, où est présentement la ville de Liége : le saint évêque aimait à venir prier avec ses amis dans un oratoire élevé en ce lieu, par saint Monulphe et dédié aux saints Côme et Damien. Il défendit à ceux qui l'accompagnaient de se mettre en défense : « Si vous m'aimez véritablement, leur dit-il, aimez Jésus-Christ et confessez vos péchés... » Il se retira dans la chapelle de saint Monulphe; s'étant mis à genoux devant l'autel, afin de mourir martyr au pied de l'autel des martyrs, il pria avec beaucoup de larmes pour ses ennemis... aussitôt l'un d'eux le perça d'un javelot (696) (1).

(1) La tradition de l'Église de Liége, dit Butler, place la mort de saint Lambert en 696. C'est la date que fixent la plupart des historiens de saint Hubert : Happart, Hancar, Roberti, M. de Gerlache et A.M.S.S. « Le sentiment contraire, dit le savant auteur de l'*Etole vengée*, est appuyé sur des fortes raisons; mais ces raisons ne nous

En ce même temps, le pape saint Serge I (689-701), fut averti par un ange du martyre de saint Lambert et chargé de sacrer à sa place et d'instituer évêque de Tongres, Hubert, son disciple, qu'il rencontrerait ce jour-là même à la porte de St-Pierre. Le Saint Père fut assuré de la vérité de cette révélation par la remise de la crosse de saint Lambert, que l'ange déposa auprès de lui. Aussitôt il obéit. — En entrant dans l'église de St-Pierre, il aperçut en effet un pèlerin pieusement agenouillé, c'était Hubert; le pape le prit par la main (1), et l'introduisit jusque devant l'autel. Là il lui annonça la mort sanglante de saint Lambert, son maître, qu'il venait d'apprendre miraculeusement, et lui fit part de son intention de l'élever à la chaire épiscopale de Tongres (2).

Comme Hubert se confessait indigne d'occuper la place de son saint directeur, il est soudain revêtu des ornements pontificaux de saint Lambert, apportés là par des anges (3). Manquait l'étole, qui est la marque de l'autorité ecclésiastique; un ange envoyé par la sainte Vierge, patronne de l'église de Tongres (4), lui remet au grand étonnement des assistants, une étole blanche, tissue de soie et d'or (5), au moyen de laquelle Dieu opère tous les jours plusieurs miracles, pour manifester la sainteté de son serviteur (6).

C'en était trop : l'humilité d'Hubert ne put résister plus

paraissent pas aussi concluantes que celles du sentiment que nous suivons. »

(1) Eum gratulanter manibus recipiens. (Ap. Roberti.)

(2) De susceptione regiminis ecclesiæ Tongrensis... (*Ib.*)

(3) Ab angelis translata sunt. (*Ib.*)

(4) L'église de Tongres fut la première dédiée à la sainte Vierge endeçà des Alpes.

(5) Stola serica alba, auroque contexta... a B. V. Mariâ... transmissa. (*Ib.*)

(6) Per quam plurima miracula Deus... quotidiè operatur. (*Ib.*)

longtemps. Il céda, et consentit à recevoir la consécration; puis comme il disait dévotement la messe, saint Pierre lui apparut et lui donna une clef en or, signe de sa puissance de lier et de délier, ainsi que de guérir les fous et les furieux (1). Hubert, mis en possession des ornements de saint Lambert, reprit le chemin de Maestricht. La nouvelle de sa consécration l'y avait précédé. Dodon voyant en lui un prince puissant, revêtu de l'autorité spirituelle et ami de saint Lambert, craint qu'il ne lui fasse porter le châtiment de son crime. Il va avec ses complices, à la rencontre du nouvel évêque qui les terrasse par le signe de la croix au moment qu'ils fondaient sur lui pour lui ôter la vie.

Le retour du Saint dans son diocèse fut signalé par plusieurs autres miracles qui répandirent partout la réputation de sa sainteté et de ses vertus. « Les habitants de Maestricht, avec le clergé, reconnurent avec joie qu'il était un digne successeur de saint Lambert..... et le voyant revêtu des habits de ce saint évêque et en possession de ses insignes pontificaux, ce fut avec des témoignages de respect et de tendresse qu'ils assurèrent au saint prélat qu'il était le bien-venu (2); » et il fut proclamé digne, au sentiment unanime du peuple, d'occuper le siége de son maître, saint Lambert, et de gouverner le troupeau du Seigneur (3).

(1) Cette clef fut conservée dans l'église de St-Pierre à Liége. Le P. Roberti voulut la voir; mais celle qu'on lui montra était d'une matière et d'un travail trop grossiers, dit-il, pour croire qu'elle fût la même que celle donnée à saint Hubert par le prince des Apôtres. Ce savant écrivain croit que la vraie clef de saint Hubert aura disparu pendant les guerres et les pillages des barbares, et que, pour en perpétuer la mémoire, on lui aura substitué celle qu'on montre aujourd'hui.

(2) A. M. S.

(3) *Voir à la fin du volume la note II.*

CHAPITRE V.

Saint Hubert, évêque de Tongres (696). — Ses vertus et son zèle.

Saint Hubert une fois installé sur le siége épiscopal de Tongres, se fit remarquer par un grand amour pour la chasteté et la mortification, par une piété fervente, par une tendre et généreuse charité envers les malheureux (1), et par un zèle ardent pour le salut des âmes. Saint Lambert venait d'endurer le martyre pour son zèle et pour la chasteté : notre Saint portait envie à son bienheureux maître, et il eût désiré terminer sa vie de la même manière; il regardait comme une disgrâce de ne pouvoir suivre son bon maître

(1) Magis magisque jejunio, et vigiliæ, castitatique animæ et corporis operam dabat... Inopum miserebatur. (*Vita S. Huberti ab auctore contemporaneo, disciputo et domestico, conscripta.* (ap. P. Roberti.)

dans le triomphe de son martyre (1) « Les injures les plus atroces ne faisaient qu'enflammer son zèle pour le salut des pécheurs; il leur rendait le bien pour le mal, mais sans s'écarter jamais de la règle du devoir. Semblable à David, il gémissait sans cesse de ce qu'il était banni de la présence du Seigneur, et des larmes abondantes coulaient perpétuellement de ses yeux (2). »

Il préférait aux fastes des puissants du siècle, l'humiliation du pauvre peuple de Dieu; et il cherchait à s'associer à lui autant que possible par une pauvreté volontaire. Une sagesse surhumaine lui faisait voir dans ses biens temporels une mobilité conforme à la courte durée de la vie : il les fit servir à gagner plus sûrement l'immuable bonheur de la vie éternelle.

Il distribua tous ses revenus aux pauvres et se dépouilla en leur faveur de tout ce qu'il possédait encore (3). Il trouva dans cet entier dépouillement le double privilége de se voir déchargé de ses biens et de secourir dans les indigents, les membres souffrants de Jésus-Christ.

Il s'était attaché à Dieu en renonçant au siècle et à ses pompes; maintenant il va contracter avec Jésus-Christ une union plus intime; il va le chercher et le servir dans la personne des pauvres. Lui, héritier d'un grand nom et d'une grande fortune, fils du duc d'Aquitaine, favori de Thierry, parent de Pepin, il a renoncé soudain aux délices de la cour comme tant de milliers d'autres, pour vivre selon toutes les

(1) O me infelicem, terque miserandum, cujus se peccata in tantam sustulêre congeriem, ut non idoneus, dignusque possim reperiri consortio tanti viri, martyrii triumphum subeuntis, palmamque victoriæ invadentis! (*Vita S. Hub.* ab auct. contemp.)

(2) Butler (*Vie de S. Hub.*)

(3) Si quâ ei superfuêre in re privatâ... amicos conquirere qui se in æterna tabernacula valerent recipere. (*Vita S.Hub.* ab auct. contemporaneo.)

règles de la piété et de l'honneur. Ayant senti qu'il ne faisait pas encore assez pour Dieu, il abandonne tout, il donne tout. Comprenant que Dieu demande toujours davantage, il obéit à Dieu, il se donne lui-même, il renonce à sa volonté; et à force de dévouement, de travail, d'amour et d'obéissance, il régénère ceux qui n'ont obéi qu'à leurs passions. Il se consacre à les évangéliser. Il travaille avec une ardeur infatigable à détruire le vice et à extirper les restes de l'idolâtrie. — Il prêchait l'Evangile avec tant de force et d'onction, que la parole de Dieu dans sa bouche était véritablement un glaive à deux tranchants. Il nourrissait son esprit de l'Écriture Sainte dont la lecture faisait ses délices.

Mais c'était principalement dans la prière qu'il puisait les sentiments qu'il communiquait aux autres. La prière était cette fournaise ardente où il allait s'enflammer de l'amour divin; c'est là que se formaient les traits ardents dont sa parole embrasait les cœurs. Ce n'est plus ici le pénitent du désert, consumant ses nuits dans les gémissements, courbé vers la terre, sans lumière et sans voix; cette fois c'est un esprit rempli de zèle et d'enthousiasme. Il a reçu du Ciel un instrument nouveau, dont il tire des sons inconnus. Il s'est approché de Dieu, et son âme se ressent de ce divin voisinage. Il s'est inspiré dans la contemplation de la nature; il a été inondé de joie par le spectacle des ouvrages du Seigneur; il a été ravi en chantant les œuvres de ses mains. Désormais il a des accents qui élèvent et subjuguent.

Les peuples accouraient à ses sermons des lieux les plus éloignés, et ils étaient d'autant plus persuadés de la vérité de sa parole, qu'ils le voyaient pratiquer lui-même ce qu'il enseignait. Touché par ses conseils autant qu'effrayé de ses menaces, Pepin répara les désordres de sa jeunesse et mena une vie chrétienne (698). Quant à Alpaïde, elle fut confinée dans le monastère d'Orpes. La sainte vie de l'évêque

de Tongres amena plus d'âmes à Jésus-Christ, que la science et le talent réunis ne pourront jamais lui en retenir.

CHAPITRE VI.

Piété de saint Hubert envers les Saints. — Origine de la ville de Liége.

Saint Hubert conserva toute sa vie une singulière vénération pour saint Lambert; il allait fréquemment prier sur son tombeau, et l'on comprend tout ce qu'il dut y puiser de zèle et d'amour pour le salut des âmes et la conversion des peuples. Il ne se contenta p s de révérer et de prier son saint prédécesseur; il voulut encore lui rendre un culte plein de tendresse et de reconnaissance : il fit bâtir, au lieu où le saint martyr avait répandu son sang pour la cause de Jésus-Christ, une église en l'honneur de la *très-pure* Vierge Marie et de saint Lambert.

La treizième année de son épiscopat, il fut averti par révélation de transférer les cendres de saint Lambert sur le lieu d· son martyre. Quoique ce fût pour lui une véritable joie de rendre cet hommage solennel aux restes chéris de son maître,

il voulut cependant consulter plus spécialement la volonté divine sur cette entreprise. C'est pourquoi il ordonna aux habitants de Maestricht des prières publiques et un jeûne de trois jours. Dès qu'il fut assuré de l'avertissement céleste, aussitôt il alla, suivi de son clergé et de son peuple, relever le corps du Saint qui avait été enterré à Maestricht, et le porta (709) sur le lieu même du crime, au village de Liége, sur le bord de la Meuse (1). Cette translation se fit avec une grande pompe et au milieu du concours général des peuples. Plusieurs évêques de France et d'Allemagne voulurent y assister. Dieu fit assez connaître la sainteté de son serviteur par les nombreux miracles qu'il opéra à cette occasion en faveur du peuple pieux, accouru de toutes parts pour révérer les reliques de son évêque, portées par les religieux de Saint-Pierre de Maestricht. Saint Hubert plaça la sainte dépouille dans la nouvelle église; il y établit un chapitre de trente chanoines pour le service du culte et le dota largement. Désirant lui-même se rapprocher des restes chéris de son bon maître, il résolut d'aller établir sa demeure à Liége. Il fixa sa résidence sur Cornémont ou Cornillon, où il avait bâti un château-fort qui devint plus tard un établissement de Chartreux.

L'année qui suivit celle de la translation du corps de saint Lambert, il reçut enfin les lettres apostoliques du Pape Jean VII, attendues depuis longtemps, l'autorisant à réunir un Concile national, où il fut décidé que le siége épiscopal de Tongres demeurerait transféré à Liége. Dix articles ou canons émis par ce Concile, règlent la forme ou les paroles du sacrement de baptême, l'époque de la confirmation pour les enfants et les adultes, la confession et la communion annuelles; les devoirs des pasteurs à l'égard des ouailles, et des

(1) Voir à la fin du volume la note III.

peines contre la négligence et la tiédeur; on y fit encore des règlements pour l'entretien et la propreté des églises; enfin il y est formellement établi que le saint sacrifice de la messe, les prières, les aumônes et les jeûnes sont applicables aux morts pour les faire entrer plus tôt en possession de la vue de Dieu (1).

Saint Hubert travailla de tout son pouvoir à la prospérité de Liége. Il y fit bâtir au pied de Publémont une deuxième église qu'il dédia au prince des Apôtres; il y établit aussi un chapitre de quinze chanoines qu'il dota sur les revenus de l'église de Tongres. Liége n'était encore qu'un village; mais bientôt les habitations augmentèrent : la présence des reliques de saint Lambert y attira de nombreux pèlerins qui y fixèrent leurs demeures; il s'y forma ainsi une ville considérable. Saint Hubert régla la nouvelle cité; il l'entoura de remparts, et la protégea de l'enceinte naturelle des rochers et des collines qui l'environnaient. Il lui donna des lois civiles et des règlements de police, y établit une administration municipale; il y créa un système complet de poids et de mesures qui subsiste encore aujourd'hui (2). Et avec l'autorisation de Charles-Martel (716-741), il fit frapper une monnaie portant d'un côté l'effigie de saint Lambert, et de l'autre, la légende : *Sancta Legia, Rom. Ecclesiæ Filia; Liége, la Sainte Fille de l'Église Romaine* (3). C'est donc avec raison que la ville de Liége regarde saint Hubert pour son véritable fondateur et son premier évêque, et qu'elle honore saint Lambert comme son patron principal.

Saint Hubert était aussi rempli de vénération pour saint

(1) P. Roberti (*note LXIII*), M. Dufau (*La Belg. Chr.*).
(2) Happart ap. Rob. 160, 165.
(3) Ibid. Molanus. *Natal SS. Belg. die* 17 *Sept.* Liv. Brechtus, et M. Dufau, l. c.

Théodat à qui saint Lambert avait succédé, et pour saint Servais, évêque de Tongres. Il fit relever leurs corps pour les ensevelir plus honorablement, et renferma leurs cendres dans des châsses précieuses.

Mais rien n'égalait la tendre dévotion de notre saint évêque envers la sainte Vierge. Nous avons vu que la sainte Vierge était la patronne de sa cathédrale de Tongres, et combien cette tendre Mère, dans sa continuelle sollicitude pour le salut des hommes, contribua à la consécration de saint Hubert, lors de son pèlerinage à Rome. C'est encore Marie qui lui fit remettre, par le ministère d'un ange, cette fameuse étole, qui est d'un si grand secours pour les malheureux (1). Aussi notre Saint avait-il pour cette Vierge immaculée toute l'affection d'un bon fils pour une tendre mère. Il l'honorait d'un culte plein d'une pieuse reconnaissance. Pendant sa résidence à Maestricht, il allait fréquemment passer les nuits dans l'église dédiée à la très-sainte Vierge, entièrement occupé à la prier et à l'honorer (2).

Sa piété ne se borna pas là. Il donna publiquement des marques éclatantes de son amour affectueux pour la Mère de Dieu. Il chercha à allumer et à entretenir dans les fidèles confiés à ses soins, cette dévotion si agréable à Dieu, si nécessaire aux hommes. La première église qu'il bâtit, fut dédiée à la sainte Vierge (3); il lui en consacra une seconde (712) au hameau d'Emal, non loin de Maestricht. Il

(1) *Voir* page 25.

(2) Sæpiùs pernoctabat, devotioni erga S. S. Virginem, precibus et vigiliis intentus.

C'est en mémoire de ces fréquentes visites à cette église, qu'on y éleva plus tard en l'honneur de S. Hubert, un autel qui résista aux dévastations des iconoclastes du XVI[e] siècle. (*Nic. Creusen ad Prœl. andaï.*)

(3) ... Bâtie à Liége dédiée à la S[te] Vierge et à S. Lambert.

exigeait que ceux qui lui demandaient quelque grâce recourussent à la toute-puissante intercession de la Reine du Ciel; et il a voulu que la mémoire de sa dévotion envers elle, fût attachée au bienfait signalé qu'il nous a légué avec son étole miraculeuse, et se perpétuât avec lui pour nous être plus sûrement transmise. Et aujourd'hui encore, le répit se donne au nom de la Très-Sainte Trinité et de la sainte Vierge; la neuvaine prescrite se fait aussi en son honneur : tant il est vrai que dans tous les siècles on a toujours reconnu dans l'Église catholique que la sainte Vierge est remplie de toutes les grâces, qu'elle est la dispensatrice des bienfaits et des grâces que le Seigneur veut accorder aux hommes : Dieu voulant que tous les bienfaits et toutes les grâces que les hommes attendent du ciel passent par les mains de Marie et soient dûs à son intercession (1).

Depuis la vénération de l'Ange pour la sainte Vierge, depuis la conduite pleine de déférence de Jésus-Christ pour sa mère, jamais il n'a été nécessaire de démontrer aux vrais chrétiens que la dévotion à la Mère de Jésus-Christ est inséparable de la foi à la divinité du Verbe fait chair dans son sein virginal.

(1) S. Bern., Segnery, S. Anselme, S. Bonav., S. Jean Dam., S. Bernardin, S. Liguory, etc., etc.

CHAPITRE VII.

Saint Hubert Apôtre des Ardennes. — Aperçu général sur les Ardennes.

« La forêt des Ardennes, si connue dans l'histoire, servait encore de retraite aux païens dans plusieurs endroits (1). » Tandis que la lumière de la foi éclairait et civilisait les contrées les plus peuplées des Gaules, les Ardennes incultes présentaient le plus triste spectacle.

Les Ardennes étaient renfermées entre le Rhin et la Meuse, et s'étendaient jusqu'à la Champagne, d'autres disent jusqu'à l'Océan. Aujourd'hui on aime à les resserrer dans des limites plus étroites.

Avant l'arrivée des Romains dans les Gaules, les Ardennes étaient incultes : point de villes, point de villages : des bois, des landes et des clairières stériles où de maigres troupeaux trouvaient à peine à se nourrir. C'était comme un vaste en-

(1) Butler, *Vie de S. Hubert.*

clos où erraient à l'aventure des bandes nombreuses de peuples nomades et ennemis, ne fraternisant que lorsqu'il s'agissait du salut commun. Différents entre eux de mœurs et de langage, ils n'avaient de commun qu'un courage robuste soutenu par un corps à structure élevée, à vigoureuse charpente et exposé presque nu à toutes les rigueurs du climat. Leur aspect farouche et leur habileté à manier les armes, inspiraient la terreur à tous leurs voisins. Querelleurs et colères, adonnés au jeu et à l'ivrognerie, ils méprisaient l'indolence et le luxe. Moins corrompus que les Romains, plus religieux que les Grecs, ils proscrivaient sévèrement l'incontinence et les penchants aux plaisirs sensuels. Ils pratiquaient l'hospitalité, avaient beaucoup d'adresse et d'industrie, et une grande horreur pour l'esclavage. L'exercice des combats pendant la guerre et de la chasse pendant la paix, fortifiait encore leurs membres naturellement fermes et robustes. Ils clouaient sur les portes de leurs cabanes les têtes des ennemis qu'ils prenaient à la guerre avec celles des bêtes fauves qu'ils tuaient à la chasse. D'autres fois, ils les faisaient servir de coupes pour leurs banquets, et les transmettaient à leurs fils comme des témoignages de leur valeur. Ils se nourrissaient de la chair des bêtes fauves qu'ils tuaient à la chasse et se couvraient de leurs dépouilles. Ils renfermaient dans leurs tanières les vieillards et les enfants couchés sur des peaux de loups et de chiens. Les femmes jouissaient de quelque considération dans certaines peuplades. Quelques-unes, élevées au rang de prêtresses et vouées à la virginité, étaient considérées comme des êtres surnaturels qui entretenaient un commerce mystérieux et terrible avec les esprits. — De là est venue l'idée des sorcières, encore si accréditée dans les contrées limitrophes.

Il paraît que les anciens peuples des Ardennes ont connu, comme tous les peuples, un être suprême qu'ils croyaient

présent partout, et dont ils n'osaient faire aucune image, tant ils avaient une grande idée de la Divinité; ils l'appelaient *Teutatès*. Parmi leurs divinités secondaires, nous nommerons : *Hésus*, dieu de la guerre et *Bélénus* ou Apollon, auxquels on offrait des victimes humaines égorgées sur les *dolmens* (autels druidiques dont on rencontre encore des vestiges), ou brûlées dans une grande cage d'osier de la forme d'un géant; *Isis*, ou la vierge qui devait enfanter (Virgini pariturae. *Druid. inscr.*); Ardoïna, déesse des forêts, d'où peut dériver le nom d'*Ardenne* (1).

Pendant la domination romaine (51 ans avant J.-C. à 475 après), les Ardennes furent encore condamnées par leur position à rester désertes et incultes.

Tandis que l'agriculture et le commerce florissaient auprès des centres de populations, les Ardennes présentaient le plus triste aspect : point de défrichements, point de civilisation; toujours la barbarie, toujours des bois et des clairières où les capitaines romains avaient formé quelques camps, et où les soldats laissaient paître leurs chevaux.

Pendant la grande invasion des barbares du Nord (355 à 950), l'Ardenne devient le champ de bataille des peuples et le grand chemin de ces hordes barbares qui couraient écraser de leur poids l'empire romain et l'envahir. Nous y trouvons quelques ruines de camps et de châteaux-forts élevés par les Romains; mais les éléments d'ordre, les idées de fixité et de propriété y sont inconnues; « l'Ardenne ne sortira de sa léthargie que lorsque des principes plus vivifiants auront civilisé ses mâles habitants. Elle devra ses villes, ses

(1) Les Romains appelaient la forêt d'Ardennes *Hercynie;* et faute d'entendre le mot *hartz*, *bois*, dont *hartzen* est le pluriel, ils firent *Arduennæ*, Ardennes. (Butler.) D'autres prétendent que *Ardenne* dérive de *ardere*, mot latin qui signifie *brûler*, parce que, dans ces contrées, on *brûle* la terre pour lui faire produire ses fruits.

bourgades et ses villages à la bienfaisante influence de la religion; et bientôt on les verra s'élever à l'ombre protectrice de quelques puissants monastères (1). »

L'Évangile fut prêché dans les Ardennes dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. On ne peut douter que saint Euchère et saint Valère, partis de Rome pour Trèves, l'an 42, n'y aient fait connaître Jésus-Christ dans plusieurs contrées. Les armées romaines qui renfermaient beaucoup de soldats chrétiens, auront aussi contribué à y répandre les premières notions du christianisme. Les nombreuses églises fondées par saint Materne et dont on voyait les ruines avant 360, et celles plus nombreuses encore, consacrées à saint Servais (384) et surtout à saint Martin (400), attestent les progrès que fit la foi catholique prêchée dans ces contrées par ces missionnaires.

Cependant le christianisme ne put s'établir qu'avec bien de la peine et bien des lenteurs. Ce ne fut qu'après une longue alternative de triomphes et de défaites qu'il put y asseoir solidement son règne dans les cœurs. Les anciennes superstitions païennes résistaient encore avec force, lorsque les VII[e] et VIII[e] siècles virent paraître les grands apôtres des Ardennes : les évêques saint Remacle (675), saint Lambert (681) et saint Hubert, aidés de leurs disciples, parvinrent enfin à en extirper l'idolâtrie et à y établir le royaume de Jésus-Christ.

Alors s'ouvre une nouvelle ère pour ces contrées. Le règne de la civilisation succède aux temps de guerres et de barbarie. L'Évangile réunit dans un même sentiment de foi, ces peuples si différents de mœurs et de religion.

Combattre ces peuples naturellement guerriers, les humilier pour les avilir, se les associer après les avoir vaincus, et s'en faire un degré pour monter sur le trône de la capitale du

(1) M. le doct. de Noüe, *Études hist. sur l'ancien pays de Stavelot*, etc.

monde, telle était la pensée ambitieuse de César quand il se fit donner le gouvernement des Gaules. — Mais voici venir un conquérant d'une ambition plus vaste encore, car il veut conquérir les esprits et les cœurs. Hubert a aussi reçu sa mission de Rome, non du sénat décrépit, mais de Jésus-Christ même, par l'autorité éternelle de son Vicaire; il lui a été dit : *Allez, Ite;* et ce mot il l'a compris : il va. Il ne craint ni les puissances de la terre, ni les difficultés des langues, ni les différences de mœurs; il ne consulte ni les cours des fleuves, ni la direction des montagnes : il franchit les obstacles, il va droit, comme allait la parole créatrice portant la vie dans le sein du chaos. Il vole à la conquête de ces peuples encore tout barbares : rien ne l'arrête; il veut les humilier pour les guérir; il veut les subjuguer, les gagner, non pour s'en aider à conquérir un royaume périssable, mais pour mériter le Ciel et y conduire son troupeau.

Il avait parcouru ces contrées en noble de cour; maintenant animé d'un zèle ardent, il pénètre dans les lieux les plus éloignés et les plus sauvages de cette forêt ténébreuse que la clarté seule de l'Évangile pouvait percer : pas un oiseau ne chante sur la cîme des chênes les tristes funérailles des victimes humaines; pas un gémissement ne se fait entendre sur le théâtre de tant de crimes.

Ces lieux étaient rendus plus affreux encore par les monuments de l'idolâtrie que le Saint y rencontra. On aurait dit que le démon, furieux de se voir enlever sa proie dans le reste du pays, s'était retranché dans ce camp, comme dans un fort inexpugnable, et y tenait asservis sous son empire ces peuples ensevelis dans les ténèbres de la mort. Hubert paraît, et la lumière se répand de toutes parts; les statues des faux dieux tombent, l'idolâtrie disparaît; les sacrifices humains cessent et font place au sacrifice au Dieu de paix; les autels du vrai Dieu s'élèvent dans ces contrées et avec eux

paraît la civilisation. Les peuples viennent se grouper autour des églises; les villages et les bourgs se peuplent et doivent leur origine à la religion de Jésus-Christ. L'idée civilisatrice de la propriété s'établit, et par suite la culture est en honneur; le Christianisme, plus fort que l'Empire, accomplit l'œuvre qui avait désespéré la politique des Césars.

Saint Hubert, pendant ses courses apostoliques dans les Ardennes, eut occasion de revoir le monastère d'Ambra qui lui servait de lieu de repos. Il y rencontra l'abbé Bérégise, son ancien ami et collaborateur; « il se lia intimement avec lui; leur amitié était cimentée par un égal amour de Dieu, par leur piété et enfin par la communauté de leurs efforts en faveur de ce lieu choisi par la Providence. Leurs fréquentes prédications opérèrent des conquêtes au profit du Christianisme; aussi le Seigneur permit-il que le pays où ils avaient, de leur vivant, enseigné la foi, les eût pour patrons et défenseurs après qu'il les eût appelés à lui (1). »

Comme saint Hubert exerçait la fonction des Apôtres, Dieu lui communiqua le don des miracles. L'auteur de sa vie rapporte le suivant, dont il avait été témoin oculaire. « Le saint évêque faisait avec son clergé la procession des rogations, établies en 475; on y portait la croix avec les reliques des Saints, et on y chantait les litanies, selon l'usage de l'Eglise. » Car en tout temps on a invoqué les Saints et honoré leurs reliques. « Cette pieuse cérémonie fut troublée par une femme possédée du démon : mais Hubert lui imposa silence, et lui rendit la santé en formant sur elle le signe de la croix. Dans un temps de sécheresse, il obtint encore de la pluie par ses prières (2). »

L'histoire rapporte un grand nombre de miracles que Dieu

(1) *Cantatorium* n° 7, trad. de M. de Robaulx.
(2) Butler, *Vie du Saint*.

opéra par son serviteur, en faveur de l'humanité souffrante. Avant de le rappeler à lui pour lui donner part à sa gloire, Dieu tout-puissant voulut l'entourer déjà de son vivant d'une auréole de gloire et l'investir aux yeux des hommes d'une puissance surhumaine : à cet homme qui avait su tellement vaincre la nature déchue et le monde, il confia la force surnaturelle de vaincre et d'extirper chez les autres toutes les misères qui sont la suite du péché. Jusqu'ici nous l'avons vu porter sa part du fardeau qui accable tous les hommes, et se consacrer à soulager tous les maux par son dévouement et sa générosité sans bornes. Maintenant son ardente charité reçoit de Dieu assez de puissance pour éloigner et pour guérir, par une parole ou une prière, les souffrances, qu'auparavant il ne pouvait que partager avec ses frères. Ses courses apostoliques ne lui procurent pas seulement l'occasion de répandre les leçons des vertus et les exemples de sa piété, mais encore de faire resplendir le pouvoir surnaturel que Dieu se plaît à confier à ses élus. La lumière de la foi qu'il répand partout et les bienfaits dont il sème sa route, sont pour les peuples qu'il évangélise, un témoignage manifeste de sa sainteté. Bientôt le bruit de sa sainteté et de la puissance que Dieu lui a déléguée, se propage au loin, et lui attire les supplications de l'infortune et de la douleur. Les mères affligées lui présentent leurs enfants à bénir; les indigents, les veuves viennent lui demander des consolations; les malades et les infi rmes se font porter vers lui; et tous trouvent en lui un tendre père et un sauveur. Mais jamais les prodiges que Dieu opérait par ses mains ne le firent devenir infidèle à cette profonde humilité qui le rendait si agréable devant le Seigneur. Toujours occupé de l'abîme de son néant, il rapportait à Dieu la gloire du bien qui était en lui et qu'il opérait en faveur des autres. Il ne se glorifiait que dans ses infirmités; en même temps qu'il mettait ses complaisances dans son abjection, il se

réjouissait que Dieu seul fût grand dans lui et dans toutes les créatures. Au milieu des bienfaits éclatants que Dieu répandait par ses mains, il n'attendait que d'en haut le succès de son ministère. Sa ferveur, loin de diminuer, augmentait de jour en jour et se manifestait par la continuité de ses jeûnes, de ses veilles et de ses prières.

Pour donner à sa prière la force invincible dont elle était douée, Hubert n'avait pas trouvé de meilleur moyen que l'exercice continuel de cette précieuse vertu. Du lieu de son exil, il entretenait un commerce habituel avec son Père céleste. Dans toutes les circonstances de sa vie, il invoquait avec confiance son secours tout-puissant, et il en recevait tous les jours de nouvelles grâces et de nouvelles faveurs, pour prix de sa fidélité et de sa persévérance. Malgré ses nombreuses fonctions et ses courses lointaines, pour porter à son peuple le pain de la parole sainte, il savait trouver au milieu de ses fatigues, de longues heures pour la méditation et la prière, il savait unir avec un rare bonheur la vie active et la vie contemplative. Après avoir pourvu, comme son Divin Maître, avec une laborieuse sollicitude, aux besoins de son peuple, il se retirait comme lui dans la solitude pour se perdre dans la contemplation de ses grâces et de ses miséricordes. Il priait tantôt sur le tombeau de saint Lambert, afin de nourrir sa piété par le souvenir du courage qui avait éclaté dans le martyr se vouant à la défense de la vérité et de la chasteté; tantôt c'était dans la forêt, où la voix de son bien-aimé l'avait appelé, afin de déplorer le malheur de ne pas avoir aimé plus tôt cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. D'autres fois, c'était dans les champs, pendant la nuit, sous la voûte du ciel, au milieu de cette nature dont chaque détail lui rapportait la grandeur et la clémence du Créateur : car telle est, en ceci, la différence entre les saints et les mondains : c'est que ceux-ci ne voient Dieu

nulle part, et que ceux-là voient Dieu partout. — Tous les objets qui l'environnaient lui servaient admirablement pour élever son cœur vers son Dieu, centre unique de son amour. Son âme élevée au-dessus des sens découvrait un nouveau monde, dont les richesses et les beautés la ravissaient hors d'elle-même. Les grandeurs et les plaisirs de la terre, dont les prestiges trompeurs séduisent leurs malheureux partisans, ne lui paraissaient plus que néant; les affections, les délices terrestres n'avaient plus de charmes et ne pouvaient pas même arriver jusqu'à la région élevée où l'esprit de la prière et de la méditation l'avait porté. — Heureux ceux qui aiment la prière! Ils acquièrent par sa pratique cette union intime avec Dieu dans laquelle on trouve un avant-goût des chastes délices du Ciel! Heureux, encore un coup, parce qu'ils suivent les traces de ceux qui sont déjà couronnés dans la patrie céleste!!!

CHAPITRE VIII.

Mort de saint Hubert (727).

Trente-six ans s'étaient écoulés depuis que saint Hubert avait revêtu avec l'habit de pénitence, la force de mépriser tous les plaisirs du monde et les satisfactions de la vie, et de marcher vers le ciel par un chemin semé d'austérités, de fatigues et de bonnes œuvres. Il avait employé trente années de son épiscopat à étendre le règne de Jésus-Christ tant dans le Brabant et la Taxandrie (Campine), que dans les Ardennes. Le Seigneur trouva sa fidélité assez éprouvée et son ministère suffisamment accompli. Il ordonna donc que celui qui avait si généreusement méprisé les pompes séduisantes d'une cour mortelle, fût en retour admis dans les délices immortelles de la cour céleste. Un an avant que sa mort arrivât, son divin Maître lui fit connaître par révélation que la rigoureuse saison de sa vie était passée, et que des jours plus longs et plus sereins allaient se lever sur lui. Il lui fit voir

5.

même cette cour céleste toute brillante de jeunesse et d'éclat, parée de tous ses ornements; et il lui fut dit que bientôt il pourrait s'y délasser de toutes ses fatigues et y recevoir, au sein des délices, la récompense de ses travaux (1). Dès son réveil, tout joyeux de cette prochaine délivrance, le Saint redoubla de ferveur, il se hâta de faire tous les préparatifs pour cet heureux voyage : il compta les heures du temps qui lui était donné, et n'en laissa échapper aucune parcelle sans la sanctifier par des prières plus ferventes, des jeûnes plus rigoureux et par des aumônes plus abondantes (2). Il mit tout en ordre dans sa maison; il visita plus souvent les églises et les reliques des Saints. Il alla surtout plus fréquemment encore prier au tombeau de saint Lambert et à l'autel de saint Aubin, afin de recommander son âme à Dieu par l'intercession de ces Saints (3). Un jour qu'il avait fait une longue oraison dans l'église Saint-Pierre, agenouillé devant l'autel de saint Aubin, il se leva, et s'étant tourné vers le mur, il désigna, à côté de cet autel, le lieu de sa sépulture, disant que *bientôt son âme quitterait ce corps de boue pour apparaître devant son juge* (4).

Ayant été consacrer une nouvelle église à Héverlé, croit-on, près de Louvain, il fit ses adieux à son peuple dans un long

(1) Una autem noctium, dùm tribulationis magnitudine pressus... ei cœlicus nuntius astitisse visus est... Et... ostendit illi aulam pergrandem, novitate, etc.... prædixit : post anni vertentis circulum, solvam tribulationis tuæ vinculum... (*Vita S. Hub.*, ab auctore contem., ap. P. Rob.)

(2) Ibid.

(3) Veniens ante sepulcrum B. Lamb.... etiam ante altare... B. Albini, orationem profudit... per eorum intercessionem Domino commendabat. ... (ibid); Butler, l. c.

(4) Instat enim tempus, quo hæc torpentia membra spiritus relinquat, judicique suo præsentandus occurrat. (*Vita S. Hub.* loc. cit.)

discours qu'il prononça à l'occasion de cette cérémonie. Immédiatement après, il fut pris de la fièvre. Il se remit en route pour Tervueren (*Fura Ducis*), près de Bruxelles, où il possédait une métairie provenant du domaine de Floribanne; mais la violence de la maladie l'obligea de s'arrêter quelque temps à Leefdael. Quand il fut arrivé à Tervueren, il se mit au lit et y languit durant cinq jours en proie aux plus vives douleurs, mais toujours calme et occupé sans cesse à prier, à réciter des psaumes et à parler du ciel et du jugement (1). Son cœur toujours si plein de compassion et de charité, tout en s'élançant vers le ciel, était encore ouvert à ceux qu'il avait aimés, et qui entouraient son lit de mort. Il les appelait sans cesse: *mes amis, mes enfants bien-aimés;* et il se recommandait à leurs prières (2).

Le démon ne trouvant plus rien dans cette âme qui appartînt à son pouvoir, et qu'une contrition parfaite n'eût mille fois lavé, fit un dernier effort, à ce moment suprême, pour lui inspirer de secrets mouvements d'orgueil, et lui ravir ainsi les mérites de ses mortifications et de ses fatigues; mais le Saint aperçut facilement l'imposture et sut la distinguer de l'opération divine : il se mit à réciter le beau psaume 90 (3), pour se mettre sous la protection divine, à l'ombre du Très-Haut, et il dissipa ainsi les artifices de l'ennemi du salut. Il se recommanda de nouveau aux prières des assistants parmi lesquels se trouvait Floribert fondant en larmes. Puis levant

(1) Solabatur decantatione psalterii... psalmorum sese occupabat decantatione. (*Vita S. Hub.*)

(2) Mei perdilecti, atque amantissimi filii, apud Christum jàm nunc pro meis intervenite fragilitatibus. (Ibid.)

(3) Celui qui s'établit avec confiance dans l'assistance du Très-Haut, se reposera tranquillement sous la protection du Dieu du ciel. *Tous les justes affligés ou tentés devraient savoir par cœur cet admirable psaume des Complies.* Qui habitat.

les mains vers le ciel : *voici*, dit-il, *le terme de ma vie et le moment où mon âme va être délivrée de sa prison corporelle*. — Enfin sentant approcher l'instant qui devait mettre fin au long martyre de son existence terrestre et le conduire à la vie éternelle, il voulut donner un dernier et solennel témoignage de sa fidélité et de son attachement à l'Église catholique, et marquer sa séparation d'avec les hérétiques de ce temps : il récita à haute voix le *Symbole des Apôtres* et l'*Oraison Dominicale* (1). A peine eut-il prononcé ces formules de foi et d'espérance, que son âme remplie de l'amour divin, se dégagea de son enveloppe mortelle et s'envola au ciel, au milieu de l'assemblée des Anges et des Saints (2)..... (30 mai, 727).

(1) Canebatque symboli verba;... iterumque orationis Dominicæ... (*auct. contemp.*)

(2) Angelicis cœtibus,... Sanctorum jungendus agminibus. (Ibid.)

CHAPITRE IX.

Le corps de saint Hubert est porté à Liége et y est enterré (727).

Après que le Saint eût rendu le dernier soupir au milieu des pleurs et des sanglots des assistants, on lava son corps (1) et on l'ensevelit avec un grand respect. Ce corps sacré fut ensuite transporté à Liége par des religieux accompagnés d'un grand concours de peuples. C'est alors que commença à se manifester cet élan populaire qui fut comme le sûr présage des honneurs que l'Église et tous les peuples allaient bientôt rendre à notre Saint.

On vit accourir de tous côtés une foule immense de fidèles, tant riches que pauvres, qui venaient rendre les derniers devoirs à celui qui avait été leur modèle et leur protecteur. Les larmes coulaient de tous les yeux; on entendait partout les gémissements et les lamentations des pauvres et des

(1) Corpus ablutum lymphis... (*auct. contemp.*)

malades à qui ses soins charitables allaient à jamais manquer, et qui accouraient en foule pour saluer une dernière fois leur bon père et leur bienfaiteur (1).

Mais il est impossible de décrire l'angoisse et la désolation des veuves, des orphelins, des indigents, qui perdaient leur défenseur, leur ressource et leur soutien (2). O bon Pasteur! s'écriaient-ils, à peine sommes-nous affermis dans la piété; et voilà que tu nous es enlevé : toutes nos ténèbres se dissipaient à ton enseignement : à ton approche toutes les maladies fuyaient de nos demeures! Maintenant que nous reste-t-il, sinon nos pleurs qui témoignent de notre misère et nous soulagent dans notre douleur!

C'est au milieu de ce deuil universel que voyagea la pompe funèbre. Arrivée près de Liége, les prètres et les religieux de la ville vinrent à sa rencontre, mêlant leurs chants sacrés aux lamentations et aux sanglots de tous. — Le corps du Saint, porté dans l'église de Saint-Pierre, y demeura exposé quelque temps à la vénération des fidèles. Son visage découvert réflétait plus d'éclat et de fraîcheur que pendant sa vie : on eût dit que la grâce qui avait animé son âme voulût animer son corps à son tour. — Enfin après les prières ordinaires, le corps du Saint fut déposé (727) au lieu qu'il avait désigné, près de l'autel Saint-Aubin, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, qui devait être le premier théâtre de sa gloire, après avoir été celui de ses rudes travaux pour l'amour de Dieu et le salut des âmes. Car le Seigneur ne tarda pas à manifester la sainteté de son serviteur, afin de faire voir que celui qui venait de cesser de vivre auprès des hommes, était

(1) Omnis ætas, uterque sexus, curvus arator, pannosusque bubulcus... ex omnibus villis et locis confluentes, ultimum vale dicturi, adveniunt. (*auct. contemp.*)

(2) Eheu! quid nobis jàm nunc restat salutis...? (ibid.)

immortel auprès de Dieu (1). Il s'opéra plusieurs miracles sur sa tombe, et alors, aux gémissements et aux lamentations des fidèles, succédèrent les accents d'une fervente dévotion envers l'élu du Seigneur.

(1) Ut... divinitùs cunctis ostenderet semper apud se vivere quem ab oculis hominum oculuerat terra... (*auct. contemp.*)

CHAPITRE X

Exaltation des Reliques de saint Hubert (743).

Seize ans après la mort de saint Hubert, Dieu voulut encore attirer une nouvelle gloire à son serviteur, et lui faire payer un juste tribut d'honneur pour tant d'abnégation de soi-même et de mépris pour les grandeurs du monde. Il inspira aux prêtres et aux religieux de Liége de relever le corps du Saint pour l'ensevelir plus honorablement. Ceux-ci procédèrent à l'exaltation de ses reliques en présence d'un concours nombreux de peuples. Le roi Carloman voulut assister à cette cérémonie avec toute sa cour. Quand le caveau fut ouvert et quand la pierre qui fermait sa tombe fut ôtée, on vit avec admiration que le corps du Saint n'avait souffert aucune altération, pas plus que les habits pontificaux dont il était couvert (1); on s'aperçut aussi que le corps exhalait une

(1) Gloriosum ejus corpus illæsum a corruptione... repererunt...

agréable odeur quoiqu'il eût été enseveli depuis seize ans, sans aucun parfum (1).

Dieu voulait que cette chair brisée par les austérités de la pénitence, et qui n'avait reculé devant aucune fatigue, fût préservée des désordres de la mort qui détruit tout dans les autres. Il voulait que ce corps qui, pendant sa vie, avait servi à répandre la bonne odeur de Jésus-Christ, répandît même dans la mort ce doux parfum, afin de proclamer par là la sainteté de celui dont la vie avait été sanctifiée par la pénitence et les bonnes œuvres.

Le pieux roi, plein d'admiration pour ce gage de la miséricorde divine (2), voulut retirer lui-même de la fosse, avec l'aide des grands de sa cour, ce corps sacré et odoriférant. Ensuite il le porta processionnellement dans l'église, au milieu de nuages d'encens, à la lueur d'une multitude de flambeaux que portaient les religieux et les citoyens les plus honorables de la ville, tandis que le temple retentissait du chant mélodieux des hymnes saintes, et que l'air était embaumé du plus agréable parfum (3). On plaça les restes du Saint devant le maître-autel où ils furent révérés pendant quatre-vingt-deux ans. Le roi fit à cette occasion de riches présents à l'église de Saint-Pierre; il lui légua par testament des terres et de nombreux revenus.

et indumentorum ejus conservata pulchritudo et antiqua novitas. (*auct. contemp.*)

(1) Illudque (corpus) senserunt odorifico odore fervere. (ibid.)

(2) Admirans potentiam Domini... misericordiam collaudavit.

(3) Sustulit ex vase sepulchri... cum magnâ hymnorum decantatione, sed et candelabrorum lumine, aromatumque suavissimo odore, detulit ante sacrum altare. (Ibid.) *Durant tout le moyen-âge, les rois et les empereurs ont recherché l'honneur de porter les reliques des Saints dans leur exaltation et translation.* (Butler, X, 459; MM. Dufau, loco cit, De Noüe, *Études sur le pays de Stavelot, etc.*)

Cette exaltation eut lieu le 3 novembre de l'année 743 : on fixa à ce jour la fête de saint Hubert dans toute l'Église catholique.

« Voilà donc celui qui a méprisé la gloire du monde, qui a fui la société des grands et les pompes de la cour : voilà que tous les peuples, les grands seigneurs, le roi lui-même, viennent le visiter et l'honorer par leur souveraine majesté. Sa piété a passé pour une folie aux yeux du monde, et maintenant on voit que sa folie a confondu la sagesse des mondains. Il s'est fait pauvre, *il a vendu tout ce qu'il avait* pour acheter la gloire du ciel : Dieu la lui a donnée; et de plus, *il a exalté* sur la terre *celui qui s'était* si profondément *abaissé.* »

CHAPITRE XI.

Translation des reliques de saint Hubert de Liége à Andage (825). — Le culte de saint Hubert est établi.

Après la mort de l'abbé Bérégise (724), ses successeurs continuèrent longtemps la vie solitaire à Ambra. Des clercs avaient été substitués aux moines, premiers habitants du monastère du lieu; mais la ferveur se ralentit peu à peu parmi eux (voyez p. 17); les bâtiments tombaient en ruine, et bientôt le monastère fondé par Pepin de Herstal ne fut plus habité que par un petit nombre de solitaires. « Se voyant comme perdus sur cette terre stérile et déserte, les clercs d'Ambra eurent recours à l'évêque de Liége afin d'obtenir qu'il améliorât leur situation. — Le siége épiscopal de Liége était alors occupé par Walcand, de glorieuse mémoire (1), prélat

(1) Walcand était fils du duc des Ardennes ou de Bouillon. Il mou-

plein de vigueur et de zèle pour gouverner et réformer les choses ecclésiastiques. — Les clercs d'Ambra lui racontèrent comment cet endroit avait été autrefois choisi par la Providence (1), et lui exposèrent leurs besoins. Walcand se réjouit d'une si belle occasion d'avancer son salut, en coopérant aux desseins de la volonté divine sur ce lieu; il s'efforça de tout son pouvoir de les exécuter (2), » et avec l'aide de Dieu il parvint à restaurer complètement cet établissement. Il fit (814) réparer l'église et relever les bâtiments qui tombaient en ruine; il y ajouta de nouvelles constructions qu'il étendit un peu plus à l'orient, vers la fontaine qui donna le nom d'*Andage* au monastère. Voulant donner de l'importance à cet établissement auquel il était fort attaché, « il lui assura légalement et à perpétuité des possessions et des revenus suffisants..., soit en lui abandonnant une partie de son patrimoine et de celui de son frère..., soit même en retirant aux séculiers les fiefs qui leur avaient été concédés pour les lui conférer en toute propriété, afin de subvenir ainsi à ses besoins présents et futurs (3). »

A cette époque le nom d'Ambra disparaît et est remplacé par celui d'Andage (*Andaïnum* ou *Andagium*), tiré, suivant Rom. Hancar et l'auteur de la vie de Bérégise, d'un petit ruisseau qui fournit les eaux au monastère.

Arriva l'époque des réformes dans les monastères (816 et 817). Le concile d'Aix-la-Chapelle tenu (817) à ce sujet obtint un heureux résultat.

C'était aussi l'époque des largesses pieuses de Louis-le-

rut en 832, et fut inhumé au village de Serinchamps, canton de Rochefort, province de Namur.

(1) Voir ci-dessus, p. 16, l'origine du monastère.

(2) *Cantat.* traduction de M. de Robaulx nos 4 et 5.

(3) Ibid.

Débonnaire. Ce prince pieux « favorisait singulièrement l'Église, soit en augmentant les congrégations déjà existantes, soit en en fondant de nouvelles et en engageant ainsi les évêques et les seigneurs à suivre son exemple (1). » — Walcand supprima la communauté des clercs d'Andage, le 10 août 817, et les remplaça par des religieux bénédictins, tirés du monastère de Saint-Pierre à Liége, fondé par saint Hubert. Il établit Alveus abbé du monastère d'Andage et le chargea d'y réédifier la discipline religieuse tombée en oubli; il lui « confirma par acte solennel, la possession des biens et des revenus suffisants à la subsistance des religieux....... De nombreux fidèles vinrent dans ce désert reculé, afin de se vouer à Dieu avec d'autant plus de liberté, qu'on y était plus éloigné de toute distraction : de nobles clercs de l'église de Saint-Lambert s'y retirèrent aussi, prirent l'habit religieux et renoncèrent courageusement au monde.

« Ceux-ci cherchèrent le moyen de donner un nouveau lustre au monastère, et, pleins de confiance dans les dispositions bienveillantes de l'évêque, lui demandèrent (817) d'y transférer le corps de saint Hubert, ajoutant que le patronage de saint Lambert suffisait à la ville de Liége. Cette demande, à raison de son importance, parut fort délicate à Walcand, mais grâce à la bonté divine, à laquelle rien n'est impossible, elle obtint, » trois ans après pourtant, « un plein succès, car Louis-le-Débonnaire ayant convoqué un concile provincial (821) dans l'église de Sainte-Marie, à Aix-la-Chapelle, le pieux empereur voulut y assister, afin de veiller lui-même aux intérêts de l'Église. Là Walcand ayant ouvert l'avis de transférer à Andage le corps de saint Hubert, grâce à l'influence divine, cette proposition fut approuvée par l'empereur et par le synode tout entier, à condition

(1) *Cantat*, traduction de M. Robaulx, nos 4 et 5.

néanmoins que cet illustre pontife serait convenablement honoré, et que, d'un autre côté, il serait abondamment pourvu, pour le présent et pour l'avenir, aux besoins des frères réunis en cet endroit (1). » Cependant quatre années s'écoulèrent encore avant que ce décret reçût son exécution. Le judicieux Roberti croit que ce retard fut occasionné par les guerres qui survinrent, et par les préparatifs pour la cérémonie de cette translation.

Le 21 septembre de l'an 825, la seizième année de l'épiscopat de Walcand, commença cette auguste cérémonie. — L'évêque ouvrit la tombe du Saint en présence de Louis-le-Débonnaire et d'une foule innombrable de personnes. Le corps du saint pontife fut retrouvé dans le même état de conservation, qu'on l'avait trouvé lors de la première translation. Sa chair s'était conservée aussi intacte que le jour de son inhumation (2). Ce corps sacré fut ensuite transporté par des prêtres, accompagné du clergé et du peuple pieux, au milieu des chants religieux et d'une pompe extraordinaire, à l'église de Saint-Lambert, où il demeura de nouveau exposé pendant trois jours à la vénération des fidèles. Après ce temps de prières et de veilles sacrées, l'évêque remit ce précieux dépôt entre les mains des moines d'Andage, qui le reçurent avec des acclamations de joie et de bonheur; et ils se mirent en marche pour leur monastère en célébrant les louanges du Seigneur toujours *admirable dans ses Saints*. Un grand concours de peuple, plusieurs évêques de France et d'Allemagne et l'empereur accompagné d'une foule de

(1) *Cantat.* nos 5 et 6, traduction de M. de Robaulx; ap. P. Roberti, p. 67 et 68.

(2) A corruptione... totius corporis compago, ità aliena, immunisque est reperta quemadmodum tempore Karlomani legitur fuisse inventa... (ap. P Rob.)

seigneurs, tous animés de cet instinct populaire qui est souvent le présage de la vraie renommée, suivirent le cortége jusqu'à la Meuse, avec la douce confiance que le Saint leur conserverait sa protection, et secourrait de son pouvoir tous ceux qui l'invoqueraient dans leurs besoins. L'empereur fit à cette occasion des dons d'une magnificence toute royale au monastère d'Andage. On remarquait entre autres, un texte des Évangiles, orné d'or et de pierreries, un psautier écrit en lettres d'or, des vases sacrés, des ornements sacerdotaux, quelques ouvrages des Saints Pères (1).

Arrivés à leur destination les moines ouvrirent le cercueil, et s'assurèrent de nouveau que le corps saint y était en entier; ils en ôtèrent l'étole miraculeuse, la crosse d'ivoire, une sandale, le peigne et le cornet tous deux d'ivoire; tous objets que l'on montre encore aujourd'hui, à l'exception de la sandale, et qui, selon Happart, Hancar et le savant Roberti, ont appartenu à saint Hubert. — C'était la coutume d'enterrer avec les morts les insignes de leur dignité, les instruments de leur supplice, des couronnes pour les vierges, une fiole du sang du martyr. — La précieuse dépouille fut ensuite déposée dans une chapelle ardente de l'église relevée par le Bienheureux Bérégise et réparée par Walcand; « et il y a lieu de croire que le saint évêque se sera réjoui de reposer au même lieu que son bienheureux » ami et collaborateur. « Ils étaient en effet contemporains, ils avaient travaillé dans le même but, il convenait donc qu'après avoir été unis par l'amitié de leur vivant, leurs corps fussent, après leur mort, exposés ensemble à la vénération des fidèles (2). » Ceux-ci ne firent pas défaut à l'hommage éclatant dû à l'apôtre des Ardennes au lieu où ses restes chéris devaient re-

(1) *Cantat.* Passim, trad. de M. de Rob.; ap. P. Roberti.
(2) *Cantat.* Nos 6 et 7, trad. de M. de Rob.; ap. P. Rob.

poser définitivement. Les peuples d'Allemagne, de France, du Condroz, et surtout des Ardennes, ne connurent pas plutôt son arrivée à Andage, qu'ils vinrent en procession prier sur les lieux sanctifiés par sa pénitence et par la présence de ses augustes reliques. De nombreux miracles furent le résultat de la tendre confiance qui entraînait à un si long et si pénible voyage tant d'humbles et de pauvres fidèles. Nous ne voulons pas transcrire ici ces miracles dont les détails ont été conservés dans les chroniques de l'abbaye; nous déclarerons seulement qu'ils remontent tous à une époque antérieure à l'an 1050. Le P. Roberti les a trouvés rapportés dans le même manuscrit ancien que l'histoire de la vie et de la translation du Saint, et écrits par la même main. Ce savant jésuite déclare que ces miracles méritent, aux yeux de l'historien, la même autorité que l'histoire du Saint dont ils font suite. Leur nombre et leur caractère touchant démontrent jusqu'à quel point la foi en saint Hubert et la vénération de son nom s'étaient rapidement propagées et enracinées dans les cœurs des catholiques. Il était du reste naturel que son culte s'établît en Belgique, et particulièrement dans cette partie des Gaules qu'on appelle *Ardennes*, où il avait évangelisé les peuples et déjà opéré des prodiges de guérison, et laissé des exemples de sainteté dont le récit fit bientôt connaître sa glorieuse renommée. La France et l'Allemagne (1) se distinguèrent surtout par leur dévotion sincère envers notre Saint; et en peu de temps on vit s'accroître le nombre et la ferveur des fidèles de ces deux pays, qui venaient chercher auprès de sa tombe un aliment à leur piété et un remède à leurs maux. Chaque jour la miséricorde divine accordait des grâces plus nombreuses à ceux qui recouraient à l'intercession de saint Hubert. Les nombreuses

(1) Ap. P. Rob. p. 279 et s.

guérisons obtenues par son intercession et l'emploi de son étole miraculeuse, dans des maladies graves et pour des morsures dangereuses, attirèrent à Andage une foule de pèlerins si grande que ce pèlerinage fut bientôt mis au nombre des plus célèbres pèlerinages du monde chrétien. Désormais le culte du Saint est à jamais établi : chaque année, une fois, le soleil se lève sous son invocation; chaque jour, des litanies, des processions, des indulgences popularisent la dévotion à l'Apôtre des Ardennes; des milliers de catholiques se saluent de son nom, et se félicitent seulement parce qu'ils ont le bonheur d'être nommés comme lui. Le nom d'*Andage* disparaît comme par enchantement devant l'amour des peuples pour le nom de *Saint-Hubert*. Ce nom béni est célébré et invoqué par des milliers de voix; voix de l'innocence et de la pénitence; voix du malheur et de la souffrance, qui toutes ensemble forment sur la terre un immense écho aux concerts des anges dans les cieux.

CHAPITRE XII.

De l'Abbaye de Saint-Hubert. (687-1848.)

Le pèlerin de Saint-Hubert, quelle que soit la contrée d'où il vienne, doit passer par les chemins obscurs de la grande forêt ardennaise, dont les hauts arbres séculaires ne lui laissent apercevoir que la partie du ciel qui est immédiatement au-dessus de sa tête. Ces arbres, vieux témoins de tant de larmes, de tant de fatigues, lui sont devenus sacrés depuis les larmes et les fatigues de l'Apôtre des Ardennes. On dirait que leurs années remontent jusqu'à la date de la pénitence du Saint qui les a choisis pour cacher ses austérités et son existence. Leurs immenses racines ont soulevé la terre qui les recouvrait, et s'élevant au-dessus du sol, elles présentent au pèlerin des siéges naturels. Là, assis ou agenouillé sous les vastes rameaux qui pendent de tous côtés, il ne peut s'empêcher de recueillir quelques bonnes pensées qui sem-

blent descendre de leurs cîmes silencieuses et demander sa part de protection au Saint qu'il vient vénérer...

Il marche assez longtemps dans cette sombre avenue, lorsque tout-à-coup les arbres s'écartent à droite et à gauche, et le laissent seul et pensif en face des hautes coupoles de l'église qui apparaît et de ses clochetons élancés, semblables à des sentinelles qui veillent à la garde du temple. De la hauteur, comme de la Montagne Sainte, il prie comme le pèlerin de l'Orient à la vue de la Ville Sainte.

La vue reste bornée tout autour par une suite de collines couronnées de forêts, qui s'étendent en s'arrondissant, et embrassent l'immense clairière où s'élève la petite ville de Saint-Hubert. On avance pendant quelque temps sur une terre où il semble que nul arbre n'ait voulu prendre racine. Les rayons du soleil tombant sur le sol couvert de bruyères, donnent à la lumière une teinte mate et plombée. On aperçoit çà et là quelques pauvres villages attachés aux penchants des collines, ou jetés dans les creux des vallons.

Mais ce qui excite surtout l'admiration, c'est de voir les admirables proportions de l'église, son élévation majestueuse au-dessus de tout ce qui l'avoisine, les deux grosses tours abritant la statue colossale du Saint qui bénit la ville, les hauts pignons des transepts qui s'élèvent et soutiennent les regards du pèlerin et des voyageurs ennuyés de l'uniformité stérile du pays, les bâtiments de l'abbaye et d'autres maisons avec leurs jardins, se groupant en terrasse sur le reste du versant. Quand on voit ces édifices imposants, élevés dans un pays dépourvu des matériaux nécessaires à leur construction,et à une époque où il n'existait presque aucune voie de communication, on s'étonne justement qu'un seul monastère ait osé « entreprendre et ait pu mener à fin ces œuvres colossales; tandis que les plus puissants royaumes d'aujourd'hui seraient hors d'état, avec leur fiscalité, d'en achever de

semblables : victoire majestueuse et consolante de la foi et de l'humilité sur l'orgueil incrédule (1). »

La petite ville de Saint-Hubert renferme aujourd'hui environ 2,200 habitants. Son origine ne doit pas remonter au-delà de 817; elle la doit, avec ses développements successifs et ses ressources, au monastère du lieu. Ce n'était primitivement qu'un mauvais village de pauvres et de travailleurs qui vinrent appuyer leurs cabanes aux murs du monastère dont ils recevaient la nourriture, l'instruction et des terres toutes défrichées et exemptes de contributions. Quand les reliques de saint Hubert furent transférées à Andage (825), les nombreux miracles qui s'opérèrent sur son tombeau et surtout les effets merveilleux de la Sainte-Étole, y attirèrent une foule de pèlerins, de marchands et d'étrangers qui peu à peu y fixèrent leurs demeures pour être plus près du patronage du Saint et du monastère : ce qui augmenta considérablement le nombre des cabanes. — Dès-lors le village existe; le saint Patron lui a donné son nom; les foires, les processions, les marchés y sont régulièrement établis; sa prospérité augmente avec la réputation de la Sainte-Étole et avec les bienfaits du monastère. Protégé constamment par les abbés, ce village arrive insensiblement à l'état de ville. — Aujourd'hui encore, sa belle église, et les reliques fameuses y attirent de tous les points de la chrétienté un grand nombre de pèlerins et d'étrangers : ce qui constitue en grande partie la ressource des habitants. Les riches éclats de la crosse abbatiale, n'ont pas moins servi à y créer quelques fortunes. De belles routes ouvertes récemment la mettent en communication avec les autres pays et y amènent chaque jour une foule de voyageurs qui, bien qu'effrayés de la rigueur du climat et de l'aspect du sol, s'y laissent cependant attirer par la célé-

(1) M. de Montalembert, l. c.

brité du pèlerinage. En arrivant, tout leur parle du patron; ses traces, ses souvenirs se rencontrent partout; son nom est dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres, comme sur toutes les parties du monument.

Le pèlerin pieux s'empresse d'aller faire sa prière devant l'autel du Saint; le voyageur plus curieux et moins pressé, s'arrête à contempler les somptueux bâtiments du palais abbatial; il demande l'origine de l'abbaye, ses progrès et sa suppression.

L'origine du monastère d'Andage (687) a dû être rapportée précédemment (p. 15), à cause des rapports qu'elle a avec la conversion et l'apostolat de saint Hubert, et avec la translation de ses reliques.

Lors du rétablissement du monastère d'Ambra (814), et de l'installation des moines bénédictins (817) (p. 56), l'évêque Walcand lui avait accordé par acte solennel de riches possessions et de nombreux revenus, en toute propriété. Cette donation fut approuvée par le sénat et le clergé de la ville de Liége, et ratifiée par le pape Léon III et par l'empereur Louis-le-Débonnaire; « cette double ratification lui donna une nouvelle force..... on y lit : Nous avons disposé en faveur de ce monastère et nous lui faisons donation, en toute propriété, des possessions suivantes : Arville, Louville, Naomé, Paliseul, Gemelle, Tellin, Lesterny, Revogne, Frandeux, Givet, Anseremme, Romedenne, les paroisses de Maissin, Martelange et Boulaide, avec toutes leurs dépendances; du consentement de notre chapitre, nous avons également concédé, pour toujours, à ce monastère, les biens n'appartenant pas en propriété à notre cathédrale, mais constitués en titre de bénéfice..... comme Terwagne, Tilleur, Marloie, Aïe (Aye), Avent, Nettine, Florzée, Wanlin, Ardenne, Bras, que l'on appelle aussi Vesqueville, Lizer, Evernicourt, Souspy, Noyers, Busthesamy, trois vignes au château de Huy, une

maison que nous avons fait bâtir près de Liége, une vigne et une manse de terre sur le territoire de Viugnis, avec toutes leurs dépendances..... Accomplissant, comme nous croyons, la volonté divine, du consentement de nos fidèles, nous donnons aux susdits moines, chaque année, vingt livres d'or, la dîme du fromage dans toutes les métairies dépendantes de nos domaines, la dîme du vin à Goganheim, Besthaheim et Cuneron; de plus, les métairies de Taviers et d'Ernau, afin que les religieux, vivant selon la règle, soient pourvus abondamment des choses nécessaires à la nourriture et au vêtement. Nous désirons ardemment que ces concessions faites en présence de nos clercs et de nos laïques, soient maintenues par nous et nos successeurs. L'empereur ayant été informé de toutes ces dispositions prises par nous, avec la grâce de Dieu, il en ressentit une grande joie, et afin que l'évêché de Tongres (1) ne souffrît aucun dommage, par suite des donations faites au monastère précité, il donna à Sainte-Marie et à Saint-Lambert une abbaye de religieuses..... L'évêque donna en outre au monastère d'Andage la forêt de Wagimont et fit approuver cette donation par un édit impérial (2). »

Le monastère acquit en peu de temps (955-1090), l'alleu de Smuid, la seigneurie de Bomal et celle de Gembes, achetées par l'abbé Thierry, les biens de Grupont et de Villance, le fief de Chevigny, la seigneurie de Chauvency, dont la moitié fut donnée par le comte Étienne en dédommagement de la bâtisse illégale du château de Mirwart (955) sur les propriétés de l'abbaye, la terre d'Estinne, près de Durbuy, léguée en 1064 par de Harency, à condition d'être enterré au monastère, les terres de Gaudrehengnies, de Somme et de Mouson; il acquit en outre les prieurés de Prys (1068), de Château-Porcien (1087),

(1) Voir à la fin du volume la note III, vers la fin.

(2) Conf. *Chron. de l'Abb.* par M. de Robaulx.

de Cons (1088), de Saint-Brice (1090), de Sancy, de Saint-Remy, de Bouillon, de Flabeuville, qui avec Évernicourt, Souspy et Noyers, forment onze prieurés dépendants de Saint-Hubert.

Ce fut à cette époque que le monastère de Saint-Hubert brilla de son plus vif éclat. L'abbé Thierry (1055-1086), homme d'une haute vertu et d'un génie supérieur, « modèle d'observance religieuse parmi les maisons en deçà du Rhin, améliora singulièrement l'état moral et le temporel du monastère (1). » La règle de saint Benoît y fleurit de toute la perfection de la vie religieuse. Le monastère donna alors le spectacle édifiant d'une régularité et d'une dévotion qui frappait d'admiration les hauts prélats français et allemands qui se plaisaient à le visiter, tant pour jouir de la solitude religieuse, que pour recueillir les sages avis et les entretiens édifiants du savant abbé. Les archevêques de Lyon, de Cologne, les évêques de Liége, de Constance, de Langres, de Laon, de Mâcon, de Metz, de Reims, de Soissons, de Toul et de Verdun, lui créèrent de riches revenus, lui cédèrent des paroisses et lui soumirent plusieurs prieurés, dans leurs diocèses respectifs.

La réputation de l'abbé de Saint-Hubert, la piété exemplaire des moines, si rare alors, et leur stricte observance connues au loin, attirèrent au monastère l'affection et les libéralités des seigneurs du pays. Plusieurs seigneurs choisirent le monastère de Saint-Hubert pour lieu de sépulture; et à cette occasion lui firent de riches concessions de propriétés, de châteaux, de métairies, moulins, brasseries, terres cultivées et non cultivées, de droits de pêche, de dîmes, de pré-

(1) *Cantat.* pas., trad. de M. de Rob. C'est cet abbé Thierry Ier qui bâtit (1060?) l'église de St-Gille au lieu où Plectrude reçut le billet céleste, et où étaient primitivement l'église et le monastère d'Ambra. (V. p. 16 et 56.)

mices de chasses aux bêtes fauves. D'autres donnèrent au même monastère des biens fonds, des fiefs, des maisons avec leurs habitants, à titre de restitutions de dîmes et d'autres redevances non payées. Le droit de tenir des foires et des marchés, de lever des impôts, d'exiger des corvées, de rendre haute et basse justice fut confirmé aux abbés. La confirmation de ce droit date déjà de la première moitié du XI[e] siècle. Mais les abbés avaient leur avoué judiciaire pour procéder aux exécutions de la haute justice, et leur avoué militaire pour les protéger contre les fréquents pillages auxquels leurs biens étaient exposés. Ces *avoués* étaient quelques puissants seigneurs qui se faisaient payer leurs services. Ils furent remplacés dans la suite par les *baillis*. Pepin de Herstal fut le premier avoué de Saint-Hubert (1).

Dès 825 à 837, plusieurs paroisses contractèrent la coutume de venir chaque année en procession à l'église de Saint-Pierre à Saint-Hubert et d'y apporter chacune son offrande (2). Cet usage, établi par suite des miracles continuels qui s'opéraient sur le tombeau du Saint et par l'emploi de la Sainte-Etole, fut reconnu, confirmé et réglé par un édit de Louis-le-Débonnaire et de l'évêque Walcand.

C'est aussi à cette époque qu'il faut rapporter l'origine des confréries de Saint-Hubert, autre source de revenus pour l'abbaye. Des familles et des provinces entières, telles que les Pays-Bas de Liége, les pays de Cologne, de Trèves, de Lorraine, de Franche-Comté, de Langres, etc., désirant se mettre sous la protection du Saint et avoir part aux prières des religieux, s'engageaient à payer une rente annuelle à Saint-Hubert. De là est venu l'expression encore usitée, *se*

(1) Conf. *Chron.* I. c.

(2) L'église de Saint-Hubert retint longtemps le vocable de Saint-Pierre, à qui saint Materne l'avait dédiée : saint Hubert y avait seulement un autel.

faire arrenter, qui signifie aujourd'hui se faire inscrire dans la confrérie de saint Hubert.

Les ducs de Bouillon, les comtes de Flandre, de Namur, de Montaigu, de Durbuy, de Chigny, de Mouson, se déclarèrent les protecteurs et les défenseurs de l'église de Saint-Hubert. — Plus tard, nous verrons Charles-Quint, Charles-le-Téméraire et Henri IV, prendre le monastère sous leur protection.

On compte quatorze souverains pontifes, depuis saint Grégoire VII (1073), jusqu'à Urbain VIII (1623), qui donnèrent des bulles ou des rescrits en faveur de l'abbaye de Saint-Hubert, lui accordèrent de nombreux priviléges, et qui lancèrent un anathème éternel contre quiconque porterait atteinte aux biens meubles ou immeubles qu'elle possédait ou acquerrait à l'avenir. Aussi le monastère de Saint-Hubert s'est-il toujours distingué d'une manière héroïque par son attachement continuel au Saint-Siége, surtout pendant les troubles et les désordres des Investitures.

L'entretien des religieux, des pauvres et de nombreux pèlerins, la construction et les réparations des vastes bâtiments de l'abbaye, la décoration de l'église et les frais du culte absorbaient tous ces riches revenus. Plus d'une fois même, les religieux se sont vus manquer des choses les plus nécessaires à la vie. A ces chefs de dépenses, ajoutez la mauvaise administration de quelques abbés inexpérimentés, les violences de certains seigneurs qui empêchaient la culture des terres ou la rentrée des revenus, et les fréquents pillages auxquels les biens du monastère et le monastère lui-même furent souvent livrés, et vous serez justement étonné que les moines aient pu nous laisser d'aussi splendides édifices.

Nous voyons que déjà, avant 1033, les bâtiments de l'abbaye étaient divisés en trois quartiers : celui de l'abbé, celui des frères et celui des étrangers. Il y avait à côté du monastère, au midi de l'église, un hôpital entretenu aux frais de

l'abbaye. Les moines avaient en outre établi une maladrerie à quelque distance de leur demeure pour y recueillir et y soigner les malades atteints de la lèpre que les croisés avaient rapportée de l'Orient avec les arts et la gloire. — On montre à l'ouest de la ville de Saint-Hubert, l'endroit qui porte encore le nom et les vestiges de cette maladrerie, ou ladrerie.

Qui pourrait compter le nombre de malheureux, d'infirmes, d'orphelins, de voyageurs qui arrivaient à Saint-Hubert et qui recevaient la nourriture et l'entretien du monastère? C'était, comme bien d'autres monastères, un lieu de halte et d'hospitalité sans bornes, offert aux nombreux pèlerins qui venaient vénérer le patron du lieu, ou qui suivaient la grande route si battue du Nord au tombeau des Apôtres à Rome.

L'église, déjà très-vaste du temps de l'abbé Thierry, était ornée de chapelles latérales et d'une crypte. Elle possédait des meubles très-riches, tels qu'un calice de vingt livres d'or, une table d'or qui recouvrait le maître-autel, des ornements de tissus précieux, des livres de grande valeur, des orgues, etc. Henri, évêque de Liége (1078), trouva l'église de Saint-Hubert si bien ornée, qu'il aimait à venir y célébrer les solennités de Pâques et de Noël, et y faire les ordinations au temps prescrit. L'église était si riche en ornements, dit un témoin oculaire, que chacun en portait de précieux et de conformes à son rang. L'évêque lui-même avait laissé les siens, pour revêtir une chasuble blanche portée autrefois par le pape Léon IX et donnée par Béatrix et Mathilde à l'abbé Thierry (1), lorsque celui-ci, se rendant à Rome, passa par la Toscane. Cette communauté était si nombreuse que, dans les cérémonies, on ne s'aperçut pas de l'absence de vingt-six des frères occupés à assister l'évêque. La postérité croira à peine quelle pompe ce prélat déploya, quelle joie il fit écla-

(1) *Cant.* trad. par M. de Rob.

ter en célébrant la fête de Pâques.... Cependant les personnes de sa suite, mécontentes d'être retenues loin de Liége, dans une si triste solitude, s'étonnaient de ne manquer de rien, soit dans le service divin, soit pour les besoins ordinaires de la vie. (1)

A cette époque, on comptait parmi ces nombreux religieux des savants en toutes sciences : des peintres distingués, des musiciens et des organistes habiles, de savants copistes, très-habiles dans l'enluminure des lettres capitales et la gravure sur bois et sur pierre. L'abbaye possédait une double école d'où sont sortis des élèves distingués; on cultivait avec succès dans cette maison la littérature, la musique, la peinture, la gravure..., la médecine, la physique, la morale, la métaphysique, l'histoire, la politique et l'agronomie.

Saint-Hubert a donné le jour à quelques hommes qui se sont fait un nom dans les lettres et les arts (2), et dont toute la gloire revient encore au monastère. L'*Histoire* du moine Hancar, le *Cantatorium*, la *Vie de saint Bérégise*, les *Lettres des Abbés*, etc., sont des monuments authentiques de la gloire littéraire de cette maison et prouvent, avec sa riche bibliothèque, que la science y fut toujours en honneur. Saint-Hubert a, dans tous les temps, produit de grands hommes pour gouverner d'autres monastères (3). Les papes confiaient à ses abbés des missions importantes.

L'état du monastère fut prospère jusques environ 1096. Alors, le simoniaque Otbert de Brandebourg, prince-évêque de Liége, de triste mémoire, persécuta l'abbé et les moines de Saint-Hubert qui refusaient de communiquer avec lui. L'abbé dut passer quinze ans dans l'exil. Ce fut un temps de ruine pour le monastère; la religion y perdit singulièrement

(1) *Cantat.* trad. par M. de Rob.
(2) *Chron.* par M. de Robaulx.
(3) M. de Noüe. l. c.

de son lustre, et même y dépérit entièrement...; ses biens temporels furent dilapidés...; une partie des moines quittèrent le monastère pour ne pas communiquer avec Otbert excommunié, emportant avec eux les plus beaux ornements de l'abbaye et de l'église. Les revenus furent attribués aux prieurés où les religieux s'étaient retirés pour fuir le contact de l'hérétique. Enfin, tout ce qu'on put prendre on l'enleva impunément, et, ce qui est inouï, le monastère lui-même fut mis ouvertement au pillage; les agents d'Otbert enlevèrent la table d'or du maître-autel, brisèrent trois croix également d'or et ornées de pierres précieuses (1). Les riches présents en or, en argent, en ornements de tissus précieux et en livres, donnés autrefois par Louis-le-Débonnaire et l'évêque Walcand, disparurent par la négligence des abbés intrus, ou furent brûlés par spéculation. Les riches ornements d'or qui revêtaient la châsse de saint Hubert furent enlevés..., des draperies, l'or et une quantité de pierres précieuses appartenant à la maison furent donnés à des étrangers. — L'administration du temporel fut négligée et même confiée à des personnes plus zélées pour leurs intérêts que pour ceux du Seigneur et des religieux; les terres n'étaient plus cultivées régulièrement. Les abbés imposés au monastère par Otbert vendaient ou donnaient les biens, les fiefs, les dîmes, les manses, pour se faire des amis. Enfin, les revenus, réduits presque à rien, et la disette se faisant sentir, on dut vendre les ornements laissés à l'église, hypothéquer et même vendre des moulins, des biens et des revenus (2).

(1) Ces objets précieux n'étaient pas rares au moyen-âge... Charlemagne donna à Saint-Pierre de Rome une table d'argent; une autre à l'évêque de Ravenne, et une d'or à ses héritiers. Louis-le-Gros fit don à l'abbaye de Saint-Denis d'un crucifix d'or, d'une table d'or ornée de pierres précieuses, etc.

(2) *Cantat.* passim. loc. cit.

Vers 1130, un incendie consuma l'église du monastère; le savant abbé Gislebert en commença la reconstruction qui fut achevée par son successeur, Jean de Waha : ce fut la troisième église bâtie au même lieu.

Ce fut aussi vers cette époque que le monastère reçut par donation, du comte de Laroche, la ferme dite *Converserie*, ainsi appelée dès avant 1144. Elle est située à environ une lieue nord-est du monastère. C'est en cet endroit que saint Hubert chassant fit la rencontre du cerf miraculeux; c'est là encore que, suivant la tradition la plus accréditée, il passa plusieurs années de pénitence. Une chapelle bâtie là en mémoire de ces deux grands faits de la vie du Saint, consacra longtemps ce souvenir; on en voyait encore les ruines en1535.

De 1200 à 1415, les affaires temporelles du monastère furent rétablies considérablement; les mœurs et la discipline reçurent également une heureuse réforme. Deux nouvelles bulles des papes vinrent, l'une renouveler les priviléges concédés antérieurement, l'autre accorder aux abbés de Saint-Hubert le droit de porter les ornements épiscopaux dans les cérémonies sacrées. La puissance des abbés et leur influence s'augmentèrent dans le public : nous les voyons siéger aux conciles et admis aux États du duché de Luxembourg.

Les deux *ordres des chevaliers de Saint-Hubert* s'établirent en l'honneur de la Très-Sainte Trinité, des cinq plaies de Notre Seigneur et de la Sainte Vierge, sous la protection de saint Hubert : le premier, à cause d'une victoire remportée le jour de la fête, 3 novembre; le second, pour mettre fin aux dissentions entre les seigneurs barrois et lorrains. Le chef de l'ordre qui, vers 1420, portait le titre de *Roi*, prit, vers 1422, celui de *Grand-Veneur*, et deux siècles plus tard, celui de *Grand-Maître* de l'ordre.

Les enseignes étaient un collier supportant une médaille pendante sur la poitrine du chevalier. Sur cette médaille on

voyait saint Hubert adorant le Crucifix représenté dans le bois du cerf (1).

Pour être admis dans l'Ordre de Saint-Hubert, il fallait être catholique romain, de bonnes mœurs, et posséder au moins quatre quartiers de noblesse. Les dames y étaient admises. Les chevaliers s'obligeaient à réciter cinq *Pater* et cinq *Ave* chaque jour, à jeûner la veille de la fête du Saint, à respecter les liens du mariage, à défendre la religion et les intérêts du souverain légitime, et à secourir les malheureux.

Les rois Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Louis XVIII ne dédaignèrent point l'honneur d'en être les chefs souverains; et grands-maîtres, les ducs de Choiseul et d'Aumont. Le chapitre de l'ordre fit déposer à l'église de Saint-Hubert un volume in-4°, contenant l'état nominatif des grands-croix, commandeurs, chevaliers, officiers d'armes de l'ordre noble de Saint-Hubert de Lorraine, où sont inscrits les noms des empereurs d'Allemagne, des rois de France et des princes lorrains, avec le cérémonial des réceptions religieuses et la formule de l'acte à en dresser (2).

La deuxième moitié du XV[e] siècle fut encore une époque de malheurs et de souffrances pour le monastère. Le pays fut livré à un tel désordre par suite des guerres, que souvent des gens armés pénétraient dans l'abbaye, la pillaient, et allaient jusqu'à frapper et blesser les moines.

Le commencement du XVI[e] siècle ouvrit une nouvelle ère pour le monastère. Nicolas de Malaise, élu abbé, en 1503, rétablit une discipline sévère, ramena l'ordre et l'économie dans la gestion des revenus et des dépenses. Il obtint des Papes Jules II et Léon X, entre autres privilèges, l'autorisa-

(1) On peut voir un modèle en petit de cette médaille dans une croix donnée par un prince palatin et suspendue à l'Ostensoir de l'église.

(2) Conf. *chron.* l. c.

tion d'envoyer de nouveau, dans tous les pays catholiques, des religieux chargés de recueillir les aumônes destinées au soulagement des nombreux pèlerins qui, chaque jour, arrivaient en foule à Saint-Hubert.

La bulle de Léon X, datée du 4 septembre 1515, déclare qu'*une pétition relative au monastère d'Andage, adressée nouvellement au Saint-Siége, certifie de la présence du corps de saint Hubert, conservé dans l'église du monastère, entier et exempt de corruption, comme il est clairement constaté par la foi des témoins oculaires* (1); elle défend en conséquence à toute autre église ou monastère de se vanter de posséder une partie quelconque du corps de ce Saint.

Une châsse d'argent, qu'un moine habile avait ornée d'or et de pierres précieuses, renfermait ce corps sacré qui demeurait exposé dans l'église à la vénération des fidèles.

Le monastère, ainsi protégé par les Papes et les princes temporels, prospérait sous tous les rapports, lorsque, le 20 janvier 1525, un incendie éclata dans le bourg et consuma la plupart des bâtiments du monastère et une grande partie de l'église. Par suite de ce désastre, l'abbé de Malaise conçut le dessein d'élever une plus vaste et plus belle église que celle que le feu venait de détruire. Il ne conserva de celle-ci que les tours qu'il fit réparer, et le portail du transept; et, aidé des meilleurs architectes du pays, il jeta (1525) les fondements de ce temple magnifique qui excite aujourd'hui, à si juste raison, notre surprise et notre admiration. On dit que les pierres de cette église furent amenées à grands frais de Namur et de Maestricht (2).

L'abbé de Malaise mourut (1538) sans voir la fin de son

(1) ....Prout occulatâ fide clarè constare dignoscitur. (*Bul. ap. P. Rob.; Chron.* l. c.)

(2) R. Hancar ap. *Chron.* l. c. Quand on répara la façade, en 1844, on dut également amener les pierres de Sprimont, près de Liége.

œuvre colossale. Elle fut achevée, moins la voûte, et les bâtiments du monastère réparés, sous l'abbé Remacle de Marche (1538 — 1564), dont le zèle et les talents ajoutèrent encore à la prospérité de l'établissement. Cet abbé, « entraîné par son ardente charité, allait souvent visiter et soigner lui-même les malades recueillis dans l'hôpital du monastère; il contracta, en remplissant ce pieux office, une maladie contagieuse, dont il mourut.... (1). »

En 1568, le monastère eut encore à subir une rude épreuve. « Dans la nuit du 15 octobre, l'abbé fut averti secrètement par l'abbé d'Orval, qu'une armée de Huguenots français, sous les ordres des sieurs de Genlis et de Renty, se dirigeait vers son monastère, dans l'intention de le piller et de le détruire de fond en comble.... L'abbé, laissant continuer l'office, dit Hancar, alla vistement, à l'ayde de quelques-uns des siens, mettre en lieu secret les corps de saint Hubert, saint Bérégise, sainte Ostie, sainte Grate et sainte Aréapile, compaignes de sainte Ursule, lesquels avaient jusqu'à ce jour, qui estoit le quinzième d'octobre, esté exposés à la dévotion du peuple, au-devant de la porte du chœur. L'office achevé, il donna advis à ses religieux de ce qu'il venait d'apprendre, ordonnant à chacun de vuider de ce lieu, pour en chercher autre plus asseuré; à peine avaient-ils pu gaigner la porte du château de Mirwart, pour y mettre leur vie à l'abry de ses murailles, que cette troupe infernale, entre les sept et huit heures du matin, vint fondre de fureur sur le bourg de Saint-Hubert, qu'elle pilla avec toute sorte d'insolence, et en ayant fait de même au monastère, ils mirent le feu à l'église, dont elle fut avec la pluspart du monastère et son hospital, qui lors estait au-dessus de la dite église, entièrement gastée, n'y estant resté que les murailles, grandement intéressées des

(1) *Chron. de l'abb.* l. c.

flammes et qui subsistent encore à présent, pour rendre témoignage à la postérité de l'impiété de ces détestables hérétiques (1). »

Quoique les huguenots eussent entassé dans l'église le plus de bois possible, l'édifice résista avec ses murs; mais une partie de la voûte en bois, l'orgue et les tours furent fortement endommagés. L'autel Saint-Laurent, échappé avec ses riches émaux, porte ce chronogramme qui consacre le souvenir de ce désastre : CoNCULCaVErUNt saNCtIfICatIoNeM : *Ils ont foulé aux pieds les choses saintes*, (1568).

Après la rentrée des religieux, la communauté se trouva dans un tel état de privation que l'abbé se vit obligé d'aliéner plusieurs immeubles, de vendre l'argenterie de l'église, et même la châsse d'argent qui renfermait le corps de saint Hubert. — Un nouvel incendie vint encore augmenter les pertes de l'abbaye. La misère à l'intérieur et l'absence d'une châsse convenable, à l'extérieur, les troubles, des guerres sans cesse renaissantes dans le voisinage et la crainte de nouvelles invasions, parurent sans doute aux religieux des motifs suffisants pour continuer à tenir caché le corps de saint Hubert. — On venait de décréter l'érection d'un séminaire à Luxembourg. Pour faciliter l'exécution de ce projet, le conseil provincial avait imposé des taxes exorbitantes sur les biens de l'abbaye. L'abbé, ayant pris l'avis de ses supérieurs, refusa de les payer. Les agents du gouvernement eurent recours à la force : cinq compagnies de soldats vinrent occuper le bourg (1581), y mirent le feu et s'y livrèrent à toute sorte de violences. Les habitants réfugiés au monastère et les religieux soutinrent un véritable siége, et, aidés des campagnards venus à leur secours, ils parvinrent à mettre l'ennemi en fuite. Le conseil provincial vaincu se vengea par la saisie de

(1) *Chron. de l'abb.* l. c.

tous les biens de l'abbaye situés dans le duché de Luxembourg; et l'année suivante, ses troupes vinrent de nouveau occuper le bourg et le monastère, que tous les religieux, un seul excepté, venaient d'abandonner. Ses soldats ne se retirèrent qu'après l'horreur du brigandage (1).

L'abbé Jean de Balla (1585-1599) releva les tours de l'église qu'il pourvut de cloches et d'un beau carillon; il répara l'orgue dévasté par l'incendie des *Gueux* et l'augmenta considérablement.

Cependant le monastère eut encore beaucoup à souffrir de l'état continuel des guerres : il ne put lever les revenus de ses biens situés en France; des bandes armées parcouraient le pays, tombaient sur le bourg qu'elles voulaient piller : elles en furent repoussées par les habitants. — Une troupe de six cents cavaliers tenta de surprendre le bourg (1593) pour le piller, les habitants tendirent des chaînes à travers les rues et l'arrêtèrent dans sa marche. — En 1602, le bourg et l'abbaye furent pris et pillés par un corps d'armée hollandaise; l'abbé Jean de Masbourg fut emmené captif; et quoique des personnages puissants et Henri IV lui-même s'intéressassent à son sort et prissent l'abbaye sous leur protection, les religieux n'en furent pas moins obligés d'aliéner des domaines et des revenus, pour former le prix de sa rançon portée à la somme énorme de 60,000 florins.

La mauvaise gestion du temporel de l'abbaye et le relâchement de la discipline monastique, inspirèrent à l'abbé Nicolas de Fanson (1611-1652) l'introduction d'une nouvelle réforme (1618) qui, grâce à l'énergie de cet abbé et au secours de ses sujets armés, ramena les religieux obstinés, à la régularité primitive de l'ordre de saint Benoît, et replaça le monastère au niveau de son ancienne splendeur.

(1) *Chron.* l. c.

L'abbaye était dans un état prospère, lorsqu'en 1635 un incendie vint de nouveau consumer les quartiers de l'abbé et des frères, la bibliothèque et un riche mobilier. A l'extérieur, les moissons furent dévastées par le passage continuel des troupes françaises, espagnoles et hongroises : il en résulta une famine cruelle et une maladie contagieuse qui enlevèrent plusieurs religieux et plus de la moitié des bourgeois.

Sous l'abbé Cyprien Maréchal (1662-1686), l'église reçut deux autels en marbre, un jubé, un orgue qui existe encore et de riches ornements sacerdotaux. La voûte de la grande nef fut terminée (1683).

Clément Lefebvre (1686-1727) remplaça la belle façade gothique écroulée en partie dans l'incendie des huguenots, par la façade actuelle. Ce même abbé fit paver de marbre le sanctuaire et le chœur, et commencer leur élégante clôture en marbre, qui ne fut terminée que sous son successeur, Célestin de Jong (1727-1760). Celui-ci fit paver de marbre la grande nef de l'église, orner richement la chapelle de saint Hubert et revêtir de marbre les bases des colonnes. Il fit encore sculpter les riches boiseries du chœur (1733), et élever les deux autels en marbre, du Rosaire et de Sainte-Agathe. Il agrandit le parc et l'entoura de murailles dont on voit encore aujourd'hui quelques vestiges. Il construisit ces beaux bâtiments de l'abbaye tels qu'on les voit encore, et fit imprimer sur leurs frontons triangulaires, ses armoiries avec le chronogramme : CeLestInUs De Iong, præsUL hUbertensIs Me ereXIt (1), qu'on y lit encore. Il amena ensuite l'eau de la fontaine d'Andage sur la place de la ville et dans les bâtiments de l'abbaye. — Fuyant devant les impériaux, cet abbé se retira à Sedan, emportant avec lui les plus riches ornements de l'église, les archives de l'abbaye et les meilleurs ouvrages

(1) Élevé par Célestin de Jong, abbé de St-Hubert, 1729.

de la bibliothèque (1). Le faste de son administration entraîna des dépenses excessives qui furent encore augmentées par les malheureuses spéculations et les entreprises infructueuses de Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert (1760-1794). Lors de la première révolution française, ce prélat si considéré dans les cours de Vienne et de Bruxelles, fut obligé d'émigrer. Il se retira en Prusse, dans un couvent d'ordre mendiant où il mourut en 1794; avec lui s'éteignit la prélature de Saint-Hubert.

Enfin arriva le vandalisme républicain. Les religieux sont expulsés de l'abbaye (1796), avec eux s'en va le riche trésor de l'église et du monastère, dont les biens sont vendus au profit de la nation : l'église avec l'abbaye et le parc sont adjugés pour le prix de 270,100 fr. En 1807, ce beau temple est voué à la destruction. L'acquéreur, P. Boigues de Paris, se dispose à le démolir pour en vendre les matériaux : les démolisseurs sont déjà à l'œuvre, lorsque neuf courageux habitants de Saint-Hubert, ayant à leur tête Dom Isidore Bauwens, ancien religieux de l'abbaye et trésorier de l'église, et aidés des secours pécuniaires de Mgr Pisani, évêque de Namur, arrachent à la destruction ce bel édifice, pour le rendre à la piété des fidèles et aux amis des beaux-arts. Les noms de ces habitants méritent d'être conservés à notre souvenir, ce sont : Dom Is. Bauwens, religieux et trésorier de l'église, MM. L.-J. Zoude, J. Lambin, N. Charlier, H. Charlier, J. Pirotte, J.-B. Bouillon, A. Lambin, L. Dufour, L.-A. Doutreloux, agissant au nom et au profit de la commune.

L'acte de rachat, passé le 7 juin 1808, porte la somme modique de 35,000 fr, qui fut payée par le produit des collectes

(1) Il s'opérait souvent des échanges de manuscrits et d'objets précieux entre Saint-Hubert et Orval, surtout à l'approche des armées ennemies : de là, la perte de beaucoup de documents.

ordonnées par Mgr l'évêque de Namur. En effet, le 6 janvier 1809, Mgr Pisani de la Gaude, *à qui nous devons la conservation de ce beau monument* (1), publia un mandement spécial pour exhorter les fidèles de son diocèse à concourir, par leurs offrandes, à la conservation de ce bel édifice; il fut secondé par les évêques de Gand, d'Aix-la-Chapelle, de Cologne et par le chapitre métropolitain de Malines (2). Leur voix fut écoutée, et les heureux résultats de leur appel prouvèrent que, malgré les troubles de ces temps d'impiété et de révolte, les catholiques belges avaient conservé dans leurs cœurs la foi en saint Hubert, l'amour et l'obéissance pour leurs premiers pasteurs. L'église rachetée fut donc rendue au culte catholique; et Mgr Pisani l'érigea (1809) en église paroissiale.

A partir de cette époque, l'église privée de revenus suffisants, eut beaucoup à souffrir des ravages du temps et de l'incurie des hommes. Plusieurs parties d'architecture et de construction disparurent entièrement; et si quelquefois une main, soi-disant conservatrice, portait le marteau sur quelques points de l'édifice, loin de prévenir des chutes ou d'arrêter des ruines, c'était pour mutiler, briser, altérer ou souiller ce qu'elle touchait; souvent elle s'attaquait à des formes délicates, à des membres d'architecture très-importants qu'elle rasait et supprimait. Ce vandalisme nouveau était en plein cours, rien ne semblait pouvoir l'arrêter dans sa marche, lorsqu'en 1843, le Roi Léopold Ier, venu en Ardennes pour y chasser, reconnut le mérite architectonique de l'édifice, qui depuis fut considéré comme monument national. Le Roi, en protecteur éclairé des arts, et notre très-regrettée Reine le

(1) Hommage de reconnaissance rendu à la mémoire de ce digne prélat, par son digne successeur, Mgr Dehesselle, en présence des membres du conseil communal de St-Hubert, le 10 octobre 1847.

(2) *Chron.* l. c.

dotèrent magnifiquement. Le gouvernement et la commission des monuments suivirent l'exemple royal. Il s'y fait annuellement des réparations intérieures et extérieures qui sont savamment étudiées et parfaitement en harmonie avec le style général de la construction.

Quant aux bâtiments de l'abbaye, après avoir appartenu à la province du Luxembourg et à des particuliers, ils sont rentrés dans le domaine du gouvernement qui y a établi une maison pénitentiaire pour les jeunes délinquants (1).

En pensant à l'état primitif des monastères et à leur ancienne destination, en voyant maintenant leurs bâtiments transformés pour la plupart en maisons de réclusion par les gouvernements modernes, une réflexion nous a toujours frappés : c'est qu'anciennement ce fut des monastères que sortirent les principes de liberté et de civilisation qui, répandus dans le monde par les religieux, affranchirent les hommes de l'esclavage et de la barbarie. L'Europe civilisée et éclairée par les moines et les évêques, vit tout de suite diminuer la criminalité. La religion, qui de tous temps a été la barrière la plus puissante contre les désordres, était le principe politique des États. Alors le nombre des crimes était infiniment restreint, et par conséquent la police, peu nécessaire, était presque nulle. La parole des prêtres prévenant les crimes, rendait inutile le fracas des armes qui ne peuvent que les punir.

Les monastères avaient accompli la mission que Dieu leur avait confiée, ils avaient prouvé à quiconque veut voir, que la religion est la sauvegarde des États et fait le bonheur des peuples; alors Dieu permit aux hommes de désordre de travailler à la ruine de cette institution biênfaisante; il permit aux gouvernements modernes suffisamment éclairés de chas-

(1) *Chron*. l. c.

ser les religieux de leurs vastes demeures. Mais celles-ci ne restèrent pas longtemps vides. Par un retour effrayant, qui n'est d'ailleurs que la conséquence naturelle du principe immoral et impolitique de la suppression des monastères, les gouvernements des siècles des lumières furent obligés de se saisir des vastes abbayes pour y renfermer les milliers de criminels et de mendiants que les moines exilés ne pouvaient plus instruire ni nourrir. Les abbayes, ces grandes maisons de méditation et de prière, sont devenues des prisons de l'État! Ce sont là des œuvres de l'époque actuelle. Où Dieu avait rendu la pensée libre et saintement indépendante, on emprisonne le corps; et là où l'on avait prié et espéré dans une société de charité, on gémit et l'on pleure dans une société démoralisée. Ainsi nous pouvons dire que, vu la condition de l'humanité, ces vastes retraites sont nécessaires à la société : ou elles seront occupées par des hommes dévoués qui s'y consacrent à nourrir et à régénérer leurs frères; ou, s'ils sont expulsés, elles seront remplies d'êtres dégénérés et expulsés de la société pour leurs crimes.

CHAPITRE XIII.

De l'église de Saint-Hubert.

§ I.

Mais il est temps de parler de cette célèbre église qui est plus que tout autre lieu au monde l'apanage spécial et le produit de la gloire de saint Hubert. Il eût été possible de lui choisir une position plus heureuse, plus propre à faire voir les beautés de son architecture et à embellir par sa présence la petite ville qu'elle a devant elle; mais on a voulu l'élever sur le lieu même où était déjà une église plus ancienne, laquelle avait succédé à la première église élevée, un peu plus au couchant, par saint Materne, et où, paraît-il, se trouve actuellement l'église Saint-Gille (1).

L'église de Saint-Hubert est construite dans le style ogival

(1) Voir p. 17, 56 et 73.

tertiaire. Commencée par l'abbé Nicolas de Malaise en 1525, elle fut achevée sous l'abbé Remacle de Marche, en 1576. Il ne fallut donc aux moines qu'un demi-siècle pour élever au milieu de ce désert, loin de toute ville et de toutes communications, l'un des temples les plus remarquables de la Belgique. On employa sept années, dit-on, à la construction des fondements et des nombreux caveaux qui règnent sous l'édifice. Elle résista à l'incendie des huguenots en 1568; mais la voûte qui n'était primitivement qu'un simple plancher blanchi à la chaux, fut entièrement gâtée : la belle façade gothique, ornée d'une multitude de tours et de clochetons, s'écroula sous le poids de ses poutres embrasées. Sa reconstruction dans le style primitif aurait apparemment entraîné trop de dépenses. On conserva le bas des tours et l'on recouvrit le tout par la façade actuelle qui d'ailleurs était plus en rapport avec le goût et les idées de l'époque. C'est un énorme placard de pierres de taille qui n'est remarquable que par ce qu'il a de grandiose et d'imposant. Il ne présente qu'une architecture bâtarde, sans grâce et sans goût, où semble respirer quelques traditions du genre composite. Sur la partie inférieure, on lit, au-dessus du porche, le chronogramme suivant :

seDente CLeMente præLato.

(Bâtie) sous la prélature de l'abbé Clément Lefebvre (1700).

C'est la date de la construction de cette façade; et l'on a celle de son achèvement dans les chronogrammes suivants qui brillent en lettres d'or sur la partie supérieure :

Mors Certa InCerta DIes (1702);
neC horaM Ipse DICes (1702) :

La mort est certaine, mais son jour est incertain;
Et vous ne pourriez en prédire l'heure.

La hauteur de la façade est de cent vingt pieds. Elle est surmontée de deux lourdes tours octogones qui s'élèvent à la hauteur d'environ quatre-vingts pieds. Ces tours sont flanquées chacune de deux clochetons élevés sur le pan de deux de leurs angles coupés.

Au milieu, la façade est couronnée d'un immense bas relief, représentant la chasse de saint Hubert et sa conversion, sculptées en pierres de France et renfermées dans un amortissement curviligne. Au-dessus est placée hardiment la statue colossale de saint Hubert revêtu des ornements pontificaux et bénissant la ville qui se trouve à ses pieds. Cette statue a, avec son piédestal monolithe, treize pieds et sept pouces de hauteur. Un troisième clocher s'élève au centre de l'église, au point de jonction de la nef, des transepts et du chœur.

Nous entrons dans l'église par un porche très-vaste et solidement voûté. Dans ses parois latérales se trouvent deux niches qui contenaient autrefois les statues en bronze de la sainte Vierge et de saint Joseph Ce premier porche conduit à un second plus petit, tout en marbre, placé là comme pour arrêter les regards de l'admirateur et redoubler son impatiente curiosité.

A peine est-on entré dans l'église, que l'impression désagréable causée par l'aspect disgracieux de la façade, fait place au plus vif sentiment d'admiration. Il est impossible de donner une idée de cet aspect imposant et grandiose, de cet ensemble plein de richesse et de splendeur. Il faudrait épuiser toutes les formules de l'enthousiasme pour essayer même de rendre les sensations qu'on éprouve. C'est le sublime de l'art (1).

Ce qui frappe d'abord en entrant dans l'église, c'est la ma-

(1) *Voyages à travers champs*, par MM. E. Van Bemmel et F. Gravrand.

jesté de son vaisseau qui, au dire d'un grand artiste belge, *est un des plus beaux vaisseaux d'église qu'il y ait en Europe*. L'ensemble de l'édifice présente un aspect plein de grandeur, de grâce et de hardiesse; il réunit l'élégance et la légèreté à un heureux ensemble de proportions. L'église de Saint-Hubert est un des plus vastes et des plus magnifiques édifices du style ogival tertiaire qu'il y ait en Belgique (1)... il faut reconnaître que l'église de Saint-Hubert est un véritable chef-d'œuvre. C'est du moins incontestablement ce qu'il y a de plus beau dans le style ogival tertiaire (2). Elle se compose de cinq nefs, moins larges, mais plus hautes et de proportions plus élégantes que celles de Notre-Dame d'Anvers (3). Sa longueur est de quatre-vingt-six mètres, et sa largeur, de trente, en œuvre.

Le dessin des ogives, des balustrades qui entourent les galeries, des panneaux qui couvrent les murailles, est d'un goût exquis et sévère (4); les nombreuses modifications, loin d'altérer la gravité et la pureté des formes, ajoutent encore à son caractère de grandeur, de majesté et d'élégance.

L'église présente à l'intérieur comme à l'extérieur, la forme crucifère. La grande nef a quatre-vingt-six pieds de hauteur et quarante-un de largeur. Elle fut pavée sous l'abbé de Jong (1727) avec le reste de l'église, de marbres riches et variés, disposés sur un grand dessin. Sa voûte formée de vingt-cinq arcades gothiques surbaissées, est d'une construction aussi hardie que solide; elle s'étend à la même hauteur, au-dessus du chœur, du sanctuaire et des transepts; deux rangs de douze colonnes de chaque côté la soutiennent; dans l'inter-

(1) *Belgique monumentale.*
(2) *Voyage à travers champs.*
(3) *Belgique monumentale.*
(4) Ibid.

valle qui sépare ces colonnes, se décrivent de belles ogives plus aigües qui s'élèvent à la hauteur des voûtes latérales, mettent celles-ci en communication avec la nef centrale et contribuent beaucoup à donner de l'élégance et de la légèreté à tout l'édifice.

On admire la délicatesse et la solidité des colonnes dont quelques-unes reçoivent la pression de quatre, cinq et même jusqu'à six bras de voûte. Celles de la grande nef reposent sur des bases octogones toutes revêtues de marbre. Le fût des colonnes est couvert de tors, de filets et de larges nervures verticales séparées les unes des autres par de profondes cannelures : ce qui leur donne beaucoup de grâce et de légèreté. Ces nervures s'élancent d'un seul jet de la base jusqu'à la naissance des arcades. Là, ne rencontrant aucun chapiteau, les unes sautent dans la voûte, en forment les arceaux, se mêlent aux autres saillies qui se croisent en tous sens comme des branches d'arbres, parcourent la voûte dans toute sa longueur, la découpent en mille compartiments prismatiques, et, laissant une étoile à leur croisement, courent se réunir à une clef de voûte au-dessus du maître-autel; d'autres plongent dans les voûtes des collatéraux, se bifurquent pour en former les arceaux; d'autres enfin se répandent sur les entre-colonnements et les tapissent d'immenses panneaux découpés en compartiments flamboyants et en quatre-feuilles pointus ou trilobés.

Une élégante galerie régnant au-dessus du premier ordre des colonnes promène ce genre d'ornement dans toute la partie moyenne de l'édifice. A mesure qu'elle avance vers l'abside, ses baies se rétrécissent, ses meneaux se resserrent, ses ornements se multiplient et présentent une véritable dentelle à jour.

La savante construction des voûtes dont toute la pression se porte sur les colonnes, a permis d'ouvrir dans l'étage

supérieur ces vastes et magnifiques verrières qui donnent tant de grâce à notre monument. Leur ouverture envahit tout l'espace compris entre les colonnes. Leur forme générale est une ogive maîtresse plus ou moins évasée encadrant deux autres ogives secondaires. Celles-ci se subdivisent à leur tour en deux ou trois meneaux réunis à la naissance des cintres par des trilobes arrondis. Leurs tympans ont fourni à l'artiste fécond un champ favorable au gracieux épanouissement du style flamboyant. La variété des combinaisons, la pureté du dessin, l'élégance des formes, la souplesse des contours, la difficulté d'exécution, le fini du travail en font un des plus riches ornements de l'église.

Le chœur commence aux premiers piliers de la grande nef; il est élevé de six marches et composé de trois travées. Le sanctuaire porte son aire de sept marches au-dessus du chœur; il comprend neuf arcades.

Les collatéraux se prolongent parallèlement au chœur et au sanctuaire, au-delà des transepts, et les embrassent dans leur vaste circuit, sans perdre le niveau du sol de la grande nef. L'un forme le pourtour libre du chœur; tandis que l'extrême s'arrête brusquement à la section des transepts : là commence une série de chapelles correspondantes à chacune de ses travées, qui vont se groupant en hémicycle tout autour du chœur et du maître-autel, et couronnent l'édifice. Le chœur, suivant une disposition fort ancienne dans les églises d'Occident, est entouré d'une immense clôture formée d'une suite d'élégants lambris de marbre; elle s'avance de colonne en colonne, tourne le maître-autel, renferme ainsi le chœur et le sanctuaire et les détache entièrement des collatéraux. Deux petits autels de marbre se trouvent adossés aux deux premiers piliers de la grande nef. Entre ces deux autels s'avancent l'un vers l'autre deux larges panneaux de marbre qui rétrécissent trop l'entrée du chœur. Quatre pas

plus avant s'élève à plus de huit mètres une fort belle boiserie contenant les stalles des religieux : c'est l'œuvre de l'abbé de Jong (1727). Elle forme une seconde clôture au chœur seulement, ajoute malheureusement encore au rétrécissement de son entrée par l'inclinaison arquée de ses deux extrémités, et cache le sanctuaire à la plus grande partie de l'église. Cette double clôture et le grand autel ôtent au regard le plaisir mystérieux de mesurer l'église dans toute sa profondeur et la font paraître moins grande qu'elle ne l'est en réalité.

On voit qu'on a sacrifié la régularité de l'église à la nécessité d'augmenter le nombre des stalles; et que pour agrandir le chœur, contrairement à l'intention de l'architecte, on a fait avancer cette boiserie avec la clôture jusqu'à la nef principale; de sorte que le chœur se trouve allongé de toute la largeur du transept : ce qui détruit la belle harmonie architecturale de l'église.

Nous reconnaissons le mérite intrinsèque, la beauté et la richesse d'exécution de ces hors-d'œuvre; nous comprenons aussi la nécessité où se trouvèrent les moines de tenir la foule des pèlerins et des curieux éloignée de leur office, par cette clôture placée là comme entre deux mondes; nous bénissons même, et l'opulence qui a élevé ces chefs-d'œuvre, et la main habile qui les a sculptés. Mais s'il ne nous appartient pas de donner des avis, il nous est au moins toujours permis de former des vœux. Nous voulons les exprimer même avant de quitter cette belle nef : oui, nous voudrions voir ces petits autels placés dans les chapelles que nous regrettons de trouver veuves des leurs, ou au moins reculés sous l'arcade voisine; nous voudrions rencontrer subitement ces riches boiseries également dans les chapelles, où la délicatesse de leur dessin et la fraîcheur de leur perspective réjouiraient agréablement l'œil, frappé constamment par la gravité et la ma-

jesté du temple. Nous voudrions que ce maître-autel cachât sa hardiesse et son élégance dans un des transepts, afin qu'en le rencontrant soudain, il nous frappât encore par la grandeur et la puissance du Dieu qui y réside par amour pour nous. Alors nous verrions du fond de la nef ces nombreuses chapelles ouvertes, formant la glorieuse couronne de Notre Sauveur; nous verrions et ce petit autel gothique représentant sa tête auguste, et les transepts dégagés qui sont ses bras étendus pour embrasser le monde; nous verrions cette *vastité* du temple grande comme le monde, sur laquelle est posée la croix qui l'a sauvé et qui le vivifie. Nous verrions cette forêt de colonnes libres de toutes ces entraves qui les relient.

Nous verrions enfin cette belle galerie qui est la couronne du temple, et sa riche balustrade avec ses milliers de meneaux qui courent vers le sanctuaire, se serrent, se groupent comme une armée de Saints autour de l'autel de l'Agneau : nous verrions l'image du Ciel!... Cet effet se fait déjà sentir, il est vrai; mais il est sensiblement affaibli par cette profusion de marbres et de boiseries qui déparent l'église et interrompent un coup d'œil admirable. Et puis, ces massifs frontons d'autels et toutes ces décorations empruntées à Corinthe et à Éphèse, sont des contre-sens choquants avec la pureté de notre architecture chrétienne.

Nous aurions voulu borner ce chapitre sur l'église de Saint-Hubert à cette description sommaire de l'intérieur de l'édifice; mais les nombreuses questions qui nous furent adressées sur les différentes parties de ce monument et sur sa décoration, nous obligent, pour y répondre, d'entrer dans certains détails que le lecteur, qui n'a pas la basilique ardennaise sous les yeux, nous permettra volontiers, nous aimons à le croire, surtout quand nous nous rappelons que de savants artistes n'ont pas dédaigné de nous en entretenir

eux-mêmes, quand nous étions sur les lieux. Cette partie de notre travail nous fournira en outre l'occasion de consigner quelques traditions populaires qui, au dire d'hommes compétents, ne sont pas sans fondement.

En quittant la nef centrale par la gauche, nous entrons dans son collatéral : c'est un long couloir qui s'élance derrière le sanctuaire sans présenter aucun plan droit qui coupe la vue. Le regard semble s'élancer avec lui dans son circuit. Parmi ses colonnes, semblables à celles de la grande nef, nous en apercevons quelques-unes dont le fût cylindrique est entièrement privé d'ornements. Les arcades qu'elles soutiennent sont en général des ogives gothiques prolongées. Leurs voûtes sont sillonnées de nombreux arceaux; quelques-uns sont reçus sur de simples consoles représentant des figures d'homme, d'ange ou de lion peu saillantes.

C'est surtout dans la décoration de ces voûtes que l'artiste a déployé toute la variété des combinaisons du cercle et du triangle. Ici chaque travée a sa voûte, chaque voûte, son dessin particulier, toujours plus varié, plus compliqué et plus gracieux à mesure qu'on avance vers l'autel.

En avançant vers le transept (1), on arrive en face de

(1) Le mot *transept* vient de *trans septum*.

Les basiliques anciennes étaient des édifices profanes dont la longueur était double de la largeur. L'intérieur était divisé en trois nefs par deux rangs de colonnes qui soutenaient le toit. Une balustrade coupait les nefs à l'extrémité et y formait *au-delà, trans*, des ailes, une enceinte *clôturée, septum*, qui rappelle le chœur de nos églises. Cette enceinte sémi-circulaire était réservée aux officiers de la justice, aux avocats, etc. Les nefs étaient occupées par les plaideurs, les marchands et le peuple. Plusieurs basiliques avaient une galerie supérieure d'où l'on pouvait assister aux plaids. Cette espèce de tribune fut plus tard réservée aux vierges chrétiennes qui se consacraient particulièrement à la prière. Ce sont ces édifices qui ont servi de modèles pour la forme à nos églises chrétiennes, auxquelles nous

l'autel de la sainte Vierge, adossé à la paroi transversale qui coupe et arrête l'aile extrême.

En tout temps, mais surtout aux XIIIe et XIVe siècles, ce fut un usage général d'élever, dans les églises, une chapelle particulière, consacrée au culte de Marie; cette chapelle était toujours la plus grande et la mieux décorée : on ne croyait pouvoir trop honorer Celle qui, après Dieu, mérite toute notre confiance. Quoiqu'on désignât à la sainte Vierge une autre partie de l'édifice, je me plais néanmoins à la considérer à cette place : ici elle est aussi à côté et sous les bras de la croix de son Fils; nouvelle Ève goûtant avec le nouvel Adam, toute l'amertume de cet arbre mystérieux. Ici elle me paraît encore assister son Fils à sa dernière heure..... O heureux l'homme qui vient souvent réchauffer son cœur près de vos autels, ô Marie! Plus heureux encore celui qui médite sur vos vertus, en goûte les charmes, et finit par s'efforcer à les imiter! Salut, ô Marie!

En quittant cet autel et en avançant vers l'abside, on voit à gauche les chapelles dont les ouvertures sont de toute la largeur des arcades donnant sur cette sombre avenue; à droite, cette admirable clôture du chœur, formée de riches lambris de marbre d'un rare poli et d'un travail achevé. Cette clôture commence au premier pilier de la grande nef, s'élève à la hauteur de quatre mètres cinquante centimètres, et recouvre entièrement les colonnes à la même hauteur. C'est l'œuvre commencée (1721) par Clément Lefebvre et terminée (1734) par son successeur, Célestin de Jong.

Nous nous trouvons en face de l'extrémité du transept gauche : c'est la *première chapelle* (1) qu'on pourrait appeler

donnons aussi le nom de *basiliques*, *maisons royales*, à cause de la conformité d'ordonnance avec celle des basiliques romaines.

(1) L'origine des chapelles latérales dans les églises paraît venir de ce que chaque confrérie, chaque corporation, voulait avoir une

la *chapelle du tombeau* de saint Hubert, attendu qu'elle renferme depuis 1848 un magnifique mausolée dû à la munificence du Roi Léopold Ier, et sculpté par M. G. Geefs, statuaire du Roi.

L'ensemble du monument présente la figure d'un sarcophage gothique (hauteur : deux mètres trente-cinq centimètres; longueur : deux mètres quatre-vingt centimètres; largeur : un mètre cinquante centimètres), au-dessus duquel est la statue couchée de saint Hubert (hauteur : un mètre quarante centimètres; longueur deux mètres).

Ce pompeux mausolée avec ses bas-reliefs, ses soixante-quatorze figures d'anges, d'évêques, etc., et ses nombreux ornements, est en pierre (blanche) de France. La statue de saint Hubert revêtue des habits et insignes pontificaux est, avec son socle, en marbre blanc de Carrare (Italie), un peu plus grande que nature et le monument en proportion.

Chacune des deux grandes faces est divisée en trois compartiments, ornés d'autant de bas-reliefs représentant les actes principaux de la vie du Saint. Les deux faces latérales contiennent aussi deux bas-reliefs, qui représentent : l'un la Naissance, l'autre la Mort de saint Hubert. Aux quatre angles sont artistement construites des niches ogivales avec consoles, où sont placés debout les quatre premiers Apôtres des Ardennes. Quatre anges debout avec leurs attributs analogues aux places qu'ils occupent, et placés sur quatre petits socles, surmontés de clochetons gothiques, forment séparation entre les bas reliefs des deux grandes faces, et complètent la partie historique du monument.

chapelle et un autel dédiés au saint patron qu'elle avait choisi comme modèle sur la terre, et comme protecteur dans le ciel.

INDICATION DES SUJETS.

Quoique l'artiste n'ait pas conservé l'ordre des époques dans la distribution des sujets, nous devons applaudir à l'heureuse idée, qui les lui a fait placer dans l'ordre où nous les voyons. C'est ainsi que, dans la face latérale vers l'Orient, on voit la Naissance de saint Hubert qui se lève comme un brillant soleil destiné à répandre la lumière du Christianisme dans nos contrées, où le paganisme retenait encore dans ses ténèbres, un peuple vivant à l'ombre des forêts; tandis qu'à la face opposée vers l'Occident, on voit l'Apôtre des Ardennes s'éteindre au milieu de son clergé, après avoir donné à son peuple la vraie lumière et laissé à l'humanité une protection également efficace et continuelle. Dans la grande face du devant on voit les principaux actes de sa vie : sa Conversion, son Sacre et son Ministère; l'un des trois, sa Conversion, forme un agréable bouquet au milieu des deux autres qui en sont comme les conséquences naturelles. La même distribution se trouve dans la face opposée.

1° *La Naissance de saint Hubert :* bas-relief unique dans la face latérale droite.

On y voit, d'un côté, les statues des trois anges présentant l'Enfant nouveau-né à la Religion, qui le bénit; de l'autre côté, quatre statues représentant les diverses classes de l'humanité souffrante : les pauvres, les infirmes que la religion secourt, console et guérit. On y voit également figurer d'avance les nombreuses guérisons dont l'Enfant nouveau-né sera un jour l'auteur.

Au-dessus, on aperçoit dans la perspective, le Père Éternel dont la main conservatrice soutient le globe du monde qu'il gouverne, et dont les pieds se perdent dans les nuages de son éternité. Autour, se voient des Anges portant, les uns, les

insignes de l'épiscopat où l'Enfant sera élevé, les autres, des instruments de musique comme pour fêter dans le Ciel l'heureuse naissance qui va réjouir la terre.

2° *La Conversion,* dans le compartiment du milieu de la grande face.

Le jeune Franc est à la chasse dans la forêt hercynienne, ou *forêt des Ardennes;* un cerf portant le signe lumineux de la Rédemption entre ses deux ramures, lui apparaît. Hubert se prosterne; la grâce pénètre dans son âme; tandis que la voix d'un ange, représenté dans le tableau, lui crie : *Convertissez-vous au Seigneur, car l'abîme est ouvert sous vos pas.* Nous voyons dans le même tableau les divers instruments de chasse. Le cerf et le cheval y paraissent détachés et placés avec beaucoup d'art. On ne leur voit cependant que le devant, l'épaisse forêt voile le reste du corps.

Au dessus on aperçoit dans le lointain, à travers les découpures du tympan, les hauts arbres de la forêt et les rayons du soleil qui brille sur la conversion du chasseur, comme la lumière de la grâce brille dans son âme.

3° *La Pénitence,* dans le compartiment du milieu de la face opposée.

Hubert, fidèle à son Dieu, s'est éloigné de la cour et du monde, afin d'accomplir sa conversion si divinement commencée. Il vit en anachorète dans la forêt ardennaise, revêtu d'une haire et d'un corselet, jeûnant et priant.

Là encore, on voit les vieux arbres de nos antiques forêts, élever leurs cîmes vers le ciel où montent sans cesse les vœux et les soupirs du Pénitent. On le voit lui-même agenouillé, priant devant une simple croix plantée sur le reste encore debout d'un vieux tronc. A son côté se voit son Ange tutélaire accompagné d'un autre ange porteur d'une harpe qu'il pince : symbole de l'enchantement salutaire que les doux accents de

la parole du Saint et l'ardeur de son zèle vont exciter dans les peuples qu'il sera appelé à évangéliser.

4° L'*Ordination*, dans le compartiment droit de la grande face du devant.

Hubert se trouve en pèlerinage à Rome au moment où y parvient la nouvelle du massacre de saint Lambert par Dodon. Le pape Serge *I*er, à qui il a été désigné par une révélation divine comme successeur de l'évêque massacré, vient, accompagné de son clergé, le trouver pieusement agenouillé à la porte de l'église Saint-Pierre; il l'introduit et lui remet les insignes sacrés qu'on voit entre les mains de ses lévites.

5° *Les Miracles*, bas-relief gauche dans la même face.

Saint Hubert est élevé sur la chaire épiscopale de Maestricht. Le saint prélat rempli de zèle et de tendresse, tend la main aux faibles et aux affligés. Les enfants, les veuves, les indigents, les prisonniers, l'entourent sur son trône, trouvent en lui un tendre père et un sauveur. Les mères affligées lui apportent leurs enfants infirmes; les aveugles s'y font conduire; les énergumènes y sont amenés, et tous y trouvent la guérison de leurs maux et la consolation de leurs peines.

Nous ne pouvons quitter ce bas-relief sans faire remarquer l'heureuse distribution de ce beau groupe, le sentiment de foi et de confiance si admirablement exprimé sur la physionomie de ces malheureux : leur foi, leur piété, leur attention se révèlent dans leur position et leurs traits, et en font, selon nous, un des plus beaux groupes.

6° *La Translation de saint Lambert*, dans le compartiment gauche de la face opposée.

Saint Hubert, d'après un avis céleste, fait transporter les reliques de saint Lambert de Maestricht, au bourg de Liége, théâtre du massacre de son maître.

Le Saint, en costume d'évêque, environné de ses lévites, accompagne lui-même la pompe funèbre que des pauvres cam-

pagnards accourent vénérer sur son passage. Et pour ne pas se séparer de ces restes chéris, il s'y établit lui-même, et devient le véritable fondateur, comme le premier évêque de la belle cité.

7° *La Mort de saint Hubert,* dans la face latérale opposée à celle qui contient sa Naissance.

Le pontife expirant est entouré de son clergé et d'hommes du peuple : les uns pleurant, les autres demeurant immobiles dans l'attente de sa glorieuse migration. Le Saint, soutenu par son ange, lève les mains au Ciel, et dans une divine extase, s'écrie : *Je quitte ce corps de boue pour apparaître devant mon juge!...*

8° L'*Enterrement,* dans le compartiment droit de la grande face opposée à ses miracles.

Là, on voit la dépouille mortelle du Saint, déposée sur le linceul funèbre; soutenu par des religieux qui, en présence de saint Floribert, successeur du Saint, l'enterrent dans l'église Saint-Pierre à Liége : ce lieu ayant été choisi par saint Hubert pour sa sépulture. C'est de là que, trouvé seize ans après dans un état parfait de conservation, il fut ensuite, en 825, transporté définitivement à Andage qui prit le nom de *Saint-Hubert.*

Ces huit bas-reliefs, avec leur soixante-six figures, sont plus saillants que ceux que l'on voit ordinairement; les groupes des statuettes nombreuses qui vont souvent jusqu'à douze et treize dans un même panneau, sont artistement distribués. On y voit des physionomies constamment ferventes et sérieuses; des groupes de personnages appartenant à la nature vulgaire et n'exprimant que ses misères et sa foi. On y remarque le sentiment de la vie, une aisance grave alliée à une verve admirable d'exécution qui se manifeste dans les poses naturelles, dans les plis simples et gracieux des figures, dans l'expression de foi vive et de confiance assurée. Le sculpteur a su

rendre avec habileté et délicatesse les moindres détails du modelé de la chair vivante, mourante et morte, et donner à la pierre froide l'expression des sentiments de confiance, de compassion et de tristesse. Ce que nous disons s'aperçoit surtout dans la représentation des mains si nombreuses et si petites, dans la composition de cette foule de petites figures qui forment les basreliefs, et dans l'heureuse distribution des groupes.

Les compartiments qui contiennent les bas-reliefs sont, dans leur partie supérieure, garnis de riches ornements puisés du style ogival dont l'ensemble du monument reproduit toute la variété, en résume toutes les formes, en rappelle tous les âges. Ces compartiments se terminent en carré sous l'entablement. Ce carré assez profond est orné de deux balustrades; dans l'intérieur se dessine une ogive principale dont les archivoltes supportées par des modillons fleurés, et terminées en accolades, sont recouvertes de feuilles frisées; sur l'extrados s'élève un rang de lancettes géminées qui remplit le reste de ce riche encadrement. L'ogive principale se subdivise par deux ou trois compartiments, dont les meneaux qui s'y ramifient sont aussi garnis de modillons et de feuilles recourbées sur les ados. Dans le tympan est un grand quatre-feuilles; on en voit aussi d'autres plus petits garnis de bouquets, ainsi que des trèfles à pointes très-aigues, ou arrondies, de belles rosaces, des fleurons à retroussis, et une infinité d'ornements et de découpures gracieuses dans le genre de l'église.

Vouloir nommer et décrire toutes les belles formes qui se dessinent dans ce monument, ce serait rappeler toutes les nombreuses modifications par lesquelles les XIII[e] et XIV[e] siècles ont fait passer l'ogive pour l'amener au plus haut degré de perfection. On peut dire que l'artiste a poussé l'ornementation et le fini du travail au plus haut degré de richesse, d'élégance et de perfectionnement qu'elle puisse atteindre.

Et si l'ornementation n'était également soignée dans toute l'étendue de l'œuvre jusque dans les plus petits détails, on pourrait dire que c'est dans cette partie que le sculpteur a déployé le plus de richesse et d'élégance.

Les statues symboliques d'ange formant séparation des compartiments, reposent sur des petits socles garnis de tors ou de feuilles. Les dais pentagones qui les protègent prennent une forme pyramidale et sont chargés d'ornements d'une grande finesse d'exécution. Ils sont formés d'une suite de petits clochetons, dans le genre des pinacles, superposés et par étage à jour; les crochets qui ornent les pyramides des dais se terminent tantôt en petits fleurons, tantôt en enroulement en forme de volutes. Dans l'intérieur des dais, le sculpteur, comme pour se jouer des difficultés, a fait courir plusieurs meneaux en zig-zag pour venir ensuite se réunir au point central où ils sont reçus par de petits modillons, qui les supportent.

Une espèce de galerie obscure qui règne dans le bas du monument, donne encore à cette profusion d'ornements plus de relief et de saillant.

Un cep de vigne découpé à jour, orne le bas du monument: un lierre court avec le pourtour sous l'entablement; tandis qu'une guirlande de lis achève le couronnement de l'œuvre.

Toutes les difficultés de l'art vaincues, le fini des détails, l'abondance d'ornements, tout réjouit la vue, l'étonne sans la fatiguer.

Dans les niches des angles se trouvent les statues des quatre premiers Apôtres qui ont évangélisé nos contrées, revêtues des insignes pontificaux et dans le costume de l'époque.

Dans le premier angle gauche de la grande face se trouve la statue de saint Bérégise, tenant à la main une église, pour marquer qu'il est le premier fondateur du monastère d'Andage, à côté duquel, il releva de ses ruines l'église dédiée à

saint Pierre. Ce saint abbé, aidé du concours de quelques moines qui l'avaient suivi, défricha ce désert et le rendit habitable.

Dans l'angle vis-à-vis, grande face, saint Lambert, évêque de Maestricht et patron de Liége, auquel succéda saint Hubert.

Dans l'angle opposé de l'autre face, saint Amand, qui n'ayant d'abord aucun siége particulier, se consacra à convertir les infidèles, et particulièrement les peuples barbares et superstitieux du territoire de Gand; après trois ans d'épiscopat à Maestricht, il mourut abbé d'Elnon, aujourd'hui Saint-Amand.

Enfin saint Aubain, patron du diocèse de Namur, mort martyr pour la foi qu'il avait propagée dans les Gaules, occupe le quatrième angle.

Des panneaux uniformément trilobés, à jour, s'élèvent dans toute la longueur de ces statues, et forment les parois latérales des niches. Ces mêmes statues sont protégées par des dais adhérents faisant les coins saillants; divers ornements recouvrent ces dais à l'extérieur; dans l'intérieur on voit figurer les arceaux des voûtes, de belles rosaces artistement suspendues, avec pétales épanouies au nombre de six : leur centre est orné de ciselures variées et délicates.

De grandes feuilles digitées retombent de leurs extrémités sur le dessus des dais, et leurs pédicules surlevés soutiennent d'élégants clochetons terminés en fleurons ou en volutes. Un rang de bouquets formés d'agréables fleurons garnit le pourtour supérieur. C'est au milieu de ces fleurons qu'est placée, appuyée du coude, la belle statue de saint Hubert, qui fera l'admiration de tous les connaisseurs.

Nous admirons surtout la majesté et l'expression du visage, la noblesse des traits, la ceinture avec tous les plis qu'elle forme, le linéament du cou et des mains, l'aisance et

le naturel des draperies, le mouvement si naturel dans la pose que l'artiste lui a donnée. Son ample vêtement est attaché avec un bouton sur la poitrine, à la manière des anciens; le bord de ce vêtement ainsi que l'étole, est couvert de riches broderies. La crosse en marbre, identique pour la forme à celle en ivoire que la Trésorerie possède, repose auprès du Saint; nous remarquons une bible sous sa main; auprès, le cachet pontifical.

Cette statue fera toujours honneur à l'artiste, révélera ses rares talents déjà connus d'ailleurs, et sera toujours une des splendeurs de la statuaire. La perfection de l'exécution, la pureté du dessin, le complet des ornements, l'élégance des proportions, tout excite à l'admiration et prouve que le Christianisme inspire des œuvres qui parlent à l'âme.

Quelle que soit d'ailleurs la vérité de cette description, elle n'est qu'une faible et pâle image de l'œuvre. Quelque avantageuse que soit l'idée que le lecteur se forme de ce monument, il sera surpris de le voir surpasser son attente. Il résume toutes les belles formes de notre église, tous ses plans généraux; or, on sait que notre église, que plus d'une métropole, comme le dit la *Belgique monumentale,* envierait pour sa cathédrale, est un des plus vastes et des plus magnifiques édifices du style ogival tertiaire qu'il y ait en Belgique, et même en Europe, selon le sentiment de l'un de nos meilleurs artistes.

Nous ne sommes ni peintre, ni architecte, mais nous nous plaisons à admirer tout ce qu'il y a dans cette basilique, de grandiose, de varié, de religieux qui saisit l'âme et la transporte; pour aller ensuite reposer agréablement nos regards sur le tombeau du Saint, où la profusion des ciselures, l'élégance des formes, la richesse des ornements et la délicatesse des traits semblent rivaliser avec les subtilités de la pensée. Alors invités, par toutes ces formes retombantes, à nous re-

plier sur nous-mêmes, nous sentons nos cœurs vouer à l'Auguste Munificence qui a *doté notre église* de ce chef-d'œuvre, un hymne de reconnaissance dont ces voûtes antiques rediront les échos aux générations futures (1).

Cette première chapelle était ornée, jusqu'au moment de l'érection du monument, d'un autel en bois de très-bon goût, dédié à sainte Catherine. Il est à regretter de ne pas le retrouver dans une des chapelles qui malheureusement ont perdu les leurs. Le mauvais état des finances de l'Église a occasionné sa disparition. Il est allé orner l'église d'Arville, où il sert de maître-autel.

La même chapelle contenait encore un orgue d'un excellent timbre; il servait à accompagner le chant du chœur. Il fut descendu avec son jubé pendant la révolution française. Sa richesse et son mérite le firent condamner à aller avec tant d'autres déprédations sacriléges, orner le Conservatoire de Paris.

La *deuxième chapelle* servait autrefois de sacristie. En avançant toujours dans la même direction on trouve à droite l'entrée supérieure du chœur, élevée de six marches, conduisant les officiants au sanctuaire, et à gauche, la chapelle dite la *Trésorerie*.

Cette *troisième chapelle* est ainsi appelée à cause des richesses qu'elle renfermait du temps des moines; et surtout à cause des reliques précieuses qu'on y conserve encore aujourd'hui. Elle est fermée par une élégante cloison ogivale toute de pierre et formée de petits trilobes délicatement sculptés à jour. Nous entrons dans cette chapelle. Elle a à sa clef de voûte un pendentif artistement suspendu : c'est le seul qu'on rencontre dans toute l'église. La porte d'entrée est refoulée vers la droite en entrant, de manière à laisser

(1) Voyez la note IV, à la fin du volume.

un espace assez considérable à gauche, tandis que la symétrie exigeait qu'elle fût au centre, vis-à-vis de la fenêtre du fond et de la porte supérieure du chœur. Pourquoi cette irrégularité dans la construction? — Pourquoi cette décoration supérieure à celle de toutes les autres chapelles? — Cette chapelle nous présente un caractère d'intérêt tout particulier, et tout nous incline à penser que le corps de saint Hubert y fut exposé quelque temps à la vénération des chrétiens Notre opinion ainsi exposée à des hommes graves a été loin de leur paraître sans fondement.

Nous croyons que c'est le moment de parler de la forme des reliques qu'on conserve dans cette chapelle.

La relique principale, celle qui attire surtout notre attention et notre respect, c'est l'étole qui a appartenu à saint Hubert et qui opère tous les jours des effets merveilleux. Elle est renfermée dans une petite boîte d'argent qui a succédé à un reliquaire d'or d'un travail admirable. Cette étole est un galon de soie blanche, mais un peu ternie; le dessin du tissu est très-riche et très-varié. De distance en distance, il s'y mêle un fil d'or qui orne le tissu dans toute sa largeur; ce qui la rend plus précieuse pour la matière et pour la forme. Les extrémités sont ornées d'une riche dentelle terminée en franges formant six globules de soie dorée; une des extrémités a perdu ses ornements. Des antiquaires habiles qui ont examiné cette relique, nous ont souvent dit que l'on ne travaillait pas ainsi la soie avant le XIe siècle. Nous démontrerons pourtant que cette étole a été portée par saint Hubert, et que par conséquent son origine remonte au VIIIe siècle : ce qui favorise l'opinion qui la fait *descendre* du ciel.

On aperçoit facilement les endroits d'où l'on a tiré les parcelles nécessaires à la Taille. Quoiqu'on en détache depuis plus de huit siècles (et l'on pourrait dire depuis plus de mille ans) une infinité de parcelles tous les ans, sa longueur

est encore de un mètre et seize centimètres; sa largeur n'étant que de quatre centimètres et cinq lignes. Le Père Roberti avait fait, en 1621, le calcul des parcelles qu'on pouvait avoir détachées de l'Étole pendant huit cents ans, c'est-à-dire, depuis l'époque de la translation du corps de saint Hubert; et il trouva que ces parcelles réunies formeraient une étendue de dix-sept pieds et demi d'étoffe, ayant la même largeur que l'Étole de la Trésorerie. Si à cette longueur on ajoute la longueur dans laquelle se trouve actuellement l'Étole de saint Hubert, on aura, dit-il, une longueur totale de plus de vingt pieds. Cependant l'étole ecclésiastique la plus longue a à peine dix pieds. Ce calcul du savant jésuite ne lui fait pas dire, ce qu'aucun auteur catholique ne dit, à savoir, que l'Étole de saint Hubert ne diminue pas; il avoue même qu'au temps où il écrivait, elle était diminuée. Mais si l'on considère: 1° le grand nombre de parcelles qu'on en détache depuis tant de siècles; 2° que plusieurs églises et même plusieurs particuliers en ont des morceaux considérables en leur possession, on sera étonné, ou plutôt, on ne comprendra pas comment elle a conservé l'étendue qu'elle a encore aujourd'hui. On ne sera pas moins surpris qu'elle ait conservé son intégrité essentielle, malgré l'action de l'air et de l'humidité, malgré le contact et le déplacement continuels qu'elle a subis. Mais Celui qui, au temps d'Élie et d'Élisée, n'a pas laissé diminuer la farine et l'huile de deux pauvres veuves, et qui a nourri lui-même quatre mille hommes avec sept pains, peut faire, et fait encore tous les jours des merveilles qu'il serait aussi ridicule, à l'homme de vouloir comprendre qu'empêcher. — Le Père Roberti ajoute une chose digne de remarque, et confirmée par l'expérience; c'est qu'une parcelle, soit de soie, soit d'or, enlevée à la Sainte-Étole, et qu'on insère indistinctement dans le front d'une personne, s'y conserve visiblement plusieurs années, sans

y engendrer d'humeur ni de douleur : effet particulier à elle seule.

On conserve à la Trésorerie d'autres reliques qu'on dit avoir appartenu à saint Hubert, et qui accompagnaient le corps du Saint lors de sa translation à Andage; mais elles n'ont point le même caractère d'authenticité que la sainte Étole.

On y voit en effet un énorme cornet, ou trompe d'ivoire de cinquante-trois centimètres de longueur, et garni de larges plaques de cuivre, ce qui lui donne un poids très-lourd (1); — une crosse d'ivoire d'un travail très-soigné, peut-être trop pour l'époque à laquelle on la fait remonter. D'anciens manuscrits rapportent que c'est la crosse de saint Lambert qui fut remise au pape Serge I, par le ministère d'un ange; — un morceau de peigne à barbe, large de douze centimètres. Cette relique, d'un caractère très-antique, est aussi en ivoire. Happart, le P. Roberti, et Hancar prétendent qu'à l'arrivée du corps de saint Hubert à Andage, on en ôta, avec les quatre reliques que nous venons de nommer, une sandale du Saint, dont on conserve encore une légère parcelle dans la boîte de la Sainte-Étole.

La Trésorerie renferme encore une chasuble très-ancienne en drap de soie, avec un capuchon de même étoffe. Une immense quantité de perles, de camées, d'onyx, d'émeraudes et d'autres pierres précieuses incrustées dans des mailles de fil d'or, lui donnaient autant de luxe que de prix. Toutes ces pierreries ont disparu. Cette chasuble est un présent fait aux moines d'Andage par Louis-le-Débonnaire, lors de la translation du corps de saint Hubert. Nous pensons qu'elle a appartenu à Charlemagne qui s'en revêtait dans les cérémonies reli-

(1) On montre dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle un énorme cor de chasse fait d'une dent d'éléphant. Il fut donné à Charlemagne par Aboul-Abbas.

gieuses.— On sait que les rois de France, même avant Charlemagne, assistaient au chœur et paraissaient dans l'assemblée des grands au mois de mai, vêtus d'un manteau en forme de chasuble, enrichie, ainsi que leur couronne et leur sceptre, d'un grand nombre de pierreries. Les empereurs d'Allemagne ont porté longtemps le même ornement dans la cérémonie de leur sacre (1). — Cette chasuble porte le monogramme sacré du Christ. Son ancienneté et sa forme en font un monument d'une grande valeur.

On voit encore à la Trésorerie une petite statue assez remarquable, agenouillée sur un pain : on prétend que c'est l'image de l'architecte habile et désintéressé de l'église, réduit à ses dernières finances, mort comme moururent tant d'autres de ces époques de foi, ignorés de tous, excepté de Dieu dont ils cherchaient la gloire; confondant leur gloire avec celle de la religion qui leur inspirait ces œuvres immortelles.

La *quatrième chapelle* est formée de deux travées et close par des lambris en bois. Elle sert encore de sacristie. Les anciennes boiseries sont décorées d'arabesques; et les tablettes des armoires sont recouvertes d'incrustations d'ivoire, en mosaïque. On y voit quelques bonnes peintures sur bois et quelques tableaux. Le premier à droite nous rappelle la merveille du billet céleste arrivé à Plectrude lors de son passage à Ambra. — Le deuxième, dans l'angle adjacent, représente un trait de la vie de saint Benoît. Tandis que ce Saint se livrait à un jeûne rigoureux dans le désert de Subiaco, un saint prêtre du pays fut surnaturellement averti d'aller lui porter le dîner qu'il se préparait à lui-même. C'était le jour de Pâques. Le prêtre ayant trouvé le serviteur de Dieu, s'entretint avec lui des choses de Dieu et l'invita ensuite à manger, apportant pour raison que l'on ne devait pas jeû-

(1) Baluze : *Notes, aux Cap.; Ann. Ful.*

ner le jour de Pâques (1). On lit sur la toile ce distique qui rappelle ce trait historique :

Adfer quas coxis Benedicto, Præsbyter, escas;
Nec non pascalem nunties esse diem.

Nous ignorons le sujet du troisième tableau faisant face à ce dernier. Un quatrième tableau rappelle un trait édifiant de la vie de saint Lambert. Ce saint évêque retiré dans le monastère de Stavelot, pour éviter les persécutions d'Ébroïn, y suivait la règle avec la fidélité d'un novice fervent. « S'étant levé une nuit en hiver pour vaquer à la prière, il laissa tomber une de ses sandales, ce qui fit du bruit. L'abbé l'entendit, et en punition de cette violation du silence, il ordonna au coupable qu'il ne reconnaissait point dans l'obscurité, d'aller prier au pied de la croix, plantée devant l'église. Lambert obéit sans répliquer, et va au lieu désigné nus pieds, et couvert d'une simple tunique. Il y pria trois ou quatre heures à genoux. Les moines étant entrés au chauffoir après matines, l'abbé demanda s'ils étaient tous là. On lui répondit qu'il ne manquait que celui qu'il avait envoyé prier devant la croix. On le fit appeler aussitôt : mais quelle fut la surprise de toute la communauté, lorsqu'on vit entrer l'évêque Lambert tout couvert de neige et presque roide de froid! L'abbé et les religieux se jettent à ses pieds pour lui demander pardon (2). » Mais le saint évêque répond qu'il n'a fait que son devoir en obéissant à son supérieur. C'est donc avec raison que le tableau qui représente le Saint priant devant la croix, porte l'inscription suivante : S. LAMBERT. RARUM OBEDIENTIÆ EXEMPLAR (1700).

(1) S. Benoît éloigné de tout commerce avec les hommes, pouvait ignorer le jour de cette fête. (Butler).

(2) Butler, *Vie de S. Lambert.*

En sortant de la sacristie on a en face l'escalier qui conduit au caveau, le seul ouvert aujourd'hui. Deux rangées de quatre minces colonnes cylindriques le divisent en trois nefs; les chapiteaux de ces colonnes, fort simples, reçoivent les retombées des arceaux et des nervures qui divisent les voûtes en compartiments prismatiques. Le maître-autel y plonge ses racines : ce sont deux forts piliers entre lesquels se trouve la tombe de Cl. Lefebvre; devant, dans l'axe de la nef du centre, la tombe commune des abbés de Malaise et J. Schennaele; derrière est un autel adossé au mur de l'abside, dédié à la sainte Vierge. Des bancs acculés aux parois latérales offraient des siéges aux religieux pour y réciter jadis leur office durant le grand froid d'hiver. De basses ouvertures, pratiquées aux arrêtes des voûtes y laissent descendre le peu de lumière qu'elles puisent dans les basses nefs de l'église. On distingue à peine son pavé, composé de petits carreaux de terre cuite vernissés et émaillés de diverses couleurs, formant une belle mosaïque. Aux pieds des petites nefs sont disposés deux escaliers dont les marches se trouvent profondément usées par le passage continuel des pèlerins nombreux qui ne manquent pas d'y venir prier, croyant peut-être que c'est là l'endroit où repose le corps de saint Hubert. Ils prient ce Saint de demander à Dieu qu'il daigne leur accorder *la faveur* qu'ils sont venus chercher de si loin. Ils veulent emporter quelque souvenir de ce lieu; ils le trouvent dans les carreaux du pavé qu'ils détachent avec peine : pieux larcins des fidèles venus de loin pour prier...

Entre les deux escaliers, et dans le mur faisant face à l'abside se trouve le tombeau de l'abbé de Fanson, on l'ouvrit en 1841, un tableau en recouvre l'entrée. Ces cryptes, lieu de sépulture des abbés, nous rappellent les catacombes, ces caves souterraines, où la primitive Église enterra ses martyrs, et se renferma si longtemps; où aussi elle a gravé, en caractères

ineffaçables, les anciennes traditions et les principaux mystères de sa foi, une et immuable, telles que les catholiques la professent encore aujourd'hui avec fidélité.

Nous sortons du caveau par la même porte qui nous y a conduits. On éprouve en sortant un sentiment de joie et de soulagement produit plutôt par le souvenir des triomphes du christianisme, que par les rayons de la lumière qui reparaît dans toute sa clarté. Nous reprenons le détail des chapelles. Chacune d'elles renfermait un autel dédié à quelque saint dont elle portait le nom; ce nom et le souvenir de quelques ornements qui les décoraient, sont encore présents à la mémoire des habitants.

La *cinquième chapelle* est dite de *Saint-Étienne;*

La *sixième,* de *Saint-Denis,* elle commence l'inclinaison vers l'abside. Ces chapelles du rond-point sont en général octogones; elles sont éclairées par deux ou trois fenêtres ouvertes sur leurs pans coupés.

La *septième chapelle* était dédiée à *saint Sébastien;* aujourd'hui on l'appelle la *chapelle de l'Abbé,* sans doute parce que l'abbé avait coutume d'y célébrer la sainte messe. Parmi les riches ornements qui la décoraient du temps des moines, on remarquait surtout son autel en marbre, construction moderne, de forme très-gracieuse. La statue de saint Sébastien martyr en ornait le fond. Cette statue en bois, de grandeur naturelle, est un véritable chef-d'œuvre.

On dit que lors du rachat de l'église, cet autel fut vendu avec sa statue, à l'église d'Awenne (?). — Mais en le voyant dans cette église, on s'aperçoit qu'il n'a pas été fait pour un si petit local; on souffre surtout de ne pouvoir lever les yeux sans rencontrer constamment cette statue du martyr, représenté dans des tortures cruelles; le mauvais effet qu'elle produit devrait faire songer à lui substituer quelque autre sujet. Une œuvre d'art détournée de sa destination primitive

perd la moitié de son prix. — Avant de quitter le chevet, nous voulons faire remarquer l'élégance des voûtes, leur hardie construction, la richesse du dessin qui les orne, les beaux groupes de colonnes qui les soutiennent : tout ce massif contraste agréablement avec le vide élancé de la grande nef qu'on aperçoit au-dessus du maître-autel.

La *huitième chapelle* était, croit-on, dédiée à *sainte Madeleine*, et

La *neuvième*, à *saint Michel*. Elles sont entièrement dépourvues d'autel et d'ornements. Elles forment à elles deux l'arc droit du pourtour.

La *dixième chapelle* dédiée à la *très-Sainte Trinité*, comprend deux travées, comme la sacristie à laquelle elle correspond; un bon autel en bois, d'un travail assez compliqué et très-gracieux en faisait le plus bel ornement. Il était protégé par une arcade simulée, où nous aimions à le voir, à cause du bon effet qu'il produisait. Un beau tableau représentant la conversion de saint Hubert, a pris la place de cet autel, mais ne le remplace pas. Cette toile est due à l'habile pinceau et à la générosité de M. Mathieu, directeur de l'Académie des beaux-arts à Louvain. Une somme de mille francs lui fut envoyée de la province en reconnaissance du souvenir que M. Mathieu conservait pour le plus bel édifice du pays qui le vit naître. Selon nous, cette peinture est inférieure à ce qu'a produit le beau talent de l'artiste ardennais. Nous aurions préféré voir le Saint en costume de hardi chasseur, plutôt qu'en robe de courtisan indolent; l'absence du cheval de chasse, contrairement à la tradition, s'y fait regretter. Le paysage, le coloris et la lumière sont d'un effet très-harmonieux. Le groupe des chiens de chasse effrayés de la volte-face subite du cerf, est inimitable : l'artiste paraît avoir fait une étude particulière de ces animaux; la manière adroite dont il les a groupés annonce le triomphe du bien sur le génie

du mal. Le Christ apparaît lumineux sur un fond de ciel bleu. La figure du Saint est vivement illuminée pendant l'entretien divin; son visage resplendissant d'une clarté merveilleuse reflète la lumière divine qui avait rejailli sur lui et dont son âme est éclairée. Mais cet effet perd beaucoup, croyons-nous, à cause de la mauvaise position que le tableau occupe. La voûte de la chapelle l'écrase trop; il méritait d'être placé dans la chapelle du transept, vis-à-vis de l'autel de Saint-Hubert, où il aurait été convenablement éclairé et aurait grandi avec l'élévation de la voûte.

La *onzième chapelle* est dédiée à *saint Laurent*. Son autel n'est remarquable que par d'anciens émaux qui le surmontent. Ces émaux sont enchâssés dans vingt-quatre petits cadres contigus, représentant chacun un fait quelconque de l'Ancien et du Nouveau Testament. La fraîcheur des peintures et l'éclat du coloris en font un riche et précieux monument d'antiquité. Ils eurent cependant beaucoup à souffrir lors du passage des huguenots (1568); ils portent encore les traces des balles et des coups d'épée qu'ils reçurent et qui témoignent avec mille autres ruines, de la fureur de ces vandales modernes. Le monogramme, ConCVLCaVerVnt sanCtIfICatIoneM (1568), *ils ont foulé aux pieds les choses sacrées*, qu'on y lit, perpétue le souvenir des dévastations de ces premiers protestants. Une curiosité sacrilége en fait encore enlever des parcelles : il serait à souhaiter qu'on y mît fin par une balustrade qui en éloignerait les nouveaux dévastateurs. – Deux escaliers conduisent de cette chapelle, l'un en tête du chœur, l'autre dans le caveau. L'arcade qui s'ouvre sur le transept droit est fermée par une grande porte dont le cintre, surmonté de la statue de saint Hubert, est en marbre; les battants en bois, sculptés à jour, présentent un travail d'une exécution difficile. Les beaux dessins qu'ils renferment arrêtent tous les connaisseurs, les uns pour les admirer, les

autres pour en tracer des croquis. En passant par cette porte nous arrivons dans

La *douzième chapelle,* dite *de Saint-Hubert.* Le bas de ses murs est revêtu à l'intérieur de panneaux de marbre semblables aux lambris de la cloison du chœur. Le bel autel qu'elle renferme est dédié à saint Hubert, son style rappelle l'époque de la Renaissance; son plan positif, ses belles proportions et son élégance le font préférer avec raison au maître-autel, comme objet d'art. Le fond est orné d'un assez bon tableau représentant l'ordination du Saint par le pape Serge I, entouré de ses cardinaux dans l'église de Saint-Pierre à Rome. On y voit l'Ange descendre sur la coupole de la basilique romaine, portant l'Étole que la sainte Vierge faisait remettre au nouvel évêque. La statue du Saint qui domine l'autel, une des meilleures de l'église, a, comme tout l'autel, le défaut d'être trop chargée de dorure.

C'est à cet autel que se faisaient jadis l'opération de la *Taille,* les bénédictions et toutes les cérémonies qui ont lieu maintenant à la Trésorerie. C'est encore d'ici que s'élèvent journellement les vœux et les supplications des pieux pèlerins venus de loin pour y faire leur prière.

Nous apercevons à côté de cet autel un ancien tableau, portant des distiques qui donnent l'origine et l'interprétation du sujet : c'est un présent que le collége de Bastogne fit à l'église de Saint-Hubert en 1666. Il représente saint Hubert terrassant un dragon, symbole du paganisme vaincu; une belle aurore apparaît répandant d'agréables lueurs devant lesquelles fuient les épaisses ténèbres de la nuit : image de la lumière de la Foi que le Saint répandait dans ces pauvres et ignorantes contrées. L'évêque Hubert domine tout le tableau. — La naïve peinture des époques religieuses nous représente les évêques et les missionnaires comme des vainqueurs de dragons et de monstres qui désolaient les villes,

pour exprimer ainsi les éclatantes conversions que ces bienfaiteurs des peuples opéraient dans les cœurs, et les heureux changements qu'ils apportaient dans les mœurs et dans l'aspect du pays. Le peuple reconnaissant chantait dans des poésies vulgaires les bienfaits de ces saints évêques et missionnaires, et après leur mort il les invoquait comme ses patrons.

On voit encore dans le fond de cette dernière chapelle une arcade évasée, sous laquelle s'ouvrait autrefois la porte latérale de l'église; mais le voisinage de l'autel, l'encombrement de tout le transept par les autels, les marbres et les boiseries des stalles, rendaient son accès difficile; on l'a murée. Cette entrée devait être d'un bel effet; elle donnait sur toute la nef transversale, qui, à elle seule, forme un beau vase d'église. Dix grandes fenêtres y laissent descendre la lumière; la voûte a, dans toute sa longueur, la même élévation que la nef centrale. Mais ce qui fait le plus bel ornement de ce transept, ce sont les deux immenses verrières percées à leurs extrémités; leur hauteur est effrayante; elle va jusqu'à quarante pieds d'élévation.

Ici encore on souffre de ne pas voir ce beau transept libre de toutes ces masses étrangères qui l'encombrent; mais passons! elles sont malheureusement trop riches et trop belles pour oser espérer de les voir jamais disparaître.

En sortant du transept, nous laissons à notre gauche l'autel de saint Joseph, pendant de celui de la sainte Vierge, dans l'aile opposée. Ici finit la série des chapelles; le bas côté reprend son vide entièrement dégagé d'ornements étrangers, et le temple se déploie de nouveau en cinq nefs. Les voûtes des ailes droites ont la même forme et le même genre de décoration que celles des ailes gauches; leurs colonnes sont les mêmes. En descendant, nous apercevons sur le mur la tombe commune des abbés Remacle de Marche († 1564) et de Jean de Lamock († 1585).

Du fond de cette aile extrême, l'église présente l'image d'une haute forêt : voilà les tiges élevées qui lui servent de colonnes, avec leurs branchages se ramifiant, se croisant, se mêlant sous les voûtes en ogives et faisant berceaux. Voilà la haie qui court tout le long des murs latéraux, avec ses enlacements, ses jambages qui finissent en troncs brisés. On dirait que la forêt des druides a passé dans les temples de nos pères, et que leurs bois de chênes ont conservé leur origine sacrée (1). Ces branches immobiles des voûtes, cette profondeur du temple, ces ailes sombres, ces ténèbres de la crypte, ces passages secrets, ces portes abaissées, ces retombées des voûtes, tout ici retrace les labyrinthes des bois... tout fait sentir le respect et la majesté du lieu saint.

En remontant vers le chœur, nous trouvons sur le pavé exhaussé d'une marche, les traces d'une grille de fer qui était haute de douze pieds; elle traversait l'église dans toute sa largeur, devant la section des transepts, et tenait les étrangers éloignés du chœur et des autels. Cette grille disparut avec d'autres richesses de l'église pendant la révolution de 1792.

A droite, est l'autel de sainte Agathe : cette jeune vierge y est représentée dans cette torture inouïe qui attira au tyran Quintien ce juste reproche de la chaste martyre, qui avait déjà souffert, sans se plaindre, les épreuves, les contusions, les soufflets et le chevalet : « Cruel tyran, ne devrais-tu pas rougir de me faire cette injure, toi qui as sucé les mamelles de ta mère? »

A gauche, est l'autel du saint Rosaire : on y voit saint Dominique recevant de la sainte Vierge le Rosaire, pour marquer que ce saint est le premier instituteur de cette pratique de piété, puisque c'est lui qui, le premier, a enseigné la méthode d'honorer les mystères de Jésus-Christ et de sa bien-

(1) *Génie du Christianisme.*

heureuse Mère, en récitant un certain nombre de fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique. — Les groupes que forment les statues de ces deux autels ne sont pas sans mérite, quoique l'exécution eût pu être soignée plus délicatement et plus décemment. Ces deux autels de construction moderne sont tout en marbre. Ils déploient un luxe et une splendeur remarquables; mais ils ont le tort de ne pas être à leur place et, comme les lambris et les stalles, de ne cadrer ni avec le style ni avec les proportions de l'église.

Nous arrivons dans le chœur. Il renferme soixante-quatre stalles, échelonnées sur deux rangs; elles sont adossées à de grands panneaux, hauts de quatre mètres, richement sculptés, dont les sommets sont couronnés de statues d'anges et de bustes d'abbés, sculptés sur bois avec beaucoup d'élégance. L'inclinaison que leurs boiseries prennent pour fermer l'entrée du chœur, place les deux stalles maîtresses en face du maître autel; l'une, celle de gauche, était occupée par l'abbé et l'autre, à droite, était réservée au prieur; les panneaux concaves qui leur servent de dossiers sont tendus d'une belle draperie élégamment plissée; un petit dôme richement o: né les couronne; en haut brillent les armoiries de l'abbé : c'est un grand médaillon écartelé par l'épée et la crosse, et protégé par le c rf, animal traditionnel; au centre est sculpté un griffon moitié aigle, moitié lion, emblême du savoir et du courage, comme l'épée et la crosse annoncent l'autorité tempérée par la bonté; autour on lit cette devise : *Amore non timore*, qui rappelle aux religieux qu'ils doivent se conduire *par amour et non par crainte*. Ces vieux témoins de l'ancienne gloire du monastère, étaient tout à la fois un monument et un titre de noblesse : c'était un trophée de sainteté et de science que les moines avaient sous les yeux et dont la vue les animait à les illustrer par de nouveaux ex-

ploits dans la piété et le savoir, et à les conserver sans tache. Sur les basses stalles sont dépeints des monstres qui peuvent être regardés comme types des mauvaises pensées et des passions corrompues qu'une vie de mollesse et de repos ne cesse d'engendrer. Les tourments qu'ils subissent, les contorsions qu'ils font, établissent un contraste frappant avec l'état de calme dont jouissent les anges et les saints : image de cette lutte incessante, entre la vérité et l'erreur, entre les devoirs et les passions; image surtout de la victoire remportée sur les démons et les mauvais génies par la religion de Jésus-Christ. On y voit encore des fleurs, des fruits, des oiseaux : symboles des vertus et d'une vie active. Les instruments de la Passion du Sauveur, souvent répétés, rappellent sans cesse les religieux à la ferveur et à l'amour divin.

Sur les panneaux des stalles du côté gauche sont décrits des traits de la vie de saint Benoît, dont l'ordre était établi à Saint-Hubert depuis 817; tandis que du côté droit sont dessinés des traits de la vie de saint Hubert. Nous commençons par l'explication des sujets du côté gauche.

CÔTÉ GAUCHE.

Premier sujet. Saint Benoît, âgé de quatorze ans, a fait divorce avec le monde, et va mettre son innocence à l'abri de toutes les séductions dans le désert : il rencontre sur les montagnes de *Subiaco* ou *Sublac, le moine Romain qui lui donne l'habit de religieux* (1), et le nourrit pendant trois ans inconnu dans une caverne.

Deuxième. Mais Dieu qui destinait Benoît à briller dans le monde, comme une lumière vivante, permit qu'il fût dé-

(1) Les mots en caractères italiques expriment le sujet sculpté sur chaque panneau.

couvert en 497. Les moines de Vicovaro, village voisin de sa grotte, le forcèrent à devenir leur abbé. — Bientôt son zèle, sa régularité et ses austérités leur déplaisent; ils murmurent; ils veulent se défaire d'un supérieur dont la morale condamne leurs désordres : ils mettent du poison dans sa boisson. *Le Saint forme, selon sa coutume, le signe de la croix sur le vase qui vole en éclats sur-le-champ.* A ce prodige, il reconnaît le breuvage empoisonné, il pardonne à ces hommes méchants et retourne habiter sa chère solitude de Subiaco.

Troisième. Le bruit de sa sainteté s'étant répandu, il lui vint un grand nombre de disciples. Le Saint bâtit en peu de temps douze monastères dans chacun desquels il mit douze religieux avec un supérieur. Ayant appris qu'un de ces religieux contractait l'habitude de sortir de l'église après la psalmodie, au lieu de rester à la méditation jusqu'au point du jour, avec ses frères; convaincu que le dégoût de la prière est toujours suivi des plus grands maux, Benoît se rend sur le lieu pour examiner la chose : *Il aperçoit, après la psalmodie, un enfant noir qui tirait le moine par le bord de la robe, et l'entraînait hors de l'église; le Saint prend une baguette, en frappe le coupable qui se trouve délivré pour toujours de sa tentation* (1).

Quatrième. Les plus illustres familles de Rome confiaient leurs enfants à saint Benoît, afin qu'il se chargeât du soin de leur éducation. Un jour, dit saint Grégoire, le jeune Placide,

(1) « Dieu qui l'avait choisi comme un autre Moïse, dit Butler, lui donna le don des miracles. » — Ceux qui ne croient pas aux miracles en demandent; saint Paul dit qu'ils ne sont nécessaires qu'aux infidèles. Au commencement de l'Église, ils étaient nécessaires pour l'établissement de la religion qui sauva le monde; or l'ordre de saint Benoît devait faire et a fait assez de bien au monde pour mériter que Dieu favorisât son établissement par des miracles.

fils du patricien Tertulle, se laissa tomber dans le lac de Subiaco, où il était allé puiser de l'eau. Saint Benoît renfermé dans sa cellule, connut aussitôt cet accident; il ordonna à Maur, fils du sénateur Équice, de courir au secours de l'enfant. Maur part sur-le-champ, *marche sur l'eau jusqu'à l'endroit où était Placide, le saisit par les cheveux, et le ramène au bord du lac.* Ce ne fut qu'alors qu'il s'aperçut qu'il avait marché sur l'eau.

Cinquième. Saint Benoît reprend ses religieux de leur dissipation, à propos d'un oiseau...

Sixième. Totila, roi des Goths, frappé des merveilles qu'on lui racontait de saint Benoît, voulut l'éprouver. Il manda au Saint qu'il lui ferait une visite; mais au lieu d'y aller en personne, il lui envoya un de ses officiers, nommé Riggon, revêtu de ses habits royaux, et suivi d'un nombreux cortége. Le Saint ne l'eût pas plutôt aperçu, qu'il lui cria : Quittez, mon fils, l'habit que vous portez, il n'est pas à vous. — *Le Roi étonné vint lui-même se prosterner aux pieds du Saint, et y resta jusqu'à ce que Benoît l'eût relevé;* l'homme de Dieu lui prédit sa mort, et lui fit d'autres prédictions qui furent justifiées par l'événement.

Septième. Sainte Scolastique allait visiter son frère une fois l'an. Saint Benoît la recevait avec quelques-uns de ses religieux dans une maison qui était à petite distance du monastère. Le temps qu'ils passaient ensemble était employé à louer Dieu et à parler des choses spirituelles. La dernière fois que Scolastique visita son frère, elle le pria de continuer pendant la nuit son entretien sur le bonheur du ciel. Saint Benoît s'y étant refusé; la Sainte mit ses mains jointes sur la table, appuya sa tête dessus, et pria le ciel de s'intéresser en sa faveur. Sa prière était à peine finie, qu'*il survint une pluie d'orage,* accompagnée d'éclairs et de grands coups de tonnerre, en sorte que *saint Benoît fut obligé de s'en-*

tretenir avec sa sœur, toute la nuit, de la félicité des Saints. Ils se séparèrent le lendemain pour ne plus se revoir que dans le ciel.

Huitième. Saint Benoît sentant la fin de sa vie approcher, prédit sa mort à ses disciples et fit creuser sa fosse six jours avant de mourir. — Sainte Scolastique étant morte dans sa solitude de Plombariola, trois jours après sa visite au Mont-Cassin, *saint Benoît* qui était alors en contemplation dans sa cellule, leva les yeux et *vit monter au ciel l'âme de sa sœur dans un globe lumineux, porté par des anges.* Il ordonna à ses religieux d'aller prendre son corps, et de l'enterrer dans le tombeau qu'il s'était préparé lui-même.

Neuvième. Le sixième jour de sa maladie, Benoît se fait porter à l'église pour y recevoir le saint Viatique. *Puis, s'appuyant sur quatre frères, il pria debout, les mains levées au ciel et rendit tranquillement l'esprit,* âgé de soixante-trois ans (543). *Son âme s'envole au ciel sous la forme d'un ange éclatant de lumière.*

Tous ces faits de la vie de saint Benoît sont tous confirmés par l'histoire. Saint Grégoire qui les rapporte, assure les tenir de la bouche de quatre disciples qui vécurent longtemps avec saint Benoît. Or, la fidélité de l'abbé de Jong à ne faire décrire sur ce côté des stalles, que des faits confirmés par l'histoire, nous autorise à croire qu'il aura eu la même fidélité pour ne faire décrire sur le côté droit que des faits avérés de la vie de saint Hubert.

CÔTÉ DROIT.

Premier sujet. Panneau vers le sanctuaire. On y voit saint Hubert à cheval, en costume de comte du palais dont il exerçait les fonctions à la cour de Thierry III, roi de Neustrie; (*page* 2.)

Deuxième. Saint Lambert, évêque de Maestricht, bénit le mariage du jeune Hubert avec Floribanne, fille du comte de Louvain; (*p*. 8.)

Troisième. Hubert chasse dans la forêt d'Ardennes; le cerf, qu'il poursuit, se retourne portant l'image du Christ entre les branches de son bois. Le chasseur frappé de surprise, tombe à genoux et se soumet à la volonté divine; (*p*. 9.)

Quatrième. Hubert, arrivé à Rome en 696, est introduit dans l'église de Saint-Pierre par le pape saint Serge, qui le sacre évêque de Maestricht, successeur de saint Lambert; (*p*. 25.)

Cinquième. Saint Pierre remet à saint Hubert une clef d'or, symbole de la puissance qui lui est accordée de lier et de délier sur la terre, et de guérir les furieux; (*p*. 26.)

Sixième. Saint Hubert terrasse, par le signe de la croix, les assassins de saint Lambert, venus à sa rencontre, lors de son retour de Rome, pour lui ôter la vie; (*p*. 26.)

Septième. Saint Hubert, ministre de Celui dont il est écrit : « Le diable sortira de devant ses pieds, » délivre un possédé.

Huitième. Un ange, député de la sainte Vierge, remet à saint Hubert l'Étole miraculeuse; (*p*. 25.)

Neuvième. Saint Hubert, sur son lit de mort, expire, entouré de son fils et de ses serviteurs fondant en larmes; (*p*. 47.)

Ces bas-reliefs sont traités avec beaucoup de hardiesse et beaucoup de talent; leurs proportions et leur perspective sont d'un effet admirable. Nous laissons à chacun le plaisir d'admirer la richesse et le fini du travail, la délicatesse des dentelles, l'aisance et le gracieux des draperies, le luxe de sculpture, qui font de ces panneaux autant de chefs-d'œuvre d'art. L'habile artiste, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à

nous, a déployé beaucoup de richesse, d'élégance et de splendeur dans le côté droit; mais il a traité les sujets du côté gauche avec plus de vérité, et surtout avec toute la sévérité et toute la simplicité que comporte la vie monastique. Le côté droit révèle un talent fécond, une exécution heureuse et délicate; le côté gauche annonce un goût sûr et un art qui sait peindre les choses au naturel.

En remontant vers le sanctuaire, nous trouvons, au milieu du chœur, la tombe de Cyprien Maréchal, mort en 1686.

Un escalier de marbre, formé de *sept* marches, conduit au sanctuaire. Les rampes, les balustres et le comble sont également en marbre.

Ce qui frappe le plus ici, c'est le maître-autel, remarquable par sa grandeur, par la hardiesse de sa construction et par la beauté de ses marbres. On en attribue le plan et l'exécution au frère de l'abbé Cyprien Maréchal, excellent architecte. Il fut élevé sous la prélature de Clément Lefebvre († 1727). Sa hauteur est de quarante-huit pieds trois pouces au-dessus de l'aire du sanctuaire; sa base est dans la crypte : ce sont deux énormes piles qui le soutiennent en équilibre, sans aucun autre appui. Là, immobile, il nous représente la pierre angulaire, le fondement inébranlable, Jésus-Christ, qui y réside par amour pour les hommes. Le devant-d'autel est d'une seule pièce de marbre, divisée en cinq cadres où viennent s'enchâsser autant de tablettes de marbre statuaire richement sculptées. L'autel présente, dans sa hauteur, trois parties distinctes. La partie inférieure, plus massive et plus solide, se compose de la masse de l'autel et des bases des colonnes aux larges proportions.

Le tabernacle forme un petit édifice à part, tout de marbre. Placé au centre de l'autel, il est entouré de six minces colonnes du plus beau choix; elles soutiennent deux couronnes superposées qui terminent l'édifice en dôme : c'est le

ciel ou le *ciborium* des anciens. C'est au centre de ce ciborium qu'on suspendait anciennement une colombe d'or ou d'argent, dans laquelle on conservait la sainte Eucharistie pour les malades. Sa place ici est occupée par l'image de Marie, aimable et paisible colombe! Symbole qui parle au cœur religieux! Messagère du Nouveau Noé, apportant à l'homme, non l'emblème de la paix, mais la paix elle-même; tabernacle d'amour; source d'eau vive scellée de l'amour mystique de l'Époux!

Cette statue, qui passe pour la meilleure de l'église, fut sculptée par Delcour, célèbre sculpteur, né à Hamoir, près de Durbuy; le badigeon dont elle est recouverte, en fait disparaître l'expression. L'ouverture et la porte du tabernacle sont, comme son dôme, ornées de diverses sculptures saillantes : on y remarque des feuilles galbées, des épis de froment, des grappes de raisin, qui nous rappellent les principales figures de la sainte Eucharistie. On dirait que l'habile artiste a voulu exciter la foi des fidèles et représenter ce Mystère de foi voilé sous ces touffes de feuilles larges, sous ce réseau d'ornements massifs qui arrêtent l'œil, mais que la foi, familière avec les choses invisibles, sait percer pour arriver jusqu'au centre de toute lumière et de tout amour.

La deuxième partie de l'autel est formée de huit grandes colonnes corinthiennes, s'élevant hardiment sur une ligne brisée; elles reposent sur la masse de l'autel, comme l'Espérance sur la Foi; elles naissent de l'autel comme l'Espérance et la Charité trouvent leur source dans la Foi religieuse; elles sont le seul appui de l'édifice, comme Dieu est notre unique soutien, notre force et notre protection. La foi est le fondement des choses que nous espérons; et par l'espérance, qui est l'attente ferme des biens que Dieu nous promet dans une autre vie, nous nous élevons de ce lieu de ténèbres et nous nous arrachons à notre néant pour

arriver jusqu'à Dieu, la lumière et la vie. Ces hardies colonnes n'ont à leur tour d'autre appui que la masse de l'autel : c'est Jésus-Christ, la pierre ferme, base éternelle, soutien de tout ce qui existe; car « personne ne peut poser un fondement autre que celui qui a été posé d'abord et qui est Notre Seigneur Jésus-Christ, » dit saint Paul. « Seigneur, je vous aimerai, vous qui êtes mon appui et mon soutien.... J'espérerai en Dieu, car il est mon rocher, ma force et mon refuge. (Ps. 17 *et* 30.)

La base et la corniche du piédestal des colonnes sont en marbre noir, de même que la frise de l'entablement, qui a le défaut d'être bombée. Les bases des colonnes et leurs chapiteaux sont en marbre blanc de Carrare, du plus bel effet. Toutes les autres parties des colonnes et même de l'autel sont en marbre de Saint-Remi.

Dans l'intervalle qui sépare les colonnes extérieures de chaque côté de l'autel, sont placées les deux statues de saint Benoît et de sainte Scolastique; leur ample manteau est serré par une ceinture de corde nouée de trois nœuds; le capuchon retombe sur les épaules. Ils tiennent à la main la crosse abbatiale à la manière des abbés (1).

La troisième partie de l'autel repose sur l'entablement dont elle forme le couronnement. L'entablement prend une direction légèrement concave, ce qui a permis à l'architecte de placer ses colonnes sur une ligne brisée : disposition qui établit cet équilibre hardi qui étonne tous les connaisseurs. Au centre s'élève une châsse remplie par un triangle rayonnant dans lequel est inscrit le nom de Jéhova, et surmontée de l'image du Rédempteur qui couronne tout l'autel. Le

(1) Les abbés tiennent la crosse pastorale avec sa partie recourbée tournée vers eux, pour signifier que leur gouvernement est intérieur, c'est-à-dire sur ceux de leur maison; les évêques la tiennent tournée en dehors, pour indiquer que leur domination est extérieure et s'étend sur tout leur diocèse.

Sauveur y est représenté triomphant après sa résurrection et sa victoire sur la mort. Il tient sa croix à la main; il est vêtu d'un large manteau qui laisse voir nus ses bras, ses jambes, sa poitrine et son côté percé d'une lance. Il paraît entièrement détaché de l'autel et s'élevant glorieusement dans le ciel. Il a, à ses côtés, pour témoins de sa gloire, saint Pierre et saint Paul, statues de taille humaine, portant leurs insignes ordinaires, avec le livre *ouvert*, emblême de la science parfaite, apprise de Jésus-Christ et transmise de vive voix ou par écrit pour l'instruction des autres. — Quatre séraphins ailés sont hardiment placés sur les angles les plus élevés de l'autel : leur extase, la vue de Jésus-Christ, la présence des Apôtres et des Saints, nous rappellent la gloire du ciel et l'amour divin dont ils sont embrasés. — Cette partie de l'autel est plus ornée que les deux inférieures : jusqu'ici l'architecte avait borné ses ornements à de simples moulures creusées froidement sur le marbre; ici, il quitte la rectitude des lignes, pour multiplier les formes arbitraires empruntées au style flamboyant, les ciselures variées et surtout les feuilles profondément découpées en forme de flammes, qui recouvrent les surfaces planes autour du Rédempteur : c'est l'image de la charité, qui *couvre une multitude de péchés,* avec son dévouement catholique, son activité infatigable, ses services, ses secours, ses consolations, ses soins multipliés, inventifs, appliqués à chaque état, à chaque besoin de la vie, à chaque spécialité de misères. Tout dans cet autel nous excite à croire, à espérer, à aimer.

Aux premiers piliers du sanctuaire sont attachées les statues colossales des quatre Évangélistes avec leurs figures emblématiques. Ces statues, sans être des œuvres du premier ordre, ne manquent pas d'expression; elles présentent une pose attentive et divinement inspirée; mais les plis des draperies sont trop tourmentés.

Saint Mathieu est représenté avec la figure d'un homme et saint Marc avec celle d'un lion : symboles de la naissance de Jésus-Christ, Homme-Dieu, et de sa résurrection : *voici le lion de Judas :* ils sont placés à droite, parce que la nativité et la résurrection du Sauveur ont été deux sujets de joie générale.

Saint Luc est représenté avec la figure d'un bœuf, symbole du sacrifice, parce que cet évangéliste traite surtout, avec saint Jean, de la passion de Jésus-Christ et de son douloureux sacrifice sur le Calvaire, et qu'il commence son évangile par l'histoire de Zacharie, prêtre des sacrifices juifs. — Saint Jean a auprès de lui l'aigle, parce que cet évangéliste s'est élevé au plus haut des cieux; et semblable à l'aigle qui regarde fixement le soleil à son midi, il a vu dans le sein de Dieu le Verbe, et qu'il est venu crier au monde : *Au commencement était le Verbe.....*

Les uns tiennent leurs livres ouverts, les autres les ont déposés à leurs pieds, parce qu'ils ont éclairé les hommes par leur parole avant de les instruire par leurs écrits.

L'abondance des marbres qui ornent le sanctuaire en fait une des plus grandes richesses. Les lambris qui s'y élèvent à huit pieds, présentent sur les deux faces un luxe de moulures et d'autres ornements d'une élégance et d'une somptuosité admirables. La profondeur des ciselures, la souplesse et l'aisance des contours, l'éclat et l'exécution bien conduite du travail, distinguent ces lambris et leur donnent beaucoup de prix et de splendeur. Parmi les sculptures gravées sur marbre, où le ciseau semble avoir vaincu toutes les difficultés et épuisé tous les genres de beautés, nous remarquons des médaillons d'une perfection de lustre et d'un choix de dessin qui, à notre avis, valent des tableaux de maîtres. L'exécution matérielle atteste que le ciseau du sculpteur était conduit par une main savante et exercée.

La corniche est ornée dans tout son contour d'une multitude de fleurons et de guirlandes sculptés sur marbre et sur bois : un grand nombre a disparu. On y voit encore les bustes mitrés des quatre grands Docteurs de l'Église latine : à droite, 1° saint Augustin, la gloire de l'Église d'Afrique, la face tournée vers le fond du temple où il plonge son regard, comme pour chercher quelque nouvel hérétique; cette pose me rappelle cette sentinelle de la foi, si vigilante à découvrir les hérésies et si puissante à les combattre. — 2° Saint Ambroise qui, à la bonté et à la douceur, joignait ce courage invincible, et cette fermeté inébranlable, dont l'épiscopat catholique rappelle si souvent le souvenir aux *petits Théodoses* des siècles modernes. A gauche : 1° Saint Grégoire-le-Grand, pape, prodige d'activité, dont l'humilité lui fit prendre dans ses lettres le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu,* titre qui se changea en formule pour tous ses successeurs. — 2° Saint Jérôme, prodige de savoir, de vertu et de mortification : « Le visage pâle, vivant dans le désert, m'enfonçant dans les sombres vallées, dit-il, m'élançant au haut des rochers escarpés, pour y prier et emprisonner mon corps, et après avoir beaucoup répandu de larmes et avoir *tenu longtemps les yeux levés au ciel,* je croyais, dit-il, me voir au milieu des chœurs des anges; et plein de joie, je chantais au Seigneur : Nous courons après vous, à l'odeur de vos parfums. » (*Lett. du Saint à Eustoch.*) Mon Dieu! tout ce que les Saints ont fait pour se sauver!

Ces bustes en plâtre, assez bien profilés, mais trop gracieux, sont dus au ciseau fécond de J. Delcour. Leurs modèles ont été longtemps conservés à Liége, paraît-il, où l'artiste est mort (1707); ils sont maintenant, croyons-nous, en possession de M. Meunier, curé de Notre-Dame à Verviers.

En descendant l'église, nous apercevons l'orgue renfermé entre les deux tours latérales, au-dessus du portail. — L'or-

gue ancien fut fortement endommagé par l'incendie des huguenots; l'abbé de Balla (✝ 1599) le fit réparer; Cyprien Maréchal l'augmenta considérablement (1680) — Son buffet est d'une sculpture riche et délicate, mais la partie instrumentale, le mécanisme et la soufflerie ont reçu de grands perfectionnements en 1844. On y a supprimé plusieurs jeux qui furent remplacés par d'autres d'un timbre délicieux. Le son est devenu plus fort, l'harmonie plus brillante et plus pleine. Les matériaux employés dans ce travail sont de la meilleure qualité. En un mot, cet orgue n'a jamais été aussi bon qu'il l'est actuellement.

§ II.

Après avoir considéré en détail les diverses parties de l'édifice matériel, nous jetterons un regard général sur son ensemble et sur la signification symbolique qu'il révèle *à l'intérieur*.

Nous trouvons que cette église se présente avec le caractère pur et uniforme de la pensée de foi qui l'a conçue. Création exquise de l'inspiration chrétienne, elle est parfaitement en rapport avec la gravité et la sublimité de la foi catholique. Tout y est nécessaire pour le but auquel elle est destinée; tout répond à la nature de sa construction. Les ornements y sont répandus avec une étonnante profusion, il est vrai, mais l'artiste admire le goût exquis et sévère qui en a dirigé la distribution, avec une parfaite unité. De cette unité, si rare dans les églises de cette époque (XVIe siècle), et des excellentes proportions de toutes les parties de l'édifice, résulte un ensemble harmonieux qui produit sur l'admirateur une impression de douceur pieuse et de satisfaction intime, auxquelles les moins connaisseurs ne peuvent échapper. Elle a été préservée des influences étrangères à son style et de ce

mélange de formes burlesques, qui alors altéraient si profondément la simple et naïve beauté de l'ogive. On n'y rencontre point de ces constructions de diverses époques, qui n'ont laissé en Belgique presqu'aucun monument uniforme. On se rappelle que la construction de l'église de Saint-Hubert date de 1525. Alors les beaux siècles de l'architecture chrétienne étaient passés avec l'élan de la foi catholique (1).

Cependant notre architecte n'a payé que faiblement le tribut obligé à cette époque de décadence. Il a su maintenir à son œuvre cette empreinte de légèreté, de hardiesse, d'élégance et de majesté qui disparaissait dans les constructions du moment. Il a évité ce mélange des formes grecques et romaines : genre bâtard qui ôte la grâce et détruit les proportions. Il n'a point surchargé son œuvre de cette profusion de dentelles et de festons, de ce luxe exubérant de feuillages, de guirlandes et de bouquets. Le bon goût lui a fait bannir du temple ces figures grotesques et chimériques, ces emblêmes indécents, ces ornements capricieux, ces têtes grimaçantes d'animaux fantastiques, ces statues contournées et tourmentées dont l'exécution semblait avoir absorbé toute la sollicitude des architectes d'alors. La présence de ces êtres hideux et féroces donnait, il est vrai, à l'homme en entrant dans l'église, une leçon importante qui devait lui suggérer des ré-

(1) L'architecture ogivale est l'expression de la pensée chrétienne dans tout son ensemble et dans tous ses détails. Que les architectes aient trouvé l'*ogive* dans les avenues d'une forêt séculaire, ou dans les pignons en angle aigu des toits exposés au long séjour des neiges, au nord de l'Europe, ou plutôt que les pèlerins chrétiens des VII[e] et VIII[e] siècles l'aient rapportée de l'Asie, et qu'ils l'aient combinée avec la belle ornementation végétale qu'ils avaient vue en Orient, toujours est-il vrai de dire qu'il fallait l'enthousiasme de la foi catholique, et l'esprit religieux du moyen-âge, pour créer le *style ogival* qui demeure l'œuvre exclusive de la religion catholique, dans l'Europe occidentale, au temps des Croisades.

flexions salutaires sur la laideur du péché, sur la difformité du vice soumis aux châtiments qu'il mérite, sur la crainte de l'enfer et sur la justice divine; mais notre architecte a préféré prêcher aux chrétiens le Dieu d'amour, le Dieu du Calvaire, plutôt que le Dieu terrible du Sinaï.

Tout dans ce temple d'architecture chrétienne parle de Dieu et de notre nature; tout en lui a une signification. Sa structure est une belle expression des vérités fondamentales du dogme catholique; tout y forme une leçon que le peuple a constamment sous les yeux : c'est comme un livre ouvert où sont écrits, de manière à être lus du peuple, les mystères de la foi. « C'eût été trop lent d'écrire au long dans un volume les croyances religieuses, les souvenirs, les affections de ces cœurs vraiment chrétiens; il leur fallait un emblême dont la vue rendît soudain, d'une manière grande et noble, les sentiments généreux qui faisaient palpiter leurs cœurs religieux (1). » C'était le livre des ignorants : ils apprennent par la vue les choses que ceux qui connaissent les lettres, lisent dans l'Écriture sainte, dit saint Grégoire. L'œil distrait ne saura y découvrir que des formes plus ou moins gracieuses et délicates, mais privées de vie et de sentiment; tandis que le chrétien fervent et attentif y lira par l'esprit et par le cœur les témoignages de foi, d'espérance et d'amour que l'artiste pieux et croyant a confiés à son œuvre.

Dès que vous avez franchi le seuil sacré, vos regards étonnés s'élèvent malgré vous vers la voûte de l'église, dont l'aspect général emporte avec lui une idée d'élancement vers le ciel. Les belles et nombreuses formes qui la parcourent ne permettent pas à l'œil de s'arrêter; elles l'entraînent avec elles, s'élevant, s'abaissant, s'unissant, se séparant, pour se rejoindre encore et aboutir toutes à un point commun qui cor-

(1) M. de Montalembert, l. c.

respond précisément au sommet de la statue du Sauveur, au-dessus du maître-autel. Là l'œil s'arrête: une pensée féconde saisit l'âme; on contemple avec plaisir ce point central, d'où s'échappent ces milliers de nervures qui, après avoir été remplir la fonction assignée par l'architecte, reviennent se perdre et s'anéantir dans cet unique sommet : image de Dieu, centre unique de toute chose; et en même temps vive expression de la pluralité dans l'unité.

Mais comme cette noble majesté du temple impose tout-à-coup silence aux pensées de la terre!.... Quelles profondes sensations elle fait éprouver!.... Comme elle inspire le recueillement et dispose à la prière!.... Le cœur est saisi d'un saint respect, l'âme émue s'élève jusqu'à la Divinité... On se sent pénétré de la présence du grand Dieu qui y réside; « c'est vraiment la maison du Seigneur. » La foi en a posé les fondements; l'espérance a élevé l'édifice; la charité y a mis la dernière main.

A notre entrée se présentent les fonts baptismaux : nous n'entrons dans l'Église que par la régénération du baptême; auprès est le tombeau du Christ, car nous sommes ensevelis dans le baptême avec Jésus-Christ, et c'est de la mort du Sauveur que tous les sacrements tirent leurs effets sanctifiants.

La doctrine de la Sainte Trinité est empreinte dans la triple division qui embrasse dans sa longueur la nef, le chœur et le sanctuaire. La hauteur, comme la longueur, présente encore un signe de ce grand mystère dans les trois ordres superposés des colonnes, ou, comme disent les architectes, dans la triple hauteur de l'arcade, du triforium et du clerestory. — L'unité de Dieu en trois personnes distinctes est exprimée dans l'unité du temple en ses trois parties. C'est la première vérité chrétienne dont l'emblème visible frappe la vue du spectateur dès son entrée dans l'église : c'est que pour entrer dans l'Église de Jésus-Christ et participer à ses sacrements, il

faut croire en un seul Dieu en trois personnes. Le nombre sacré est encore reproduit dans plusieurs parties secondaires de l'édifice, en sorte que la majesté du Très-Haut remplit la maison sainte. Ses attributs et ses perfections infinies sont représentés dans les nombreux ornements qui s'y déploient en formes innombrables.

L'Incarnation du Fils de Dieu, ou l'unité de sa personne en deux natures, nous est prêchée à tous dans cette ogive maîtresse encadrant deux ogives secondaires pour ne former qu'une fenêtre. Toutes les fenêtres qui éclairent l'église ont cette disposition : c'est Jésus-Christ qui est la lumière du monde et qui, venu dans le monde, a éclairé tous les hommes.

Dans la forme crucifère et dans le plan par terre, la croix du Christ et la doctrine féconde de la Rédemption sont rappelées sans cesse à l'amour et au souvenir des fidèles. Cette forme nuit à l'exercice de l'ouïe et de la vue, et offre de grandes difficultés mécaniques; mais elle apprend aux plus ignorants que la religion chrétienne est la religion de la croix : c'est ce qui l'a fait adopter aussitôt que le christianisme fut en possession de temples pour son culte. Le signe de la Rédemption, qui revient si souvent, brille encore au sommet du maître-autel, comme un rameau verdoyant, comme un arbre de vie qui fleurit au milieu des roses des martyrs, des lis des vierges, des violettes des confesseurs, de la fraîche verdure des fervents chrétiens. Là placé au milieu de cette riche décoration, le Sauveur, vainqueur de la mort par sa croix, tient en main l'instrument de son triomphe qui en partage la gloire, comme « lorsqu'il viendra dans les nues avec une grande majesté; » il le présente au spectateur qui, en entrant, l'aperçoit brillant dans l'ouverture d'une fenêtre; et il lui apprend que ce qui était un terme d'ignominie pour le païen, un scandale pour le juif, un instrument de supplice pour tous les hommes, est devenu pour tous les hommes, le sym-

bole de l'espérance et de la gloire, et le moyen nécessaire de la joie et de la félicité éternelles. La balustrade de la galerie, comme une couronne d'épines tressée autour de cette partie supérieure, ressemble plutôt à la couronne de gloire et d'honneur dont le Père a couronné son Fils dans sa résurrection. Toutes les parties de l'édifice convergent vers l'image du Rédempteur, le principe et la fin de tout, et semblent se réunir à ce point central : c'est qu'il est le tronc plein de grâce et de vie; et les chrétiens sont les branches vivantes. En lui nous sommes tous unis; c'est lui qui est le fondement de notre foi, l'appui de notre espérance, l'objet de notre amour. Voilà les Anges, les Séraphins et les Puissances qui l'adorent et qui de leur hauteur contemplent les fidèles adorateurs en bas : leurs images nous rappellent le soin tutélaire de ces esprits célestes pour les élus. Voilà les Saints qui l'environnent et forment la couronne de puissance dont il sera revêtu au dernier des jours. Voilà son immaculée Mère dont il prit une fois naissance. Mais toutes ces images ne sont que des ombres qui paraissent à nos yeux. Voici la réalité : voici la foi qui m'apprend de manière à ne pouvoir en douter, qu'à la parole du prêtre, le Christ descend sur cet autel pour y prendre une nouvelle naissance, y habiter réellement et se donner tout entier aux âmes chrétiennes, afin de leur communiquer ainsi la grâce, la vie, la lumière et la force. L'art chrétien qui a voilé le tabernacle derrière ces masses nombreuses et variées, ne fait qu'exciter ma foi et affermir ma croyance : je vois à travers ces ténèbres Jésus-Christ qui a délivré les hommes de l'idolâtrie, de l'esclavage, de l'infamie et les a dotés d'une morale sublime; Jésus-Christ qui a fondé le règne de la vérité, de la liberté et de la charité; Jésus-Christ qui a sauvé le monde et qui le sauve encore tous les jours. Sa parole porte partout des fruits de perfectionnement et de civilisation. De lui partent des traits de vertus et de

perfections qui se réfléchissent à l'infini dans ses disciples, dont il demeure l'inépuisable modèle. Le voilà, seul des fondateurs, il domine éternellement son propre ouvrage. Il a répandu dans le monde le feu de son amour dont les flammes s'échappent tout autour de lui : le monde en a ressenti les divines ardeurs : les peines et les souffrances, les privations et les croix sont devenues des suavités et des délices, depuis qu'un Dieu a daigné en faire ses compagnes assidues.

Devant nous, dans une longue perspective, se groupent les piliers massifs, et les douze chapelles qui sont les prophètes, les apôtres, les docteurs : colonnes de l'Église, sa gloire, son soutien, sa couronne : la maison du Seigneur est fortement bâtie sur le fondement des apôtres et des prophètes, et Jésus-Christ lui-même en est la pierre angulaire. Il apparaît triomphant au-dessus de l'autel. Lui aussi a passé par la vallée ténébreuse, où il nous a devancés. Les yeux attachés sur ce parfait modèle, nous avançons dans le chœur par l'ouverture excessivement rétrécie entre les lambris de la clôture et des stalles : c'est la voie étroite qui conduit au royaume des cieux; mais hélas! combien peu y entrent! Une fois dans le chœur, la lumière devient plus vive et plus abondante, les images des saints apparaissent, dans les hauts dossiers des stalles riches de sculptures, et sur les colonnes, comme nos modèles dans la foi et la patience, et riches de vertus. Voilà les stalles massives, représentant le repos éternel du Ciel; en haut sont placés les portraits des abbés : ils ne sont pas mêlés à la compagnie des bienheureux, mais il semble, par leurs regards constamment attachés sur eux, qu'ils soupirent après le moment qui doit les réunir au Ciel. Au-dessus d'eux les murs de l'édifice sont percés et entourés de galeries étroites qui courent vers l'autel : c'est le sentier rétréci dans lequel ont marché les Saints pour arriver à la patrie, après avoir essuyé des combats qui ne furent connus que de

leur Dieu (1). Les quatre Évangélistes attachés aux quatre piliers du sanctuaire, portant les livres de la doctrine prêchée aux quatre coins du monde, sur laquelle est bâtie l'Église; un peu plus avant, les quatre grands Docteurs de l'Église d'Occident, qui, par leur parole appuyée sur l'Évangile, ont conduit tant d'âmes à Jésus-Christ : quelle féconde pensée! Avançons vers le sanctuaire, au milieu de cette assemblée de Saints qui désigne l'Église triomphante. Les yeux attachés sur la croix triomphale du Sauveur, ou plongeant nos regards dans la vallée profonde de la voûte brillante d'étoiles, nous apercevons à peine la pompe mondaine des emblèmes de la gloire humaine, sculptés sur les pierres tumulaires que nous foulons aux pieds : vanité et misère... Arrivés dans le sanctuaire, nous adorons, prosternés devant l'autel, le Dieu trois fois saint qui y réside jour et nuit... Nous lui demandons quelques étincelles de ce feu d'amour dont il a embrasé les cœurs de tant de héros, de tant d'apôtres, de tant de saints. Les voici, ces nobles vainqueurs : après leurs courses laborieuses et leurs nombreux combats, ils viennent rendre l'hommage des victoires qu'ils ont remportées, et faire l'offrande de tout ce qu'ils sont à celui de qui ils tiennent tout, et partager avec lui la gloire de leurs conquêtes communes. Voilà devant nous les deux chefs de l'armée sacrée : saint Pierre et saint Paul; tous deux amis de Dieu; tous deux honorés des hommes. Les voilà debout, comme deux colonnes inébranlables, aux côtés de leur maître dont ils tirent leur force. Saint Pierre avait la foi et la bonté; Paul avait la foi et l'énergie : Pierre nous est montré tenant le livre et les clefs du Ciel, symbole du pouvoir monarchique et souverain; Paul, comme soldat du Christ et docteur des nations, porte le livre et le glaive de la parole. Tous deux dis-

(1) M. Bourassé; *Symbolisme dans les égl. du M. A.*

ciples de la croix, tous deux martyrs; ils proclament l'union de la foi et de la croix. Plus bas, sont deux religieux qui à la foi ont joint le martyre volontaire : joyeux chœur des vierges, ils entourent l'Agneau, et l'accompagnent partout : *septus choreis virginum.* Voilà autour de vous les Docteurs, lumière de l'Église qu'ils ont éclairée de leurs savants écrits : ceux-ci proclament l'accord de la foi et de la science; et tous placent le sommet de la science dans l'intelligence des vérités de la foi chrétienne. Entouré de cette grande nuée de témoins, vous diriez qu'on respire le parfum céleste que ces grandes âmes ont exhalé dans leurs œuvres. Leur foi vive, leur conviction ardente vous réchauffent le cœur et le raniment; leur étonnante charité qui a trouvé un baume pour toutes les misères, vous les font déclarer, avec justice, les premiers bienfaiteurs de l'humanité.

Nous sommes toujours dans le sanctuaire, dans l'endroit le plus élevé et le mieux éclairé de l'église. Les fenêtres qui s'y serrent de plus près, laissent descendre des flots de lumière qui de là se répandent dans le chœur et dans les nefs : ce sont les hommes apostoliques qui transmettent la lumière du vrai soleil dans le cœur des fidèles. Elles sont toutes divisées par deux : c'est que Jésus-Christ a envoyé ses disciples deux à deux.... leur disant : « Vous êtes la lumière du monde.... allez enseigner toutes les nations;» il y a deux préceptes : celui de l'amour de Dieu et celui de l'amour du prochain, dont la pratique fait produire des fruits de bonnes œuvres; « que votre lumière brille devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes actions. » La variété des formes au tympan indique la variété des grâces qui ornaient chacun d'eux. Mais on ne doit pas séparer les serviteurs du maître qu'ils sont chargés d'établir dans les cœurs : c'est pourquoi ces fenêtres sont encore le symbole de la charité dans nos âmes : Dieu ayant dit : « Nous entrerons en lui et nous y établirons notre de-

meure;.... or Dieu est charité. » Leur double division est réunie par l'amortissement flamboyant : c'est le Saint-Esprit, lien d'amour du Père et du Fils. Le cercle qui y brille au milieu de mille formes gracieuses, c'est l'éternité au centre de laquelle Dieu se repose. — Si de là vous plongez vos regards dans le fond de l'église, bientôt ils se trouvent ramenés par ces ornements, ces nervures, ces meneaux qui accourent du fond, se groupent plus riches et plus nombreux sur les parois du sanctuaire : ce sont les esprits bienheureux, les prophètes, les martyrs, les vierges, les fidèles unis dans la communion des saints; c'est toute la création qui gravite, en chantant des hymnes sacrées, vers ce majestueux centre de toutes choses. Ici tout figure le paradis et dilate l'espérance. Un rayon de joie céleste descend dans l'âme, pour adoucir les peines de la vie; la pensée s'élève vers un monde futur : cette multitude de divisions et de découpures qui épuisent l'attention; ces figures, ces formes ogivales qui n'arrêtent jamais brusquement la vue; cette profusion d'ornements de tous genres; les lueurs incertaines, l'aspect grave et religieux, l'indéfini du dessin, tout cela offre à la pensée un dédale mystérieux où elle s'enfonce, où elle aime à se perdre et où elle trouve l'image de l'infini; or l'infini c'est Dieu.

L'élancement des colonnes, l'élévation des voûtes, une tendance générale à tout diriger en haut, excitent la foi, animent l'espérance et nous exhortent à diriger nos pensées, nos sentiments et nos actions vers le ciel. La lumière, les lignes, les découpures se réunissent pour révéler ce sentiment d'élévation et d'élancement vers Dieu. Ici c'est une ligne qui jaillit d'un seul bond jusqu'à la clef de voûte, comme l'oraison ardente pénètre jusqu'au trône de Dieu; là c'est une saillie qui s'élance sur la paroi, la tapisse, semble descendre sous les autres nervures, les porte, ou se cache, se perd et ne reparaît plus : c'est l'humilité, base des croyances chrétiennes qui se

dévoue à de pénibles travaux pour l'amour de ses frères, et soutient l'Église par ses labeurs. Tantôt les lignes plongent dans les bas côtés, se répandent sur les entre-colonnements, les remplissent, les couvrent de formes prismatiques ou flamboyantes qui nous rappellent l'ardeur et l'activité de la charité catholique à laquelle n'échappe aucune larme à essuyer, aucune douleur à soulager; tantôt elles se croisent, s'inclinent, se coupent, s'embrassent et semblent s'aider mutuellement à monter jusqu'au sommet, comme des prières qui se sont rencontrées en montant vers le ciel où habite Celui qui exauce la prière. « On dirait que ces piliers se sont élevés d'eux-mêmes, que ces dalles usées par la prière, ces voûtes séculaires se sont arrangées dans le transport de la foi qu'elles lèguent à la postérité. On dirait que ces combinaisons infinies ne sont que des expressions naïves des devoirs et des croyances de l'homme racheté par son Dieu. La grande piété de nos pères, leurs pieuses émotions, leur esprit de prière s'épanouissent dans ces monuments qu'ils nous ont laissés et que nous pouvons à peine conserver. Leurs yeux y lisaient les grands mystères de la religion, les triomphes de la Croix, les victoires et les exemples des vertus, les élans de la prière, le bonheur du ciel paré de ses vertus et de ses saints (1). » Le sens de ces mille beautés nous est en grande partie perdu, parce que la foi active, qui en est la clef, nous manque. Nous ressemblons aux juifs charnels et grossiers qui ne comprenaient pas les naïves paraboles du Sauveur.

Si nous passons sous les arcades si simples et à la fois si solides des bas côtés, un nouveau genre de beauté se révèle à nos regards. En errant dans le silence de cette longue avenue, en goûtant le calme et la fraîcheur qui y règnent, on se croit un instant reporté dans la forêt qu'on a traversée, et où vi-

(1) M. de Montalembert. l. c.

vait en pénitent le patron de l'église. Cette austérité tranquille que trouble de temps à autre le pas d'un pieux pèlerin; ces voûtes sonores, dont la prière seule a le droit de frapper les échos; ces colonnes gracieuses, légères, quelquefois arrondies et entièrement dénudées d'ornements, qui semblent s'élancer vers Dieu, comme les soupirs et les actes du Saint, en se dépouillant de tout ce qui attache à la terre; tout vous rappelle quelque chose de la beauté et de la solitude des bois; tout en ce lieu inspire la simplicité et le zèle : vertus fondamentales de la vie de saint Hubert; tout y présente le miroir fidèle de sa personne et de sa vie.

Tantôt d'un passage obscur, vous arrivez dans un endroit très-éclairé, comme de la nuit au jour : ce sont les moments de peine et de consolation se succédant dans l'âme : c'est la succession alternative des persécutions, des erreurs et des scandales qui désolèrent l'Église, sans altérer toutefois sa constitution primitive, avec ses belles époques de progrès, de splendeur et de triomphe; non pas de triomphe complet, puisqu'elle est ici-bas pour combattre, et qu'elle attend le ciel pour triompher. « Ce n'est que par beaucoup de tribulations que nous pouvons entrer dans le royaume des cieux, » or tout ici porte à la patience et anime au combat : vous êtes dans l'Église militante, vous aspirez à la communion des Saints dans le ciel; il vous reste à surmonter les difficultés et à vaincre les tentations dans la carrière spirituelle, avant votre entrée dans l'Église triomphante. La clôture vous sépare du sanctuaire; au-dessus de cette barrière apparaît haute dans les airs, sur l'autel lointain, l'image du Sauveur triomphant qui vous présente sa croix; à ses côtés et sur les riches lambris figurent la noble armée des martyrs, la brillante troupe des confesseurs, le joyeux chœur des vierges : vaillants guerriers du Sauveur, qui ont combattu sous leur chef, et qui maintenant jouissent du repos dans une éternité qui ne

connaît ni les larmes, ni la douleur : ce sont nos modèles. La clôture est brillante, le sanctuaire est riche d'ornements et de sculptures, l'autel est tout ruisselant de marbres de grand prix, son tabernacle tout étincelant d'or : c'est que la couronne qui vous attend après le combat est riche de gloire et d'allégresse. Avancez donc à la conquête de la couronne incorruptible du bonheur qui ne finira jamais; méprisez les jouissances terrestres et passagères; foulez aux pieds les biens fragiles : voyez à vos pieds le riche pavé, les titres et les dignités sculptés sur les pierres tumulaires : leçon frappante sur la vanité des grandeurs humaines, sur la fragilité de la vie, sur la préparation à la mort, sur l'éternité!

§ III.

Il nous reste peu de choses à dire sur l'extérieur de l'église de Saint-Hubert.

Étant sorti, un sentiment de tristesse s'empare de notre âme : c'est que nous ne voyons plus la belle façade gothique avec ses trois portes en forme de portique, communiquant l'une dans l'autre par les arcades latérales ouvertes et donnant sur les trois nefs principales. Sa date remontait à la première moitié du XIIe siècle, ainsi que l'attestent ses arcades inférieures conservées dans le bas des tours actuelles. On se rappelle que cette ancienne façade fut détruite par l'incendie des huguenots; on lui substitua cette construction hybride que nous voyons et qui contraste d'une manière si choquante avec la coupe élégante et fine de l'intérieur du vaisseau.

L'arcade de l'ancien portail construit à l'extrémité du transept sud, existe encore. Elle est ornée de dais d'une extrême finesse, destinés à protéger de nombreuses statuettes de saints et d'anges qui, suspendues autrefois à la voûte et aux parois

des jambages, semblaient se pencher et regarder dans l'intérieur de l'église. Ce portail du sud et le grand portail de l'ouest, véritables chefs-d'œuvre d'architecture, furent conservés par l'abbé de Malaise quand il bâtit l'église actuelle. Celui-ci souffrit aussi considérablement de l'incendie de 1568, comme le prouvent ses dégradations et ses pierres à demi calcinées.

On a rasé en-deçà du transept les pignons triangulaires qui couronnaient chaque fenêtre des bas côtés, et l'on a recouvert les basses nefs par un toit coupé plat; tandis qu'au-delà du transept, vers l'abside, ces beaux pignons sont conservés; et quelques-uns portent encore à leur sommet d'élégants clochetons hérissés de crosses végétales. Là les chapelles ont chacune leurs murs polygones sortants et entièrement en dehors des murs de l'édifice principal. Rien de beau comme l'effet produit par ces nombreuses chapelles groupées au pied de l'édifice et s'attachant à ses flancs dans tout le pourtour.

Les contre-forts que l'on voit encore entre les fenêtres, s'élevaient autrefois au-dessus des toits des bas côtés, prenaient leur arc aérien, laissant un joli clocheton à leur point de courbure et allaient butter contre les contre-forts correspondants de la grande nef; de là ils montaient entre les fenêtres, et arrivés au toit supérieur, ils se terminaient en clochetons de forme pyramidale formant autour de l'église une série de tourelles élégantes, et comme autant de sentinelles préposées jour et nuit à la garde de la maison de Dieu.

En contemplant la construction et la décoration de l'édifice extérieur, nous découvrons encore un admirable accord entre la forme et la pensée qui inspira l'architecte. La flèche élancée élevant le signe de la Rédemption au-dessus du bruit et de l'agitation des hommes; les hauts pinacles, les clochetons, la majestueuse élévation du grand comble, tout enfin,

surmontant la ligne horizontale, nous parle de nous affranchir des passions terrestres et de nous élever de cœur et d'esprit vers l'éternelle patrie.

Cette église dont les pierres sont venues de loin, et dans laquelle le peuple s'assemble pour chanter les louanges de Dieu, est le symbole de l'Église spirituelle dont « la pierre angulaire est Jésus-Christ; les apôtres et les prophètes en sont les fondements; » les fidèles en sont les pierres vivantes venues au Christ des quatre parties du monde, polis par la grâce et la vertu, unis par un même esprit de foi et de charité. Elle est encore pour nous l'emblême visible du temple invisible qui est l'Église des premiers-nés inscrits dans le Ciel, la Jérusalem d'en haut, Sion, la montagne du Seigneur, la cité du Dieu vivant. C'est l'image de cette beauté éternelle après laquelle soupire toujours l'âme du chrétien exilé, et vers laquelle il marche incessamment, — « quand viendrai-je, quand paraîtrai-je devant la face de Dieu? Je serai rassasié, ô mon Dieu, quand vous m'aurez fait paraître votre gloire, » — animé de l'espérance qui lui fait surmonter les difficultés, le rend supérieur à l'adversité comme à la prospérité, dans l'attente où il est « de voir la gloire du Seigneur dans la terre des vivants. »

CHAPITRE XIV.

De la Sainte-Étole.

§ I.

AUTHENTICITÉ ET VERTU DE LA SAINTE-ÉTOLE.

Nous avons parlé plus haut de la forme de la fameuse Étole de saint Hubert (1); il nous reste à montrer son authenticité et les effets miraculeux qu'elle opère par l'usage qu'on en fait.

L'Étole conservée à la Trésorerie est celle-là même que la sainte Vierge fit remettre à saint Hubert par le ministère d'un ange, au moment de sa consécration comme évêque de Tongres. Les principaux auteurs qui ont écrit sur la vie de saint Hubert, tels que Happart, R. Hancar, Fisen, le savant Roberti, Bertholet, etc., ne doutent nullement que l'origine de cette Étole soit céleste. Cependant ce n'est pas un point de foi aux yeux de l'Église; c'est seulement un sentiment qu'il

(1) Voir page 104.

est libre à tout catholique d'embrasser. « Ce serait peu connaître le catholicisme si l'on pensait qu'il est défendu aux catholiques de croire ce qu'ils veulent au sujet de la Sainte-Étole de Saint-Hubert. » Ce sont les paroles du savant et *célèbre* auteur de *la Sainte-Étole vengée* (ouvrage que nous allons reproduire presque en entier dans cette partie de notre travail.) Il est évident que l'Église ne transforme pas en point de foi proprement dit et obligatoire, les pieuses croyances qu'elle permet et doit permettre d'embrasser ou de rejeter librement, puisqu'elles n'ont rien de répréhensible et qu'elles ne manquent pas d'ailleurs de fondement suffisant pour donner lieu à une croyance raisonnable. Quelle que soit l'origine de la Sainte-Étole, il est certain qu'elle a appartenu à saint Hubert : on l'ôta de son corps lors de sa translation à Andage (825), comme l'attestent Happart, Hancar et le P. Roberti. Elle ne tarda pas à acquérir une grande réputation miraculeuse. Les auteurs catholiques qui ne croient pas à sa descente du ciel, *reconnaissent son authenticité et sa vertu miraculeuse*. La tradition ne fait pas dériver sa vertu miraculeuse de son origine céleste, mais de ce qu'elle a appartenu à saint Hubert. « Pour être miraculeuse il ne faut pas que la Sainte-Étole soit venue du ciel. » On ne défendra pas à Dieu de glorifier des reliques quoiqu'elles ne soient pas venues du ciel. Les linges de saint Paul, dont parle l'Écriture Sainte, guérissaient les malades sans être descendus du ciel. Il faut en dire autant de l'ombre de saint Pierre, que je ne sache pas non plus être descendue du ciel. Les prodiges de protection que Dieu multiplie en faveur de ceux qui honorent saint Hubert dans cette précieuse relique, ne dépendent ni en réalité, ni dans le sentiment des fidèles de l'opinion qui la fait descendre du ciel, mais de cette vérité qu'elle a été portée par saint Hubert. Et c'est sur ce double fondement de son authenticité et de sa vertu miraculeuse qu'a toujours été

fondé l'usage salutaire qu'on en a fait pour guérir de l'hydrophobie. Les adversaires eux-mêmes admettent que la *pratique* ou usage de la Sainte-Étole existait avant qu'il fût question de la faire descendre du ciel, comme ils disent. — Quand a commencé cet usage?

La relation des *Miracles* arrivés après la mort de saint Hubert, écrite par un religieux de l'abbaye de Saint-Hubert vers 1055 (1), et le *Cantatorium* écrit vers la même époque, par un moine du monastère, qui probablement était le bienheureux Thierry Ier (1055), sont les deux monuments les plus anciens parvenus jusqu'à nous où il soit parlé de la Sainte-Etole comme un moyen *très-connu* et *fort usité* pour guérir de la rage. On y voit que, d'après un usage déjà *ancien* en 1055, elle servait au traitement des personnes mordues par les animaux enragés, et que la coutume d'y recourir était déjà *établie au loin.*

Dans cette relation des *Miracles,* nous lisons, au quatorzième miracle, qu'un commissaire mordu par un loup enragé, se sentant menacé d'une mort certaine, se hâta de venir implorer le secours de saint Hubert. En effet, dit l'auteur, il existe en cet endroit un remède infaillible, *très-certain* contre cette terrible maladie; pourvu que le patient ait une vraie foi et qu'il observe les prescriptions ordonnées pour cette guérison. Après qu'on lui eût *inséré selon la coutume établie,* dit-il encore, une parcelle de la Sainte-Étole dans le front, et qu'il eût accompli les prescriptions indiquées, il retourna libre de toute crainte et assuré de sa guérison (2).

Ce fait a dû se passer en 879.

(1) Voyez p. 60, ci-dessus.

(2) Morsu rabidi lupi infectus, dum sibi inesse sentiret mortis periculum, ad Sancti confugit auxilium... Est enim eo in loco certissima salus ejus horrendi discriminis, si adsit vera fides periclitantis, et

Dans la même relation, nous lisons encore, au vingt-et-unième miracle, qu'un seigneur de Marle, près de Laon, également atteint de la morsure d'un chien enragé, vint au monastère, *suivant la coutume établie,* afin d'éviter tout péril. Là il fut taillé et instruit des prescriptions qui accompagnent la taille. Mais de retour chez lui, il négligea d'observer le régime prescrit. Bientôt les symptômes de la maladie se manifestèrent. Il revint aussitôt à Saint-Hubert, où sa fidélité lui obtint cette fois une entière guérison. En reconnaissance il donna au monastère le tiers de sa propriété d'Évernicourt (1). Ce fait est antérieur à l'an 1000 (950?)

Le *Cantatorium,* écrit vers la même époque (1055), rapporte des faits qui se sont passés sous les yeux de son auteur,... écrivain exact... qui se garde surtout de rien avancer de douteux ou d'incertain, disent les PP. Martene et Durand; « il affirme également que les personnes taillées avec les cérémonies usitées ne sont pas exposées à contracter la rage... Adèle, comtesse d'Arlon, fille du noble duc Thierry et sœur de Sigefroid, père de la marquise Béatrix, avait à son service un valet, qui, ayant été mordu par un chien enragé, vint chercher auprès du bienheureux saint Hubert le seul remède qui lui restât. A cause de ses mérites devant Dieu, le saint jouit en effet du privilége *souvent éprouvé* d'arracher à une *mort certaine* les personnes mordues par un chien, par un loup, ou par tout autre animal enragé, lorsque, accourant

observetur dictata conditio collatæ sanitatis. Auro igitur sacratæ Stolæ capiti periclitantis de more insito, et se observandi *ordine dictato,* domum rediit... (Ap. P. Rob. p.p. 89 et 222.)

(1) Canis morsu attractus ex consuetudine evadendi periculi, venit ad monasterium : et ibi incisus, ejusdemque incisionis observantiam edoctus, ad sua securus rediit,.. injunctam sibi observantiam neglexit, et invalescente mox ægritudine periclitari cœpit... (Ap. P. Rob., p. p. 100 et 227.)

au lieu de sa sépulture, elles y sont taillées et qu'elles se conforment aux *prescriptions qui accompagnent* la taille. Pour preuve de la vérité de nos paroles, nous citerons en passant, un fait que nous avons vu nous-même de notre temps. Deux jeunes gens d'un village de la Hesbaie avaient été mordus par un chien enragé; un prêtre les détourna de venir implorer le secours de saint Hubert, en leur promettant de les guérir par des charmes et d'autres remèdes de ce genre; trouvant ce moyen plus commode, ils restèrent chez eux, pendant que les autres personnes mordues comme eux, par le même chien enragé, accouraient à l'église de Saint-Hubert; celles-ci retournèrent chez elles entièrement guéries, tandis que ces infortunés jeunes gens ne tardèrent pas à éprouver des accès de délire et même de fureur; ils hurlaient comme les loups, aboyaient comme les chiens; on les amena enfin au monastère, mais ils y étaient à peine arrivés qu'ils moururent, en inspirant une crainte pleine d'horreur à ceux qui les voyaient et les entendaient (1). »

En examinant ces témoignages, on voit qu'en 1055 l'on parle de la taille comme d'un ancien usage consacré par le temps, connu et établi au loin : *prædictus autem cubicularius ex more incisus...;* on parle de l'insertion d'une parcelle de la Sainte-Étole dans le front d'une personne mordue, comme d'une chose fort en usage : *auro igitur sacratæ stolæ capiti periclitantis de more insito;...* on parle des cérémonies et des prescriptions qui accompagnent la taille, comme d'un rit connu et usité : *se observandi ordine dictato,..... ejusdemque incisionis observantiam edoctus;... ritumque ejus incisionis servaverit.* Enfin on parle à cette époque de la coutume de recourir à ce remède connu et d'une vertu *souvent éprouvée* d'arracher à une mort certaine les person-

(1) *Chron. de l'abb.* dite *Cantat.* trad. de M. de Robaulx.

nes menacées de rage; et tout cela se dit en 1055 : c'est donc qu'à cette époque il y avait *longtemps* qu'on faisait usage de la Sainte-Étole; et que sa vertu, déjà connue au loin, *était éprouvée* par une longue expérience.

D'après ces anciens documents, nous voyons que le premier événement connu où la Sainte-Étole fut employée contre la rage, eut lieu en 879, cinquante-quatre ans après l'arrivée de la Sainte-Étole à Andage, et cent cinquante-deux ans après la mort de saint Hubert.

Nous pouvons donc admettre, avec le judicieux P. Roberti, que l'usage de la Sainte-Étole remonte à 825, époque de la translation du corps de saint Hubert à Andage; et que ce fut alors qu'elle commença à faire sentir sa vertu miraculeuse. Aussi voyons-nous dès lors la coutume établie d'aller en procession à Saint-Hubert : coutume contractée à l'occasion de ces nombreux miracles et confirmée et réglée par Louis-le-Débonnaire.

Le Seigneur n'a pas tardé à manifester la puissance miraculeuse qu'il avait accordée à saint Hubert dont la vie mortelle avait été un acte d'humilité si frappante. A cet amour qui avait préféré aux plaisirs de la cour, le zèle et la charge d'arracher les âmes à l'esclavage du démon, Dieu avait conféré, déjà de son vivant, le pouvoir de délivrer les possédés et de guérir les maladies et la rage; après sa mort, ses mérites obtinrent du Seigneur que ses reliques fussent douées de la même vertu. Il n'est pas étonnant de voir cet élu de Dieu, dont l'âme était si aimante et si active, et qui avait tant travaillé, tant souffert pendant sa vie pour délivrer un peuple encore enseveli dans les ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie, choisir, après sa mort, pour objet de sa miséricordieuse intervention dans le ciel, une de ces infirmités que la médecine des hommes ne peut guérir, et de continuer sa puissante protection à ceux qui se trouvaient encore au pou-

voir de l'ennemi qu'il avait si victorieusement combattu.

Plus le bruit de ces prodiges se répandait au loin, plus on voyait s'accroître la foule des malheureux de tout genre qui venaient solliciter la guérison de leurs maux.

L'Étole du Saint était connue partout pour ses effets miraculeux. — Sa vertu consiste principalement à préserver des suites du venin de la rage ceux auxquels il a été communiqué, soit par la morsure d'un animal atteint de cette terrible maladie, soit par sang, par bave, haleine, nourriture infectée, soit de toute autre manière. Quand la Sainte-Étole ne servirait simplement qu'à prévenir le mal; quand son application ne serait qu'un préservatif contre le danger de l'hydrophobie, elle serait déjà un grand bienfait pour l'humanité. Mais elle fait plus : elle arrête la maladie; elle empêche les suites d'un mal déjà existant; ce qui est une guérison véritable.

L'homme, moins sujet à contracter la rage que les animaux, peut être atteint de cette maladie par suite de la morsure d'un animal ou d'une personne enragée. Le virus rabique peut être communiqué par la bave, l'haleine, la transpiration, etc., d'un hydrophobe; la crainte violente de l'hydrophobie peut déterminer cette maladie.

Symptômes de rage chez les animaux : — « L'animal atteint de la rage est triste, inquiet. Il a la démarche chancelante, la queue serrée entre les jambes, l'œil rouge et hagard, la gueule écumante. Il refuse de manger, a l'eau en horreur, fuit le logis de son maître et se jette indistinctement sur tout le monde. Cependant on ne doit pas regarder ces signes comme étant d'une certitude absolue. Ainsi on a vu des chiens enragés traverser une rivière, manger et boire après un accès. Il ne faut donc pas, comme on le fait ordinairement, tuer l'animal que l'on soupçonne avant de savoir à quoi s'en tenir sur son compte, mais plutôt l'enfermer en lui donnant à boire et à manger. S'il est enragé, il ne tardera pas à mourir. »

En cas de doute *fondé*, la prudence veut qu'on traite un animal suspect comme s'il était réellement infecté du venin de la rage. Chez les animaux les phénomènes peuvent ne se déclarer que le huitième, le douzième,et même le quarantième jour.

Symptômes de rage chez l'homme. — Tête lourde et très-chaude, sentiment de tristesse et d'inquiétude; agacement nerveux, horreur du parler et du boire; air hébété. Tout à coup, à la suite d'une sorte de frisson ou d'horripilation générale et profonde, le malade sent sa poitrine se resserrer; son gosier contracté refuse le passage aux aliments, et surtout aux boissons, qui sont rejetées avec horreur, malgré une soif ardente. La salive tombe involontairement de la bouche. Tout le corps est agité de spasmes violents. Quelques malades deviennent furieux, et cherchent à mordre ou à nuire de quelque manière; un plus grand nombre, sentant l'accès venir, demandent à être attachés, et engagent les assistants à fuir. Ces accidents font place à un calme plus ou moins long, pendant lequel cesse ordinairement l'horreur pour les boissons; mais reparaissant avec une nouvelle intensité, ils amènent bientôt un épuisement total, et le malheureux hydrophobe meurt du troisième au cinquième jour au plus tard, après avoir éprouvé un plus ou moins grand nombre d'accès...

La plaie produite par un animal enragé se ferme d'elle-même, comme une plaie ordinaire. Ce n'est qu'au bout d'un temps plus ou moins long, qui n'excède pas *ordinairement* trente à quarante jours chez l'homme, que l'on voit les premiers symptômes se développer. On cite même des cas où ils ne se sont montrés que plusieurs mois, et même plus d'un an après la morsure. (Saucerotte. *Guide auprès des malades.*) Malheureusement on n'a pas trouvé jusqu'à présent de spécifique capable de neutraliser le virus rabique une fois qu'il est

passé dans le sang; et la guérison de la rage déclarée est une chose si rare, qu'il n'est pas, hélas! permis de l'espérer. (*Ib.*)

Nous lisons aussi dans l'excellent *Journal de Bruxelles*, n° 323, 1849 : « Jusqu'à ce jour on ne connaissait aucun remède contre la rage déclarée, tout au plus pouvait-on espérer de prévenir l'invasion de ce mal terrible, en cautérisant profondément la morsure avec le fer rouge. » Moyen qui est loin d'être efficace. « Et il est sans exemple qu'on ait sauvé de la mort et des souffrances atroces une personne atteinte d'hydrophobie. Aussi l'annonce d'un remède employé avec succès a-t-elle produit une grande sensation, quand M Arago en a donné connaissance à l'Académie des sciences de France. M. Rochet d'Héricourt a rapporté d'Abyssinie la plante dont la racine constitue le remède. » Il rapporte ensuite quatre guérisons obtenues au moyen de ce remède, sur « trois chiens chez lesquels la rage était déclarée et sur un soldat chez qui les symptômes apparaissaient, mais qui n'éprouvait pas encore l'accès furieux. Ce voyageur a rapporté une grande quantité de racines.... » Il en advint de ce spécifique comme de beaucoup d'autres; son inefficacité a été constatée. En effet, nous lisons, même journal, n° 55, 1851 : « M. Rochet d'Héricourt avait rapporté, il y a quelques mois, la racine d'une plante recueillie en Abyssinie, et que les indigènes considèrent comme un spécifique infaillible contre la rage. La commission chargée de constater cette importante propriété n'a pu réussir à guérir des suites des morsures les animaux soumis par elle à ces épreuves délicates; les chiens ont succombé. A Besançon, M. le professeur Souderet a également employé sans succès cette racine sur un enfant de neuf ans, chez qui le virus était resté quarante-deux jours à l'état d'incubation; au bout de ce temps, et malgré le traitement indiqué par M. Rochet d'Héricourt, l'enfant est mort dans les accès d'hydrophobie. »

C'est donc avec raison que le savant Butler donne le conseil suivant : « On doit implorer les secours du Ciel contre la rage avec d'autant plus d'ardeur qu'on doit avoir peu de confiance dans les bains de mer et dans les autres remèdes ordinaires. Les nouveaux secrets qu'on a trouvés contre ce mal redoutable ont réussi quelquefois; mais ce n'est rien moins que des remèdes infaillibles. » (*Vie des Saints*. T. XVI.)

La médecine n'a aucun remède certain contre la rage; elle doit se borner à indiquer des précautions préventives pour empêcher que le virus rabique ne soit absorbé et porté dans la circulation du sang. Ces précautions sont : 1° placer une ligature un peu serrée au-dessus de la plaie ou de la morsure, si cela se peut; exercer une forte pression sur la plaie avec la main ou avec un autre corps, comme pour en exprimer le virus et la bave; 2° mettre complètement le fond de la plaie à nu au moyen d'incisions profondes, et la laver soit avec de l'alcali étendu d'eau, de la lessive ou de l'eau de savon, soit avec de l'eau salée, de l'eau de chaux, de l'eau pure ou même de l'urine; 3° cautériser profondément la blessure avec un fer chauffé à blanc ou à l'aide de la poudre à canon ou de nitrate d'argent ou de quelque caustique liquide.

On y va plus simplement à Saint-Hubert pour accorder infailliblement la guérison de la rage, quelle que soit la manière dont le virus soit absorbé. Voici comme s'obtient cette guérison :

Dès qu'une personne se croit infectée du venin de la rage, elle se rend à Saint-Hubert; si elle a été mordue *à sang* par un animal enragé, elle subit l'opération qu'on appelle la *Taille;* si elle n'a pas été mordue *à sang,* elle reçoit le *Répit.* Après quoi la personne retourne chez elle, accomplit une neuvaine. Elle est assurée de sa guérison. Voici comment se fait l'opération de la *Taille :*

L'aumônier fait une petite incision au front du patient; l'é-

piderme étant légèrement soulevé à l'aide d'un poinçon, il introduit dans l'incision une parcelle exiguë de la Sainte-Étole, et l'y maintient à l'aide d'un étroit bandeau de toile noire, qui doit être porté pendant neuf jours : c'est-à-dire pendant une neuvaine qui est prescrite à Saint-Hubert.

Cette *neuvaine* n'est pas considérée comme une pratique d'institution divine, mais bien comme une pratique de piété qui prépare l'âme aux grâces de Dieu, et en même temps, comme une pratique de prudence qui empêche de mettre des obstacles physiques et volontaires à un bienfait qu'on attend de la bonté divine dans l'ordre de la nature, — à un bienfait naturel accordé par une intervention surnaturelle de la divine Providence. Attendre de Dieu une guérison de ce genre en faisant des choses contraires à cette guérison, c'est ne pas montrer de la confiance, c'est tenter Dieu; c'est se moquer.

Voici les *dix* articles de la neuvaine de Saint-Hubert avec l'approbation authentique :

« La personne, à qui on a inséré dans le front une parcelle de la Sainte-Étole, doit observer les articles suivants :

« 1° Elle doit se confesser et communier sous la conduite et le bon avis d'un sage et prudent confesseur qui peut en dispenser.

« 2° Elle doit coucher seule en draps blancs et nets, ou bien toute vêtue lorsque les draps ne sont pas blancs.

« 3° Elle doit boire dans un verre ou autre vaisseau particulier, et ne doit point baisser sa tête pour boire aux fontaines ou rivières, sans cependant s'inquiéter, encore qu'elle regarderait ou se verrait dans les rivières ou miroirs.

« 4° Elle peut boire du vin rouge, clairet et blanc mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure.

« 5° Elle peut manger du pain blanc ou autre, de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou poules aussi d'un an ou plus, des poissons portant écailles, comme ha-

rengs, saurets, carpes, etc., des œufs cuits durs; toutes ces choses doivent être mangées froides; le sel n'est point défendu.

« 6° Elle peut laver ses mains et se frotter le visage avec un linge frais, l'usage est de ne pas faire sa barbe pendant les neuf jours.

« 7° Il ne faut pas peigner ses cheveux pendant quarante jours, la Neuvaine y comprise.

« 8° Le dixième jour il faut faire délier son bandeau par un prêtre, le faire brûler et en mettre les cendres dans la piscine.

« 9° Il faut garder tous les ans la Fête de saint Hubert, qui est le troisième jour de novembre.

« 10° Et si la personne recevait de quelques animaux enragés la blessure ou morsure qui allât jusqu'au sang, elle doit faire la même abstinence l'espace de trois jours, sans qu'il soit besoin de revenir à Saint-Hubert.

« 11° Elle pourra enfin donner répit ou délai de quarante jours, à toutes personnes qui sont blessées ou mordues à sang ou autrement infectées par quelques animaux enragés.

« On se contentera de joindre ici le jugement qu'en a fait l'Illustrissime et Révérendissime Évêque Diocésain l'an 1690, sans insérer les sentiments tout conformes des Docteurs tant en Théologie qu'en Médecine de l'Université de Louvain de la même année, pour éviter prolixité.

« JUGEMENT DE L'ÉVÊQUE.

« JEAN-LOUIS, par la grâce de Dieu, Évêque et Prince de Liége, Duc de Bouillon, Marquis de Franchimont, Comte de Looz, de Horne, etc. Ayant ouï le sentiment de nos Examinateurs Synodaux touchant les Articles de la Neuvaine qui se pratique à Saint-Hubert en Ardennes et l'explication des mêmes Articles, nous sommes tout-à-fait persuadés aussi

bien que nos prédécesseurs, que les effets merveilleux que l'on a vu arriver depuis tant de siècles en ce même lieu, ne doivent aucunement être attribués à la superstition, ou à l'ennemi du salut des hommes, mais bien plutôt à la puissance de Dieu, lequel se plaît à faire éclater les mérites de saint Hubert. Nous avons aussi vu avec plaisir, qu'à l'égard de la Confession et Communion prescrites dans cette Neuvaine, ils ont laissé le tout au jugement et conduite d'un sage et prudent Confesseur, et que l'exposition des autres articles marque et inspire l'esprit de pénitence avec des précautions justes et naturelles; c'est pourquoi nous jugeons que ladite neuvaine se peut observer et pratiquer en toute sûreté et sans aucune superstition.

« Donné dans notre Cité de Liége, sous la signature de notre Vicaire-Général, et notre Scel ordinaire, le 4 Octobre 1690.

« *Était signé,* CORN. FAES, *Vicaire-général de Liége,*

« *Et plus bas,* HEN. MARTINI, *avec le Cachet Épiscopal.* »

On trouve cette Neuvaine établie de temps immémorial. On l'observe depuis qu'on recourt à saint Hubert. Depuis le IX[e] siècle, depuis le temps de saint Hubert même, l'usage constant et établi était de pratiquer ce que cette Neuvaine prescrit, pour obtenir le bienfait signalé qui a toujours été accordé à ceux qui l'ont demandé par cette pratique. N'est-il pas légitime de conclure que cette Neuvaine exprime les dispositions que saint Hubert demandait de ceux qu'il guérissait pendant sa vie (1)? Nous ne voulons pas soutenir qu'il ait précisément déterminé tous les articles de cette Neuvaine, mais que les actes qu'ils contiennent sont conformes aux dis-

(1) Privilegium antiquissimum quo divinus hic vir, in vivis etiam tunc agens, usus fuisse legitur. (Ap. P. Roberti, 250.) Voir ci-dessus, p. 145 et suivantes.

positions que ce grand pénitent demandait lui-même. On ne voit nulle part que saint Hubert l'ait établie; mais on voit partout que Dieu l'a toujours bénie, et cela nous suffit. Ce qui prouve que Dieu l'a toujours bénie, c'est le grand nombre des grâces et des guérisons signalées, si constamment obtenues de Dieu par l'intercession de saint Hubert, et jusqu'ici si vainement attendues, pour l'ordinaire, des ressources de l'art. Si l'observance de la Neuvaine est une condition de la guérison, c'est parce que l'humilité et l'obéissance qui font embrasser des pratiques qui, loin d'avoir rien de répréhensible, ne contiennent que des actes de piété, de prudence et de pénitence, disposent l'âme à une confiance plus vive et mieux fondée, et ainsi aux bénédictions de Celui qui regarde les humbles avec amour et détourne les yeux des superbes et des dédaigneux.

Nous ne considérons pas, encore une fois, l'insertion d'une relique au front comme une opération chirurgicale contre l'hydrophobie, ni les précautions prescrites dans la Neuvaine comme la cause de la guérison miraculeuse, ayant chacune la force de guérir par elle-même de la rage (1); mais comme des dispositions pieuses qui préparent l'âme aux grâces de Dieu, et comme des mesures de prudence et de précaution hygiéniques destinées à éloigner tout obstacle physique et volontaire à un bienfait naturel, accordé par une interven-

(1) C'est sans doute dans ce sens qu'il faut entendre la décision de quelques docteurs de l'université de Paris, en 1671. Sans examiner les faits, qui n'ont pas laissé d'exister et de se répéter malgré la décision des docteurs, ceux-ci ont déclaré la Neuvaine superstitieuse. Mais tel n'est pas le sens attaché à la Neuvaine. —Leur décision porte aussi sur des articles qui ont été modifiés. Ces quelques docteurs paraissent ne pas admettre la Sainte-Étole comme ayant appartenu à saint Hubert, puisqu'ils lui refusent le respect qu'on doit à une relique de saint.

tion surnaturelle, et qu'on espère obtenir par la Taille et la Neuvaine de saint Hubert. Ainsi exposée, la Neuvaine ne renferme aucune pratique superstitieuse; nous en avons pour garants sûrs 1° le sentiment des docteurs catholiques; et 2° une règle autrement infaillible que la décision de quelques docteurs lointains, qui n'ont eu aucun égard ni pour les faits, ni pour la manière dont la Neuvaine et la Taille se sont toujours pratiquées : l'autorité de l'Église.

Se fondant sur son ancienneté et sur son efficacité, Jacques Boudart (*Man. Th. V.*) pense qu'on ne peut regarder la Taille comme une vaine observance. Wiggers, rapporté par P. Dens (*De Virt. Rel.* 188), s'est attaché à démontrer par des arguments solides que les cérémonies pratiquées à Saint-Hubert sont exemptes de toute superstition; c'est encore ce qu'a fait le savant et judicieux P. Roberti, comme l'appelle M. Dufau. Les docteurs de l'Université de Louvain l'ont approuvée par une déclaration du 6 septembre 1690; et les docteurs en médecine de la même université ont déclaré que les articles de la Neuvaine relatifs au traitement hygiénique étaient conformes aux règles de leur science.

Nous avons aussi l'autorité de l'Église qui a donné son approbation à la pratique de la Taille et de la Neuvaine de saint Hubert, non en ce sens que l'Église l'ait définie comme un dogme et qu'elle fasse un devoir aux fidèles d'y recourir; elle approuve seulement la piété de ceux qui recourent à Jésus-Christ par l'intercession de saint Hubert en vénérant ses reliques par la Taille et la Neuvaine.

Le 22 septembre 1690, les examinateurs synodaux de l'évêché de Liége ont donné leur approbation à la Taille et à la Neuvaine; et dans une déclaration du 4 octobre de la même année, l'évêque lui-même a approuvé la Neuvaine et a proclamé qu'elle pouvait s'observer sans aucune superstition.

Depuis cette époque la pratique de la Taille a continué

au su de NN. SS. les évêques de Liége et de Namur, successeurs du Saint, héritiers de ses vertus. Plusieurs évêques de Belgique sont venus à Saint-Hubert, avec cette piété dont le noble exemple produit toujours un effet si salutaire sur leur peuple, dans le but unique de vénérer le Saint et d'honorer ses reliques, s'informant de leur usage et des cérémonies de la Taille, sans que jamais ces juges naturels de la foi, ces sentinelles avancées de la pure et saine doctrine, ces gardiens vigilants des intérêts moraux et religieux, aient fait entendre la moindre réclamation.

Sans écouter l'incrédule qui n'écoute que lui-même, nous ferons comme ont fait nos pères, pour être bénis comme eux; nous écouterons Jésus-Christ, en écoutant l'apostolat perpétuel auquel il a dit : « Qui vous écoute, m'écoute; et qui vous méprise, me méprise; » et en faisant ainsi, en nous attachant à son autorité, nous serons fidèles au bon sens et à la grâce, aux principes de la raison, de la foi et de l'expérience; nous serons fidèles aux paroles des saintes Écritures qui nous renvoient pour la conduite de nos âmes au sacerdoce institué par Jésus-Christ.

Nous rapporterons ici ce que le docteur Thiers, cet ardent adversaire de la Taille, disait vers 1687, avant l'approbation authentique de la Taille et de la Neuvaine : « quand l'Église aura prononcé sur ce fait, et qu'elle aura approuvé authentiquement ces personnes (taillées), et toutes les choses qu'elles pratiquent pour procurer aux malades la guérison de leurs maux (1), on pourra sans craindre de tomber dans la supers-

(1) Tout ce que Thiers dit ici ne doit s'entendre que du privilége qu'ont les personnes taillées de calmer les accès des hydrophobes, et de donner le Répit. Mais les prières et les cérémonies qu'elles *pratiquent* à ce sujet étant rapportées dans la Neuvaine approuvée, se trouvent par là approuvées aussi. Quant à d'autres priviléges que s'arrogeraient certaines personnes, ou à d'autres cérémonies qu'elles

tition, leur donner quelque confiance, et ajouter foi à leurs bénédictions, à leurs oraisons et à tout ce qu'elles prescrivent. » Or les évêques ont donné cette approbation authentique, nous pouvons donc, sans crainte de tomber dans la superstition, comme dit le docteur Thiers, ajouter foi et confiance à la Neuvaine.

Enfin, les miracles sont un signe de la volonté de Dieu; et s'il plaît à Dieu d'honorer la mémoire de saint Hubert par des bienfaits signalés, accordés à ceux qui invoquent le Saint de la manière dont il a toujours été invoqué, qui prétendra mettre des bornes et des conditions à la volonté de Dieu? — Qui osera avancer que Dieu accorde ces bienfaits pour favoriser la superstition? — Nous savons que si saint Hubert a quelque pouvoir, cela vient nécessairement de Jésus-Christ; nous devons néanmoins recevoir les bienfaits de Dieu de la manière qu'il lui plaît de nous les accorder; or Jésus-Christ montre clairement qu'il veut qu'on aille à lui par l'intercession de saint Hubert, et qu'il se trouve honoré dans le culte qu'on rend à ce Saint en le vénérant dans ses reliques. Cette volonté divine, distincte, il est vrai, de la volonté de Dieu, formellement signifiée dans les saintes Écritures, est assez clairement indiquée par la conduite de la Providence en cette matière, et justifie complétement la manière dont on honore notre Saint dans ses reliques.

« Il existe un fait, dit M. Dufau (*Belg. chr.*), un fait de notoriété universelle, un fait étrange, sinon miraculeux, qui semblerait autoriser les traditions des anciennes chroniques sur le compte du glorieux fondateur de la ville de Liége : nous voulons parler de la guérison de la rage, qui se répète à chaque instant à Saint-Hubert. Il est *inouï*, dit-il avec raison,

pratiqueraient, ils sont condamnés; et ni l'Église, ni la dévotion à saint Hubert ne peuvent en être responsables.

qu'aucun de ceux qui, après avoir eu le malheur d'être mordu d'un animal enragé, ont accompli les prescriptions en usage (*Taille ou Répit*), n'ait pas été radicalement guéri. A la vérité plusieurs de ces prescriptions sont purement hygiéniques, mais les médecins eux-mêmes avouent qu'elles seraient impuissantes à opérer seules la guérison. D'ailleurs, pourquoi le phénomène tiendrait-il à la localité, si des secours purement humains pouvaient le produire? — Ceux qui voudront de plus amples développements sur cette matière, dit-il encore, consulteront avec fruit le livre du savant et judicieux Roberti (1); bien qu'un esprit raisonnable et libre de tout préjugé n'ait pas besoin d'analyser « un fait qui a lieu depuis « tant de siècles, et qui, selon le langage de l'Écriture, se passe « au grand jour, à la connaissance de toute l'Église, qui ne « cesse d'en glorifier Dieu et ses Saints, enfin qui se continue « incessamment sous les yeux de tous. » (Ap. Rob. p. IX.)

Les personnes qui ont été taillées à Saint-Hubert, ou qui ont reçu le Répit, n'ont plus rien à redouter des atteintes de la rage; les premières peuvent même arrêter les animaux hydrophobes, calmer leurs accès pour un temps et les faire périr. Les personnes taillées peuvent encore arrêter les effets du mal, chez les autres, en leur donnant Répit pour quarante jours, c'est-à-dire en leur accordant un délai pour se rendre

(1) Roberti (Jean), jésuite, né à Saint-Hubert en 1569, s'appliqua spécialement à l'étude de la théologie et de l'histoire ecclésiastique; il enseigna avec distinction la théologie et l'histoire sainte, aux universités de Douai, de Trèves, de Wurzbourg et de Mayence, où il fut reçu docteur en théologie. La vie de saint Hubert, *Historia S. Huberti*, etc., imprimée en 1621 à Luxembourg, aux frais du monastère, est son principal ouvrage; on lui en doit un grand nombre d'autres, et notamment: » *Dissertatio de Superstitione* — 1614; *Legia Catholica* — 1633; *Vita S. Lamberti, martyris*, etc. (*Mémoires pour servir à l'histoire litt. des dix-sept prov. des P.-B.*, par Paquot, t. V, p. 347.) Il est mort à Namur, le 14 février 1651. (*Chron. l. c.*) »

à Saint-Hubert; pendant ce Répit la maladie n'agit pas et ne fait aucun progrès.

Il nous semble utile de rapporter ici quelques faits de guérisons authentiques à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Nous avons déjà cité, aux pages 145, 146, trois faits rapportés dans la *Relation des miracles*, etc., et dans le *Cantatorium.*

Nous en trouvons encore un bien frappant dans une lettre de M. le curé-doyen de Saint-Hubert au célèbre auteur de *la Sainte-Étole vengée* :

« Saint-Hubert, le 16 juin 1845.

« Monsieur,

« C'est avec un véritable plaisir que je m'empresse de répondre à votre lettre du 14 courant; j'ai la consolation de vous faire connaître que la confiance dans la puissante intercession de saint Hubert amène de tous les pays voisins vers le lieu de sa sépulture, un grand nombre de fidèles menacés de la maladie de la rage. Depuis plusieurs siècles, l'expérience atteste et continue d'attester de nos jours que ces malheureux y sont guéris par la précieuse relique de la Sainte-Étole.

« Depuis le 12 octobre 1806 jusqu'au 1er janvier 1835, on en tailla plus de quatre mille huit cents (4,800).

« Depuis cette époque on taille annuellement cent trente à cent quarante (130 à 140) personnes mordues *à sang*.

« En 1812, le nommé Victor Raulx de Villotte, département de la Meuse, arrondissement de Commercy, fut mordu par un loup enragé dans la ville de Bar-le-Duc. Trente-deux personnes le furent avec lui; trois seulement vinrent à Saint-Hubert, et furent guéries. Toutes les autres sont mortes dans la rage.

« Pour honorer notre glorieux Patron, le susdit Raulx est

revenu en pèlerinage d'action de grâces à Saint-Hubert, et a signé l'attestation de sa guérison le 11 août 1841.

« Depuis *dix ans*, dix personnes seulement sont mortes après avoir été taillées, parce qu'elles n'ont pas observé la Neuvaine et n'avaient pas de confiance en saint Hubert, comme l'ont attesté leurs propres parents et curés respectifs.

« Je vous prie, Monsieur, d'agréer, etc.

« *Votre très-humble serviteur,*

« J. SCHMIDT, Curé-Doyen. »

Nous lisons encore dans le même ouvrage :

« Tout le monde sait à Liége que le domestique du colonel S... fut mordu par le même animal et en même temps que le fut son maître, mais que mieux inspiré, il eut confiance en saint Hubert, demanda le Répit, se rendit à Saint-Hubert, y fut taillé et à l'heure qu'il est se porte à merveille. — Tout le monde sait à Liége que ce n'est ni l'espérance de la guérison ni le calme de l'imagination qui manquèrent au colonel, qu'il se croyait hors de tout danger et rendait des visites à ses amis quand il se sentit atteint du terrible mal qui l'emporta... Ce brave militaire est mort après avoir rempli ses devoirs de catholique, et nous avons tout lieu d'espérer qu'il avait *la foi justifiante* qui opère par la charité; mais son brave domestique avait de plus *la foi des miracles*...

« Lors du triste événement que nous venons de rappeler, la foule des fidèles se rendit à l'église de Sainte-Croix (où l'on conserve, dit-on, une parcelle de la Sainte-Étole); un grand nombre de soldats et plusieurs officiers se sont rendus alors à Saint-Hubert. »

Nous pourrions citer plusieurs faits qui se sont passés de nos jours dans les mêmes circonstances.

Reprenons les articles de la Neuvaine et examinons-les chacun en particulier; non pas pour discuter la décision

de nos supérieurs ecclésiastiques: leur décision, ou plutôt leur autorité est notre point de départ et la règle de nos investigations; nous nous y soumettons entièrement, et ensuite nous cherchons en toute humilité à nous rendre raison de notre soumission.

Premier article de la neuvaine: *Il faut se confesser et communier pendant la Neuvaine sous la conduite et le bon avis d'un sage et prudent confesseur qui peut en dispenser.*

D'après ce premier article, il est nécessaire de se mettre en état de grâce et dans l'amitié de Dieu, de qui on attend sa guérison par l'intercession de saint Hubert. Il serait déraisonnable de prétendre que les Saints nous obtiennent de Dieu quelque grâce signalée, lorsque nous nous constituons ennemis de Dieu par nos péchés, lorsque nous faisons le contraire de ce que Dieu exige pour nous accorder un bienfait qu'il ne nous doit pas: « *cherchez* premièrement *le royaume des cieux et la justice,* dit Jésus-Christ; cherchez l'état de grâce et l'amitié de Dieu, *et le reste vous sera donné en sus* assurément.— Ce n'est pas que nous prétendions que les miracles en général dépendent de la conversion; mais c'est que pour obtenir de Dieu cette guérison surnaturelle, il faut s'y disposer de la manière qu'il a plu à Dieu de bénir toujours, c'est-à-dire par la *confession.* La continuité de ce bienfait signalé, constamment accordé aux âmes déjà revenues à Dieu et vraiment pénitentes qui s'y sont préparées selon l'usage constant, établi depuis le IXe siècle, depuis le temps de saint Hubert même, est incontestablement une marque sûre de la volonté de Jésus-Christ, qui agrée et bénit toujours cette préparation. Nous voyons que Jésus-Christ lui-même, qui était bien le maître pour autoriser sa mission aux yeux des hommes, d'allumer des volcans, ou de faire tomber la foudre, mais qui ne dérogea jamais aux lois de la nature que pour faire du bien aux hommes, que ce bon maître, dis-je, avant de guérir les ma-

lades qui lui étaient présentés, ne manquait jamais de remettre leurs péchés, ou daignait rendre lui-même un témoignage public à la foi vive qui les avait réconciliés : et qu'y a-t-il encore de plus marquant que ce qu'il dit aux lépreux : « vous voyez que je vous ai guéris; prenez garde maintenant de ne plus pécher de peur qu'il ne vous arrive pis. »

2e art. — *On doit se coucher seul — et en draps propres, — sans que besoin soit de les renouveler chaque jour, — ou se coucher tout vêtu.*

Ce sont là des précautions morales et physiques indiquées par la prudence.

3e art. — *Il faut boire dans un verre ou autre vase particulier; — ne point baisser la tête pour boire aux fontaines et aux rivières.* Ce sont aussi des actes de prudence. Plusieurs y ajoutent la précaution de ne pas se regarder dans le miroir, car cela a ses inconvénients.

4e art. — *On peut boire du vin mêlé avec de l'eau, ou de l'eau pure.* C'est encore prudence, tempérance et pénitence. Et quel beau modèle d'abstinence et de mortification que le Saint auquel on adresse cette Neuvaine!

5e art. — *On peut manger du pain blanc ou autre.* Puisque c'est indifférent, cette précaution pouvait être omise, me dira-t-on, mais on l'a exprimée parce qu'on a reconnu par l'expérience combien elle était utile et souvent nécessaire pour prévenir l'inquiétude et les scrupules qui se glissent si facilement dans une chose si grave.

.... *On peut manger de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou poules aussi d'un an ou plus, des poissons portant écailles comme harengs, saurets, carpes, etc., des œufs cuits durs; toutes ces choses doivent être mangées froides; le sel n'est pas défendu.*

On pourrait ne voir dans ces prescriptions que des défenses propres à exercer l'obéissance, et à fournir l'occasion de plu-

sieurs privations; mais nous ne craignons pas de reconnaître leur caractère hygiénique, et d'en appeler, avec le père Roberti, au témoignage des médecins sur la prudence de ces précautions, et la qualité de cette nourriture.

6ᵉ art. — *On peut laver ses mains et se frotter le visage avec un linge frais; l'usage est de ne pas faire sa barbe pendant les neuf jours.*

7ᵉ art. — *Il ne faut pas peigner ses cheveux pendant quarante jours, la Neuvaine y comprise :* c'est ici une précaution de haute prudence; c'est aussi la marque ordinaire de la pénitence. Nous voyons fréquemment dans l'Écriture sainte les pénitents se mettre de la cendre sur la tête, se couvrir d'un sac, vivre dans un état négligé quant au corps, pour ne s'occuper que du salut de l'âme. (*Judith*, IX, 1; X, 3. *Mach.*, III.)

Jusqu'ici les articles de la Neuvaine nous révèlent partout une pratique de pénitence et un caractère hygiénique. Les *pratiques de pénitence* ont pour but de nous exercer aux vertus d'humilité et d'obéissance, et de nous fournir l'occasion de plusieurs privations, et ainsi de nous disposer à obtenir de Dieu la grâce que nous espérons. — Les *précautions hygiéniques* ont pour but d'empêcher de mettre des obstacles volontaires à la guérison que nous attendons de Dieu. Il est facile d'apercevoir les rapports que ces moyens naturels ont avec la guérison qu'il faut attribuer à l'intervention surnaturelle du Tout-Puissant. Nous transcrirons ici plusieurs exemples semblables tirés de la sainte Écriture (rapportés par le P. Roberti et par l'auteur de *la Sainte-Étole vengée*), où l'on voit que, dans plusieurs guérisons miraculeuses, Dieu s'est servi de moyens qui d'eux-mêmes n'auraient pas sans doute l'efficacité nécessaire sans une intervention supérieure de sa puissance, mais qui avaient cependant une relation de cause naturelle avec la guérison ; — Naaman, général du roi

de Syrie, ne fut-il pas guéri de la lèpre par le prophète Élizée qui lui ordonna *d'aller se laver sept fois dans le Jourdain?* Quoique cette cérémonie soit symbolique, elle ne laisse pas que d'avoir aussi un caractère hygiénique. — Ézéchias était mourant et Isaïe lui annonce sa fin prochaine. Le roi prie le Seigneur qui, touché de ses prières et de ses larmes et en considération de David, change l'arrêt de mort. Alors Isaïe se fait apporter *une masse de figues et il l'applique sur l'ulcère du roi, et il fut guéri.* Cette guérison fut surnaturelle; on ne peut nier cependant que le moyen que Dieu désigna au prophète n'ait une vertu médicamenteuse. — Tobie instruit par un ange rendit la vue à son père *en lui frottant les yeux avec du fiel de poisson :* c'est un nouveau prodige qu'il faut attribuer à l'intervention surnaturelle du Tout-Puissant, et cependant encore il y a ici des rapports naturels entre l'emploi de ce moyen *naturel* et la guérison *surnaturelle* des yeux, selon l'observation de Pline (liv. 23, ch. II) cité par Roberti, tout comme il y a des rapports naturels entre les prescriptions de la Neuvaine et la guérison surnaturelle de la rage. — Les habitants de Jéricho dirent à Élizée : La demeure de cette ville est très-commode, comme vous le voyez vous-même; mais les eaux y sont très-mauvaises, et la terre stérile. Élizée leur répondit : Apportez un vaisseau neuf et mettez-y du sel..... Il alla à la fontaine et *ayant jeté le sel dans l'eau*, il dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai rendu ces eaux saines et elles ne causeront plus à l'avenir ni mort ni stérilité. L'assainissement des eaux de Jéricho est surnaturel; Dieu pouvait l'opérer sans y faire jeter du sel; néanmoins il se sert de ce moyen naturel qui a quelque rapport avec l'effet produit par sa puissance.

La guérison de la rage par la Taille est aussi surnaturelle; Dieu pourrait aussi l'opérer sans exiger la pratique des prescriptions de la Neuvaine; néanmoins il veut qu'on observe

ces prescriptions qui ont aussi quelques rapports avec la guérison produite par sa puissance.

Dans ces guérisons et ces prodiges surnaturels, nous voyons le Maître absolu de la nature se servir, pour les opérer, des lois et des moyens naturels qui, seuls, encore une fois, et sans l'intervention divine de sa puissance, n'auraient pu opérer la guérison ou le prodige, quoiqu'ils eussent une relation de cause naturelle avec ce prodige et cette guérison. Nous devons donc reconnaître que Dieu, auteur de la nature, honore son ouvrage, en se servant d'elle non-seulement pour les opérations purement naturelles, mais pour celles qui dépassent les forces isolées de la nature et exigent une intervention divine supérieure. Non que Dieu ait besoin de ces moyens, mais parce qu'il veut nous apprendre à ne rien mépriser de ce qu'il a établi, et à ne pas négliger, lorsque nous recourons à lui, les secours des créatures jusqu'où elles peuvent nous aider.

10e art. — *Si la personne* taillée *venait à être blessée ou mordue à sang par quelque animal enragé, elle doit faire la même abstinence pendant trois jours, sans qu'il soit besoin de retourner à Saint-Hubert;* parce qu'elle porte déjà au front la relique de la Sainte-Étole; et qu'elle a déjà été à Saint-Hubert. Cependant ces trois jours d'abstinence sont une occasion d'exercer l'humilité, l'obéissance, la mortification et la reconnaissance. Le mot *d'abstinence* dont on se sert ici suffirait seul pour expliquer tout ce qui précède. — Ne semble-t-il pas que toute la Neuvaine à saint Hubert se rapporte aux deux mots qui renferment toute la sagesse humaine : *Sustine* et *abstine, souffre* et *abstiens-toi ?*

8e art. — *Le dixième jour, elle fera ôter son bandeau par un prêtre, et le fera brûler.....*

C'est ici un acte de respect et de vénération envers les reliques des Saints.

9e art. — *Elle gardera tous les ans la fête de saint Hubert qui est le 3 novembre.* Ici c'est un acte de piété et de reconnaissance, auquel nul chrétien ne voudrait manquer. — Le bienfait de la guérison qu'elle a obtenue, le pouvoir de donner le Répit et de représenter saint Hubert la portent naturellement à respecter et à vénérer celui dont l'intercession lui a procuré ce bienfait et ce privilége.

11e art. — *Elle pourra enfin donner Répit, ou délai de quarante en quarante jours à toutes les personnes qui seraient blessées ou mordues à sang, ou autrement infectées par des animaux enragés.*

§ II.

DU RÉPIT.

Le Répit consiste à assurer contre la rage les personnes mordues, ou autrement infectées par des animaux enragés, jusqu'à ce qu'elles puissent se rendre à Saint-Hubert pour y être définitivement assurées.

La tradition historique fait remonter l'origine du pouvoir de donner le Répit jusqu'à saint Hubert. Les anciennes pièces concernant l'histoire du Saint, ne parlent ni de son auteur, ni de la date où il a commencé; nous le trouvons établi, comme la Taille et la Neuvaine, de temps immémorial; et Dieu a constamment béni cette pratique sans l'avoir fait écrire d'avance par les auteurs agiographes. Cette tradition positive qui en indique l'origine, en remontant jusqu'à saint Hubert, a une plus grande force probante que la preuve négative contraire qu'on voudrait lui opposer. Ajoutez à cela que les faits continuels viennent confirmer tous les jours cette tradition.

Les aumôniers desservant la chapelle de saint Hubert et

les personnes taillées peuvent seules donner ce Répit. C'est donc une erreur d'attribuer ce pouvoir aux chevaliers de Saint-Hubert ou aux membres de la confrérie du Saint. C'est donc une plus grande erreur encore de l'attribuer à certains personnages, prétendus descendants du Saint : inutile de dire que leurs titres généalogiques ont toujours été et demeurent fort suspects, et que jamais leur intervention n'a guéri personne.

Les aumôniers attachés à l'œuvre de saint Hubert peuvent donner Répit à terme ou à vie. — Les personnes taillées peuvent le donner seulement pour quarante jours, comme leur instruction le porte au n° 11; mais elles peuvent le répéter de quarante en quarante jours. — Nous avons vu des personnes mordues à sang se con'enter d'aller demander le Répit tous les quarante jours pendant trente-huit ans, à une personne taillée demeurant à plusieurs lieues de leur endroit, et venir après cette époque se faire tailler à Saint-Hubert.

On doit reconnaître qu'il y a une grande convenance à ce que des personnes *qui portent au front la précieuse relique* de saint Hubert, le représentent en quelque sorte, et que ce soit à elles qu'on ait recours jusqu'à ce qu'on se rende au lieu consacré par la sépulture du Saint. Dieu récompense cette confiance qu'on met dans l'intercession de son serviteur, comme les faits le prouvent; et c'est là une merveille qui doit exciter une reconnaissance d'autant plus profonde que le danger dont elle préserve est plus grand et plus commun.

On accorde le Répit aux personnes mordues par un animal qui ne donne que des indices douteux d'hydrophobie, ou auxquelles la morsure n'a pas été jusqu'à faire couler le sang, ou encore aux personnes qui se croient infectées du venin de la rage de quelque manière que ce soit. — On l'accorde encore aux enfants qui n'ont pas fait leur première commu-

nion, et qui ne sont pas préparés à la faire, quelle que soit leur blessure. — De deux enfants mordus à sang par le même animal enragé et dans les mêmes circonstances, l'un est taillé parce qu'il peut remplir les conditions de la Neuvaine; l'autre, trop jeune, reçoit le Répit à terme, et jamais la confiance au Répit n'a été trompée. Avant l'expiration du terme, il doit revenir à Saint-Hubert pour être taillé, ou recourir au Répit de quarante jours. — Les parents demandent le Répit pour les petits enfants : cette pratique était déjà usitée dès 1550.

Enfin on donne Répit aux personnes prises de la peur. On connaît assez les tristes effets que la peur entraîne dans le corps et les désordres intellectuels qui en résultent. « On a vu de violentes frayeurs causer l'aliénation mentale, la catalepsie, l'hydrophobie, etc. Des observations authentiques prouvent que bien des personnes ont succombé par suite de la maladie qu'elles avaient longtemps appréhendée sans motifs plausibles, ou dont quelques bizarres pronostics avaient frappé leur craintive imagination... Tous les médecins ont pu constater que la crainte de la mort a fait succomber des malades qui se seraient sans doute rétablis si l'on eût pu parvenir à la leur ôter. (Descuret. *Méd.*)

Le Répit ne manque jamais de remonter le moral du peureux, de bannir entièrement de son esprit la maladie de la peur et de le rassurer contre le danger de la rage quelque imminent qu'il lui paraisse. Les esprits forts pourront ne voir dans ce Répit qu'une vaine cérémonie, qu'une pratique puérile et déraisonnable, mais nous n'en pouvons rien. Les résultats obtenus tous les jours sont là debout comme des murs inébranlables contre lesquels viennent se briser tous les raisonnements.

Nous avons vu nous-mêmes de ces hommes à esprit fortement trempé, de ces hommes qui se disent éclairés et supé-

rieurs aux faiblesses de la gent crédule, héros avant le danger, méprisant le Répit et renvoyant cette pratique à la superstition des simples; mais qui, menacés du danger, venaient se mettre à l'abri de son influence salutaire et recevoir avec larmes ce Répit qu'ils étaient heureux d'honorer de leur confiance alors que la nécessité les forçait d'y recourir; et dans leur agréable surprise de voir leurs inquiétudes si tôt calmées par un moyen si simple à leurs yeux, il leur restait à peine assez de présence d'esprit pour nous recommander, à nous, dépositaire de leurs frayeurs et ministre de leur délivrance, de ne pas faire connaître leur nom : qu'ils cessent de trembler devant ce nouveau danger, leur confiance ne sera pas déçue.

§ III.

QUALITÉ DES MIRACLES DE SAINT-HUBERT.

Les guérisons obtenues à Saint-Hubert au moyen de la Sainte-Étole, sont des guérisons surnaturelles. Nous n'en faisons pas un article de foi, mais nous avons de très-fortes raisons de le croire prudemment et pieusement. Nous ne disons pas que ce sont des miracles de premier ordre, mais nous y reconnaissons des grâces singulières, des bienfaits signalés, des phénomènes surnaturels, où se montre une intervention particulière et sensible de la Providence, une influence de la toute-puissance divine et une conduite extraordinaire de l'Auteur de la nature, qui se plaît ainsi à honorer et à récompenser tout à la fois les vertus de saint Hubert et à bénir ceux qui se confient en son intercession.

Nous rapporterons ici un passage du célèbre Muzzarelli, cité dans la *Sainte-Étole vengée*. Après avoir distingué différentes *classes de faits miraculeux,* il ajoute : « Il ne faut

pas confondre les miracles strictement dits et les trois classes indiquées ci-dessus, avec des faits extraordinaires et des grâces singulières, dans lesquels tout homme religieux et sensé reconnaît, sinon avec certitude, du moins avec une grande probabilité, une influence, une assistance, une providence, une conduite particulière de l'Auteur de la nature. Il y a dans la nature des dispositions et des préparations à certains effets qui peuvent, sans l'intervention d'une cause supérieure, être amenées par des combinaisons naturelles et physiques; et cependant, en certaines circonstances, on a droit de juger qu'ils ont été spécialement dirigés par la bonté et la toute-puissance divine. » Après avoir cité plusieurs exemples (1), il continue : « Tout cela aurait pu arriver naturellement, il n'est pas évident que ce soit surnaturel; cependant un homme religieux et sensé est fondé à voir, dans ces événements accompagnés de telles circonstances, une grâce d'un ordre supérieur, une influence de la toute-puissance divine, qui a produit ce qui pouvait absolument arriver naturellement, mais qui, vu les dispositions, ne serait probablement pas arrivé. Ce serait donc mal raisonner que de dire : cette guérison pouvait s'opérer par des causes physiques et naturelles, donc on ne peut l'attribuer à une grâce surnaturelle. Je nie cette conséquence trop générale, puisque, malgré la possibilité absolue et abstraite de la guérison naturelle, on peut quelquefois avoir des raisons de conjecturer et même de croire qu'il y a une grâce et une influence divine. On ne pourra assurer que cette guérison soit miraculeuse; cependant, vu les circonstances, on pourra prudemment présumer que Dieu a disposé à cet effet des causes physiques qui n'existaient pas auparavant, ou a éloigné les dispositions physiques qui auraient conduit le malade à la mort. Attaquer cette vérité, c'est nier

(1) Voir aussi les exemples tirés de la Sainte Écriture, p. 166

toute Providence extraordinaire d'un Dieu bienfaisant qui punit les hommes avec justice; c'est affaiblir et peut-être détruire dans le christianisme la douce confiance en Dieu, en l'intercession de ses Saints, et la crainte salutaire des châtiments temporels. »

Si ce sont des guérisons surnaturelles que Dieu accorde à ceux qui invoquent saint Hubert, pourquoi ne les obtient-on pas ailleurs et partout où il y a des parcelles de la Sainte-Étole, aussi bien qu'à Saint-Hubert? Tel est le langage de ceux qui ne croient pas aux miracles, et qui voudraient obliger Dieu à en faire toujours de nouveaux. Nous répondrons : 1° C'est que la Taille n'a lieu qu'à Saint-Hubert; — 2° c'est qu'apparemment il plaît à Dieu de n'accorder ce bienfait qu'à ceux qui se donnent la peine, quand ils le peuvent, d'aller à Saint-Hubert vénérer les reliques du Saint par la pratique de la Taille : car si la vénération des saintes reliques engage bien les fidèles à en porter avec eux; si c'est les vénérer que de les porter sur soi, c'est à plus forte raison les vénérer que de les porter en soi et au front; 3° puisque ce phénomène tient à la localité, c'est une preuve que les prescriptions hygiéniques employées dans la Neuvaine, ne peuvent, seules, le produire, ni sans l'intervention divine. Enfin nous dirons avec d'Alembert : Souvent la meilleure raison est : *Dieu l'a voulu ainsi.*

Il y aurait de l'orgueil, ou au moins de la présomption à ne pas faire comme faisaient nos ancêtres, même avant le temps des légendes; et à demander à Dieu pourquoi il n'accorde pas ailleurs ce qu'il accorde au lieu du tombeau de saint Hubert. Remarquez-le bien, ordinairement Dieu a voulu attacher une récompense au lieu de la terre d'où s'étaient élevés vers lui les plus ferventes prières et les plus nobles sacrifices. — Que devrait-on penser de celui qui, pour constater l'intervention divine, s'opposerait positivement au bien-

fait qu'il sollicite, et ferait justement le contraire de ce qu'ont toujours fait ceux qui ont obtenu ce même bienfait? Nous trouvons d'ailleurs dans ce déplacement pour aller vénérer un serviteur de Dieu, un acte d'obéissance, une pratique de vertu, un pieux pèlerinage, une préparation à recevoir les grâces de Dieu; et il n'est pas indigne de la sagesse divine d'accorder ses bienfaits à ceux qui s'y disposent de cette manière. Nous croyons à propos de citer ici un passage d'un célèbre protestant, le plus savant de tous, que la science et la bonne foi ont rendu catholique, du moins par ses convictions, quoiqu'il n'ait pas abjuré; le grand Leibnitz dit, dans son *Système théologique* : « Il faut reconnaître que c'est une œuvre de vraie piété, de visiter quelquefois, soit librement, soit pour accomplir un vœu, certains lieux particuliers, et d'y accomplir d'autres bonnes œuvres analogues, parce que ces pratiques et les circonstances qui les accompagnent contribuent à honorer Dieu. Les dispositions d'une âme qui se détermine à embrasser la peine de ces pèlerinages, les preuves qu'elle donne de sa bonne volonté et de son zèle, la manière dont elle contribue à glorifier Dieu en s'unissant au témoignage public de la piété des fidèles, qui s'y réunissent; ce sont là autant de choses dignes de louanges. Il y a, d'ailleurs, dans la seule circonstance du lieu devenu célèbre par des bienfaits signalés du ciel, quelque chose qui touche l'âme et la remplit de vénération... Ceux des protestants à qui il a été donné de visiter le sépulcre du Seigneur, ne le nieront pas (1). »

(1) Dans le même ouvrage il réfute aussi les ridicules accusations d'idolâtrie faites par les protestants contre les catholiques à propos du culte des Saints, de leurs reliques et de leurs images... Grotius lui-même déclare que c'est une iniquité de la part des protestants de faire un crime aux catholiques de vénérer les Saints : *iniquè faciunt Protestantes,* dit-il : *c'est une iniquité.* (*Ad Consult. Cass.*) (*La Sainte-Étole vengée.*)

Disons un mot de la maladresse de quelques personnes qui, pour trouver saint Hubert et son Étole en défaut, et éluder l'existence du miracle, attribuent ces guérisons à des brûlures opérées avant la Taille, ou à l'imagination calmée, ou qui prétendent encore parce que les personnes taillées n'avaient pas été mordues par un animal atteint de la rage, ou enfin que, l'eussent-elles été, elles ne seraient pas tombées dans la rage en se dispensant de la Taille.

Il est vrai qu'on peut être mordu par une bête qu'on croyait enragée sans pourtant qu'elle le fût; mais il serait ridicule de prétendre que les milliers de personnes qui ont été se faire tailler à Saint-Hubert, ou y recevoir le Répit, depuis tant de siècles, et qui ont été préservées de la rage, n'avaient été mordues que par des animaux enragés en apparence. Il y a d'ailleurs des faits qui prouvent le contraire : ainsi, parmi des personnes mordues par le même animal, celles qui sont venues à Saint-Hubert ont été guéries, et les autres au contraire sont mortes dans la rage. (*Voyez les faits rapportés plus haut, pages* 161, 162). Serait-il raisonnable de dire que les mordus qui ont été à Saint-Hubert étaient précisément ceux qui n'auraient rien eu quand même ils n'auraient pas fait ce voyage? S'il en était ainsi, ce fait qui se serait répété pendant onze siècles sur un si grand nombre de personnes, serait plus étonnant, disons plus miraculeux, que celui qu'on ne veut pas admettre. — Souvent, il est vrai, on rejette un miracle pour tomber dans un plus grand; et l'on éloigne le vrai, pour dévorer l'absurde. — Remarquons encore que, dès 1050, c'était l'usage que les personnes mordues devaient être munies d'un certificat de leur curé et de l'autorité civile du lieu, attestant la morsure reçue et la rage de l'animal.

Mais il y a des personnes qui font brûler leur morsure avant d'aller à Saint-Hubert? — Effectivement; mais c'est

bien rare; j'en ai vu *deux* sur l'espace de plus de trois années; et c'étaient des personnes assez instruites, me parut-il : oui *assez* pour ne pas se reposer sur la cautérisation. Nous sommes loin de désapprouver la cautérisation; et à Saint-Hubert on ne blâme pas les personnes mordues d'avoir fait brûler leur plaie ou d'avoir employé quelqu'autre moyen naturel; au contraire! On ne taille pas pour prouver que la Taille seule peut guérir de la rage; ce qu'on cherche, c'est le salut et la guérison des personnes.

Nous ajouterons enfin qu'il n'est pas moins plaisant d'attribuer ces guérisons continuelles à la tranquillité d'âme, à un effet de l'imagination. Quelle que soit l'influence qu'on suppose à cette faculté, qu'elle ait pu même arrêter *dans certains cas* les développements d'une maladie, il ne s'ensuit pas qu'elle les ait arrêtés *dans tous les cas*. Que si elle a guéri quelquefois, comme quelques-uns aiment à le dire, a-t-elle guéri *toujours tous ceux* qui se sont présentés à Saint-Hubert? Jouit-elle d'une telle force et d'une influence tellement grande que *tous les mordus* d'animaux enragés de *vraie rage* qui n'auront pas usé de la brûlure et qui n'auraient pas été guéris sans remèdes, seront déclarés avoir été guéris par l'imagination? Le prétendre serait montrer une imagination montée bien haut.

. . . . Quis inepti
Tàm patiens capitis, tàm ferreus ut taceat se.

Et ces milliers de personnes de tous les rangs de la société : des savants, des docteurs en médecine, des soldats, de grands politiques et surtout ceux qui, après s'être moqués de la Taille et du Répit, n'ont rien eu de plus pressé que d'y recourir dans le danger, et qui depuis tant de siècles ont été guéris après avoir reçu la Taille ou le Répit; dira-t-on que

toutes ces personnes doivent leur guérison à l'influence de l'imagination?

Mais les animaux qui, marqués de la clef bénite et touchée à la Sainte-Étole, ne tombent pas dans la rage; est-ce parce qu'ils ont l'imagination calmée par la superstition? Ou quand un animal enragé périt aussitôt qu'il met le pied sur le territoire de Saint-Hubert, où l'on n'a jamais vu courir aucun animal enragé; et quand, au milieu de ses accès, un animal enragé demeure calme et meurt sous la main d'une personne taillée.....? Ce sont là cependant des faits qui arrivent tous les jours; l'on ne gagne rien à raisonner contre les faits; il faut nécessairement s'incliner en leur présence.

Que ceux qui trouvent un si puissant calmant dans l'imagination, essaient avec toute leur faconde d'opérer les mêmes effets que la Taille et le Répit opèrent tous les jours. — Nous ne nous sentons pas le courage de faire fi! d'une pratique qui a guéri et consolé des milliers de nos frères pendant tant de siècles. Ce serait même un sacrilége, selon nous, de cacher ce que nous croyons la vérité pour complaire à l'orgueilleuse raison du siècle. L'aveugle sagesse des mondains pourra flétrir nos pieuses croyances et pratiques religieuses sous le nom de superstitions, de traditions fabuleuses; mais pour nous, nous n'avons pas le cœur de dédaigner ce que tant de nos frères ont cru et croient encore avec tant de ferveur, ce qu'ils ont pratiqué et pratiquent encore avec tant de succès. Loin de là; nous confessons hautement que, pendant l'exercice de notre ministère, nous avons eu mainte et mainte fois l'occasion d'admirer les consolations et les secours qu'une foule d'êtres malheureux trouvaient dans ces dévotes pratiques : ce qui nous a de plus en plus convaincus de la puissante influence de cet inestimable bienfait accordé à l'humanité souffrante. Et nous ne sommes pas les seuls, car, outre ceux qui sont accourus demander leur part de protection à

ces salutaires pratiques qu'ils ne croyaient faites que pour les simples, nous citerons, sans les nommer, d'abord un docteur en médecine dont le gouvernement a reconnu le mérite scientifique. Ce médecin ayant été mordu par un animal qu'il jugeait atteint d'hydrophobie, se hâta de venir en 1800 quarante..., confier le soin de sa guérison à la vertu miraculeuse de la Sainte-Étole, et recevoir le bienfait de la Taille avec cette piété et cette conviction religieuse qui distinguent toujours le savant de bonne foi. — Ensuite, « un écrivain belge très-éclairé, une notabilité historique, me disait aussi, il y a quelques jours, dit l'auteur de *la Sainte-Étole vengée* : Je suis né assez près de Saint-Hubert et j'ai souvent ouï dire que des esprits forts qui s'en étaient moqués, n'ont rien eu de plus pressé que d'y recourir dans le danger. » — L'auteur ajoute, dans le même ouvrage : les cures opérées à Saint-Hubert « sont si constantes, si multipliées et si frappantes, qu'un médecin distingué après avoir longtemps discuté sur ce point, finit par me dire en souriant : « c'est pour « éprouver votre patience que j'argumente, mais j'étais con- « vaincu avant la discussion, et je vous avoue que si j'étais « mordu par un animal enragé, j'irais aussitôt à Saint- « Hubert. » — C'est ce que fit un autre médecin belge de la province de ....; mais dans des circonstances que le public a su apprécier. Heureux de trouver une occasion de témoigner son mépris pour la Taille, il empêcha une personne mordue par un animal enragé de recourir à saint Hubert, et voulut la traiter exclusivement par les moyens qu'offre la médecine. Son malade mourut dans la rage; et lui se hâta d'aller à Saint-Hubert réclamer le bienfait dont il avait, dans son impiété, privé son malade. — Les annales de l'abbaye rapportent que, « vers 1561, le fameux réformateur Jean Calvin aurait envoyé à Saint-Hubert un de ses fils mordu par un chien enragé; après avoir abjuré les principes religieux de

son père, ce jeune homme aurait été taillé et préservé de la rage. (Rom. Hancar, et *Fundatio mon. And.* Ms.. cités par M. de Robaulx; l. c.) » — Enfin, les pèlerinages accomplis chaque jour, soit par des individus isolés, soit par de nombreuses processions, attestent que les fidèles ont encore foi et dévotion à l'intercession de saint Hubert, qu'elle est pour les malheureux une source perpétuelle de consolations et d'espérances.

Il reste donc établi que les guérisons nombreuses, qui s'opèrent constamment à Saint-Hubert, sont dues uniquement à la vertu miraculeuse de la Sainte-Étole; et pour obtenir ces guérisons, il suffit d'y être taillé et d'accomplir fidèlement la Neuvaine prescrite, si l'on a été mordu à sang par un animal qu'on juge prudemment atteint de rage; ou d'y recevoir le Répit, si l'on a été infecté de toute autre manière, sans que jamais cette confiance en saint Hubert et son Étole ait fait défaut. « Il est inouï, dit M. Dufau, qu'aucun de ceux qui, après avoir eu le malheur d'être mordus d'un animal enragé, ont accompli les prescriptions en usage, n'ait pas été radicalement guéri. » Si donc il arrive qu'une personne taillée à Saint-Hubert tombe dans la rage, c'est là une exception bien rare qu'il faut attribuer à une négligence volontaire dans l'accomplissement de la Neuvaine. Je dis *négligence volontaire,* et ceci doit rassurer certaines personnes qui involontairement, sans mauvaise volonté, manqueraient à l'un ou l'autre de ses articles, soit par inadvertance, soit par l'impossibilité de les accomplir : l'expérience apprend que ces personnes étant de bonne foi n'ont rien à craindre pour ces manquements involontaires.

Les registres de la chapelle de Saint-Hubert, où l'on conserve les noms des personnes taillées, les attestations contenues dans l'ouvrage du P. Roberti et l'expérience de ce qui se passe journellement à Saint-Hubert prouvent que d'un côté

les cas où l'hydrophobie est menaçante sont *très-fréquents,* et d'un autre côté qu'il est *très-rare* que les personnes qui ont recours à saint Hubert ou à son Étole, soient mortes dans la rage; et ces rares exceptions doivent être attribuées à l'inobservance volontaire de la Neuvaine, et par conséquent elles n'ébranlent nullement notre proposition générale. Rappelons-nous en effet que, d'après l'attestation des aumôniers de Saint-Hubert, depuis le 12 octobre 1806, jusqu'au 1er janvier 1835, plus de quatre mille huit cents personnes ont été taillées; que depuis cette époque on taille annuellement de cent trente à cent quarante personnes mordues à sang; que depuis dix ans seulement dix personnes taillées sont mortes hydrophobes, et qu'il est constant par le témoignage de leurs parents et de leurs pasteurs que ces dix personnes n'avaient pas observé la Neuvaine (1). Or, comme nous l'avons déjà dit, la Neuvaine est un ensemble de précautions conseillées par la médecine, par la prudence et par la religion, pour obtenir la guérison de la rage et pour empêcher de mettre des obstacles à cette guérison; de sorte qu'on ne flétrit nullement l'honneur de ces personnes en disant qu'elles n'ont point été guéries faute d'avoir observé la Neuvaine; car les fautes qui rendent indignes de cette faveur signalée ne sont pas des fautes déshonorantes selon le sens qu'on attache à ce mot.

Les ardents adversaires de la Sainte-Étole n'ont qu'un seul exemple à citer contre son efficacité, depuis onze siècles qu'on s'en sert; une seule exception qui confirme la confiance dans l'efficacité de la Taille et de la Neuvaine, au lieu de la diminuer, car nous allons montrer que ce cas exceptionnel est arrivé

(1) La morsure pourrait être mortelle d'elle-même; ne pourrait-elle pas aussi communiquer un venin mortel autre que celui de la rage?

par l'inobservance de la Neuvaine. Les adversaires n'ont que le témoignage du docteur Thiers à opposer à la pratique de la Taille, pour taxer cette pratique de superstitieuse. — Le docteur Thiers rapporte dans son *Traité des Superstitions, T. I., Liv. VI,* qu'un de ses paroissiens mourut de la rage, après avoir été taillé à Saint-Hubert, quoiqu'il eût, dit-il, exactement observé la Neuvaine. Voilà donc ce cas, cette seule exception à la règle. Dira-t-on que ce seul fait isolé, et admis même sans réserve, prouve tout, et que les milliers de faits contraires ne prouvent rien?... Parce que les apôtres n'ont pu délivrer une fois un possédé, s'ensuit-il qu'ils n'en aient délivré aucun?... S'ensuit-il surtout que le pouvoir par lequel ils en ont délivré un si grand nombre ne soit pas surnaturel?... Cette observation suffirait; mais nous y en ajouterons une autre. Le témoignage de J.-B. Thiers sur l'exactitude de son paroissien à bien observer la Neuvaine, ne laisse-t-il rien à désirer? — N'y a-t-il pas dans l'isolement de ce témoignage quelque chose qui porte à l'examiner de plus près? – La biographie de l'auteur nous aidera à le mieux apprécier. (*La Sainte-Étole vengée.*)

« Thiers (Jean-Baptiste), savant bachelier de Sorbonne, dit le P. de Feller, avait beaucoup de goût pour le genre polémique, et il se plaisait à étudier et à traiter des matières singulières. Il se brouilla avec les supérieurs de son diocèse qu'il fut obligé de quitter pour des raisons qui ne lui sont pas favorables. Son principal ouvrage est un *Traité des Superstitions*, en quatre volumes in-12; ouvrage d'une grande érudition, quelquefois peu exact et assez prolixe. L'auteur aurait pu se dispenser de ramasser toutes les pratiques superstitieuses répandues dans les livres défendus, auxquelles personne ne songeait. Sa critique est souvent âpre et outrée, et condamne des choses qui pouvaient être envisagées sous un jour plus favorable. Il y a même des endroits qui donnent à

penser sur le compte de l'auteur, par l'affectation avec laquelle il accumule les sophismes et les sarcasmes des hérétiques, pour leur opposer ensuite les réponses les plus faibles. » (*Dictionnaire Historique,* au mot Thiers.)

Personne maintenant ne sera étonné, sans doute, si nous soupçonnons dans le docteur Thiers un certain désir de trouver la Sainte-Étole en défaut, lui qui voyait des pratiques superstitieuses partout, qui les cherchait et les enregistrait dans son ouvrage *peu exact :* lui *dont la critique souvent outrée* condamne des choses qui peuvent être envisagées sous un jour plus favorable : lui enfin qui déclare *répréhensibles,* des prières autorisées et usitées par l'Église universelle.

Un autre soupçon qui paraît tout aussi légitime, c'est que le docteur Thiers aura saisi avec empressement le fait de son paroissien pour enrichir son *Traité des Superstitions peu exact,* et que l'amour de sa manie l'aura dispensé de rechercher suffisamment si, dans son paroissien, aucun obstacle volontaire, aucune négligence relative aux prescriptions de piété, de prudence et de pénitence qui composent la Neuvaine, ne s'était opposé à sa guérison. En examinant le récit qu'il fait de cette mort, on voit que le paroissien lui a dit avoir été taillé; mais on ne voit pas qu'il lui ait dit de n'avoir pas manqué à la Neuvaine. Nous sommes loin de faire de ce paroissien de Champrond un coupable; sa faute n'est nullement du nombre de celles qu'on appelle déshonorantes; nous présumons seulement, nous présumons légitimement, parce que notre présomption est fondée sur des faits sans nombre, que, soit par défaut de confiance, soit autrement, il avait négligé les dispositions que Dieu demandait de lui pour lui accorder ce bienfait particulier : dispositions de prudence, de piété, d'obéissance, d'humilité, que pratiquent ceux qui observent bien la Neuvaine prescrite. Nous disons que notre présomption est légitimée par l'isolement de

ce fait unique, puisé dans un auteur manifestement prévenu, pour infirmer la puissance de la Sainte Étole. Mais il est deux faits incontestables qui conserveront la vénération et la confiance qu'elle inspire. Le premier, c'est que les cas d'hydrophobie dans ceux qui y ont eu recours sont excessivement rares : les populations sont là pour l'attester; et les adversaires eux-mêmes sont obligés de le reconnaître et de faire l'aveu de leur mauvaise cause en ne nous donnant qu'*un* fait, et en se contentant de dire que ce cas a été vu *plusieurs fois*, expression qui prouve combien la chose est rare, eu égard surtout à la multitude des personnes guéries. — Le second de ces faits, c'est que ces cas si rares sont précisément ceux *où l'on ne dit pas seulement* que la Neuvaine n'a pas été observée, mais *où il est constant* qu'elle ne l'a pas été. — Ainsi pour défendre le témoignage d'un homme prévenu, on ne craint pas d'accuser une multitude de fidèles et le clergé catholique; et pour appuyer cette accusation on cherche, on remonte jusqu'en 1087, et l'on trouve.... quoi? *un cas* où *l'on dit* que la Neuvaine a été observée sans fruit. Or, nous le demandons à tous les hommes de bonne foi : n'est-ce pas là une confirmation de ce que nous disons? — Un cas entre des milliers, et l'on voudrait que ce cas prouve tout, et les autres, rien! — Un cas admis sur le témoignage d'un écrivain dont nous venons de constater la prévention en cette matière surtout? — D'ailleurs que devient le témoignage d'un auteur prévenu, et celui du chanoine Gillot qui s'est appuyé sur l'autorité incompétente de cet auteur; que sont les décisions de quelques docteurs lointains, qui se sont prononcés sans examiner les faits (1), à côté de la décision des docteurs de

(1) Le célèbre Gerson attribue, dit-on, l'usage de la Taille et de la Neuvaine à une dévotion puérile et mal entendue. — A-t-il examiné les faits? D'ailleurs pour savoir si Gerson fut exempt de tout

Louvain, des théologiens catholiques, de la déclaration des examinateurs de l'évêché de Liége et de l'approbation de l'évêque diocésain, jugeant en connaissance de cause?... Donc les faits bénis de Dieu et la déclaration des juges légitimes nous autorisent à partager la confiance perpétuelle des fidèles qui recourent à l'intercession de saint Hubert en l'honorant dans ses reliques.

Mais le pèlerinage à Saint-Hubert ne peut-il pas faire négliger les secours de la médecine, et exposer ainsi à tomber dans la rage ceux qui ont été mordus de bêtes enragées? — Non, on ne s'expose pas à tomber dans la rage en recourant à saint Hubert. Et quoiqu'il ne faille pas négliger les moyens humains, comme nous l'avons dit plus haut, nous soutenons, appuyés sur des faits innombrables, que le parti le plus prudent, celui que plusieurs médecins nous ont dit qu'ils prendraient, s'ils étaient mordus d'animaux enragés, c'est de faire le pèlerinage de Saint-Hubert. Pourquoi? Parce que saint Hubert est ici le plus grand *guérisseur*.

Une chose qui scandalise grandement les adversaires (peu nombreux d'ailleurs) de la Sainte-Étole, c'est que sa vertu n'est d'aucun effet, disent-ils, lorsque la maladie est déclarée. Selon eux, ceux qui ont été mordus devraient, pour la gloire de saint Hubert, attendre que la maladie de la rage fût déclarée. Ils trouvent même que Jésus-Christ faisait mieux que l'Apôtre des Ardennes : il ne craignit point, lui, de laisser mourir Lazare, ce qui ne l'empêcha pas de le ressusciter.

1° Nous reconnaissons volontiers, et saint Hubert le reconnaîtra volontiers lui-même, que Jésus-Christ faisait mieux que lui; et en cela nous suivrons l'exemple des apôtres qui

reproche, s'il n'usa pas souvent d'une violence blâmable, si même il fut toujours parfaitement orthodoxe, il ne faut qu'ouvrir les historiens les plus estimés du concile de Constance. (*Revue catholique. Louvain* 1853, *p.* 493.)

amenaient à leur divin Maître les malheureux qu'ils ne pouvaient délivrer eux-mêmes, quoiqu'ils eussent reçu le pouvoir de faire des miracles. Si donc saint Hubert ne peut pas *tout* faire, il ne s'ensuit pas encore une fois qu'il ne puisse *rien* faire.

2° Nous ferons remarquer qu'être préservé des effets du venin de la rage quand on l'a reçu, quand il est à l'état d'incubation, quand on a été déchiré par la morsure d'un animal atteint de cette terrible maladie (1), n'est pas une préservation qui prévient simplement un mal, mais qui empêche les suites d'un mal existant déjà, ce qui est une véritable guérison.

3° Nous avouerons ne connaître aucun cas où la Sainte-Étole ait guéri des personnes, une fois qu'elles sont tombées dans des accès déclarés de la maladie; et cela ne nous surprend pas, puisque ces personnes sont dans l'impuissance de remplir les prescriptions qui accompagnent la Taille; mais la meilleure raison, c'est parce que *Dieu l'a voulu ainsi*, comme dit d'Alembert. Ce fait prouve donc encore ce que nous avons dit de l'observance de la Neuvaine, et il confirme aussi la confiance dans la vertu de la Sainte-Étole. Cependant il est faux de dire que la Sainte-Étole ne produise aucun effet dans le cas de maladie déclarée; il est reconnu au contraire que les personnes qui portent au front ou sur elles une parcelle de la Sainte-Étole, peuvent, sinon guérir, au moins calmer les accès de fureur du moins pour un temps. L'auteur d'un ancien manuscrit que nous avons sous les yeux rapporte plusieurs faits de personnes qui, étant tombées dans la rage déclarée furent guéries par le Répit; il ajoute que,

(1) Nous avons taillé des personnes qui avaient reçu des blessures tellement graves, dans leur combat avec les bêtes enragées, qu'elles en sont demeurées estropiées.

ces personnes étant venues se faire tailler à Saint-Hubert, il les vit et leur parla; il cite les noms de ces personnes et ceux des habitants de Saint-Hubert qui furent témoins des actes rédigés sur ces faits. Il cite encore des personnes qui ayant été taillées après la rage déclarée, sont mortes dans un grand calme : bienfait procuré par la Sainte-Étole.

Enfin un autre effet que la Sainte-Étole produit sur la rage déclarée, c'est que les personnes taillées ont le pouvoir, mille fois reconnu, d'arrêter, de calmer et de faire périr les animaux enragés, sans en être inquiétées.

§ IV.

DES ANIMAUX PRÉSERVÉS DE LA RAGE PAR LA VERTU DE LA SAINTE-ÉTOLE.

Nous avons vu, *page* 26, qu'au moment où saint Hubert célébrait dévotement la messe à Rome, lors de sa consécration, saint Pierre lui apparut et lui remit une Clef en or, comme signe de sa puissance de lier et de délier, ainsi que de guérir les fous et les furieux. En mémoire de cette Clef, on bénit à Saint-Hubert des *Clefs* ou *Cornets* qu'on touche à la Sainte-Étole; l'usage de ces Clefs ou Cornets est suffisamment indiqué dans l'*Instruction* imprimée qu'on remet à ceux qui achètent ces Clefs, et dont voici le texte :

Instruction sur l'usage des Cornets *de fer, nommés ordinairement* Clefs *de Saint-Hubert qui sont bénits par des prières particulières, et ensuite touchés à l'Étole de ce grand Saint.*

« Dès qu'on s'aperçoit qu'un animal a été mordu ou infecté par un autre, il faut faire rougir le Cornet ou Clef au

feu et l'imprimer sur la plaie même, si cela se peut commodément, sinon sur le front jusqu'à la chair vive, et tenir ledit animal enfermé pendant neuf jours, afin que le venin ne puisse se dilater par quelques agitations immodérées.

« Les animaux sains seront aussi marqués au front, mais il ne sera pas nécessaire de les tenir enfermés.

« Céla fait, quelqu'un de la famille, soit pour un ou plusieurs bestiaux, commencera le même jour à réciter, pendant neuf jours consécutifs, cinq PATER et AVE, à l'honneur de DIEU, de sa glorieuse MÈRE et de saint HUBERT. Pendant tout ce temps on donnera tous les jours audit animal, avant toute autre nourriture, un morceau de pain ou un peu d'avoine bénits par un prêtre, à l'honneur de saint HUBERT.

« La vertu merveilleuse de ces Cornets pour les bestiaux est suffisamment constatée par l'expérience journalière, et quand même, malgré cette précaution, la rage se communiquerait à un tel animal, on voit qu'il crève sans nuire aux autres.

« Ce serait un abus, et ces Clefs seraient profanées, si on s'en servait pour marquer des hommes, ou si on les imprimait sur du bois ou autre chose, lorsqu'elles sont rougies au feu, puisqu'elles ne sont bénites que pour marquer les animaux.

« Ce serait un abus de croire qu'elles sont profanées lorsqu'on les laisse tomber à terre, ou qu'on les touche avec la main.

« C'est un abus criminel de se servir des Cornets ou Clefs de Saint-Hubert pour gagner de l'argent, ou tout autre présent. La seule intention d'en recevoir rend ces Cornets inutiles, pour obtenir l'effet qu'on en espère, et par conséquent, ils sont profanés. »

(*Signée par M. l'aumônier.*)

C'est un fait attesté par des milliers de témoins que les animaux marqués au front de la Clef de Saint-Hubert, s'ils sont mordus par d'autres animaux enragés, ne sont nullement à craindre; car dans le cas même où la rage leur serait communiquée, on les voit mourir sans nuire ni aux personnes ni aux autres animaux. On ne peut pas cependant attribuer cet effet à la brûlure que fait la Clef, car 1° cette brûlure date souvent de plusieurs années antérieures à la morsure; 2° on imprime la Clef rougie au feu sur le front de l'animal et presque jamais sur la plaie. Ce n'est donc pas en vertu de la brûlure que les animaux *marqués* sont rendus impuissants à nuire, et encore moins par la vertu de l'imagination calmée par la superstition.

Il est presqu'inouï qu'on ait vu un seul animal marqué de la Clef de Saint-Hubert tomber dans la rage; le merveilleux qui résulte de la constance et de la multiplicité de ce fait avéré ne devient pas contestable par des exceptions *presqu'inouïes*. La bonne logique exige qu'on rende raison de ces exceptions si rares d'une manière qui ne fasse pas méconnaître ce qu'il y a de *merveilleux* dans le fait général. Or, cette explication raisonnable des exceptions à la règle ou au fait général se tire de l'instruction même qui accompagne la Clef. On y voit, 1° que les Clefs profanées n'ont plus aucune vertu; 2° que les personnes qui font marquer leurs animaux doivent faire en même temps une neuvaine à l'honneur de Dieu, de sa glorieuse Mère et de saint Hubert;

3° Que l'on doit donner, tous les jours de la Neuvaine, à l'animal marqué, un morceau de pain bénit ou de l'avoine bénite en l'honneur de saint Hubert.

Nous pouvons dire à notre tour ce que M. le curé-doyen de Saint-Hubert écrivait en 1845 au judicieux auteur de *La Sainte-Étole vengée :*

1° « Tous les jours, nous entendons rendre témoignage à

la vertu merveilleuse de ces Clefs. Mais il faut remarquer que celles qui ont été profanées n'empêchent pas les animaux marqués de tomber dans la rage et de la communiquer lorsqu'ils ont été mordus. »

On profane ces Clefs en les faisant servir à un usage autre que celui pour lequel elles ont été bénites, en s'en servant pour gagner de l'argent ou tout autre présent;

2° Nous ferons observer que ce n'est pas abuser de la prière que de demander à Dieu de préserver les animaux de la rage, afin d'éloigner aussi ce fléau des hommes. Il n'est pas indigne de Dieu de créer des animaux et de les conserver pour le service des hommes, pourquoi serait-il indigne de lui de les conserver en les guérissant, et de lui attribuer ces guérisons et ces préservations merveilleuses?

3° Et si Dieu ne trouve pas indigne de sa majesté de bénir lui-même les animaux, *aperis tu manum tuam et imples omne animal benedictione* (*Ps.* 144); pourquoi ne pourrions-nous pas bénir en son nom les aliments que nous leur donnons, aussi bien que ceux que nous prenons?

Reconnaissons ici, avec action de grâces, le bienfait de la Providence, qui est comme le complément du privilége qu'elle a donné à saint Hubert en faveur des hommes. En donnant à son serviteur et à son auguste relique le pouvoir de préserver les animaux de la rage, et en les empêchant de nuire, quand ils en sont atteints, à ceux qui se réfugient sous sa protection, Dieu a éloigné des hommes un terrible fléau.

§ V.

DES OBJETS BÉNITS ET TOUCHÉS A LA SAINTE-ÉTOLE.

Afin de se préserver de la rage, on porte dévotement sur soi des objets bénits et touchés à l'Étole miraculeuse de Saint-

Hubert, comme des croix, des bagues, des chapelets, médailles, etc. — Un autre moyen fort usité pour obtenir la protection de saint Hubert contre l'hydrophobie est de se faire inscrire dans la confrérie de saint Hubert. — La grande confiance des catholiques dans la protection de saint Hubert et dans ses reliques, le fait vénérer jusque dans les objets bénits en son nom et touchés à son Étole. La vertu communiquée à ces objets par l'attouchement de la Sainte-Étole et par la bénédiction qui l'accompagne, leur donne une grande valeur aux yeux de la piété, mais nullement appréciable à prix d'argent. Cette valeur ne se vend ni ne s'achète. Les objets en question ne se vendent qu'au prix proportionné à leur *valeur matérielle*. Si des personnes introduisaient en ceci des abus, elles le feraient malgré la défense de l'Église, qui n'en serait nullement responsable.

Voici à ce sujet une lettre que M. le curé-doyen de Saint-Hubert écrit à l'auteur de *La Sainte-Étole vengée*, et dont nous avons constaté nous-même l'exactitude. Après avoir dit que la Sainte-Étole ne rapporte rien ni au clergé ni aux habitants de Saint-Hubert, il continue : « Eh bien! on n'a jamais dit ni vu qu'un curé de Saint-Hubert ait enrichi ses parents, ni pendant la vie, ni par testament. Quant aux habitants de cette ville, la vérité est qu'il n'y a pas dans toute la province une ville plus pauvre que Saint-Hubert.

« Il n'y a pas de fabrication de médailles à Saint-Hubert. Les médailles qu'on y vend viennent des grandes villes. Il en est de même des croix et des autres objets de prix; les habitants les achètent à Namur, à Liége ou à Luxembourg. On ne fait à Saint-Hubert que des bagues en cuivre ou en argent, mais de peu de valeur, et il faut en dire autant des cornets et des chapelets.

« Nous n'exigeons jamais un denier pour la bénédiction des objets de piété, ni pour l'attouchement de la Sainte-

Étole, » ni pour la Taille, ni pour montrer les reliques : démarches qui se répètent à chaque heure du jour et qui absorbent une grande partie du temps des aumôniers.

« Quant à l'*attestation* que l'aumônier délivre avec une feuille imprimée, il reçoit pour l'attestation et la feuille imprimée un honoraire de trente centimes; à ceux qui se font *tailler* et auxquels on donne l'*instruction de la neuvaine* imprimée et un *bandeau,* on demande pour ces deux objets soixante centimes, si le bandeau est ordinaire; et à ceux qui désirent un bandeau de soie, on demande soixante-quinze centimes, jamais un denier de plus, » ni pour autre chose.

« Il est vrai qu'il y a un tronc, il y en a même plusieurs dans l'église de Saint-Hubert. Les *mêmes* offrandes qui sont déposées sont levées par les membres du conseil de fabrique, et exactement employées à l'entretien et aux réparations de ce temple auguste, de cet asile où le malheur trouve refuge et consolation depuis tant des siècles. » Anciennement les religieux faisaient des collectes en Belgique, en France et en Allemagne dont le produit était appliqué à secourir les malheureux qui se rendaient en foule à Saint-Hubert. Aujourd'hui, les offrandes qu'on recueille à l'église retournent encore, dans un sens, aux malheureux, puisqu'elles sont nécessaires à l'entretien d'un temple si cher à toutes les douleurs, et qui n'a plus d'autre ressource.

CHAPITRE XV.

Du corps de saint Hubert.

—

QU'EST DEVENU LE CORPS DE SAINT HUBERT?

Les écrivains catholiques d'autorité qui se sont occupés de cette question, n'ont pas voulu la décider; ils n'y ont répondu que par l'expression du doute, sans entrer dans l'examen des faits et des circonstances qui s'y rapportent. Mais il s'est trouvé des écrivains plus hardis qui ont décidé résolument que le corps de saint Hubert avait disparu, si pas au milieu des ravages des Normands, à coup sûr dans l'incendie de 1568, causé par *les Gueux;* et ils ajoutent, à tort cependant, que les écrivains catholiques n'hésitent pas à décider la question comme eux.

Quant à nous, appuyés sur une tradition qu'aucun fait ne contredit, nous croyons que le corps de saint Hubert a échappé

aux désastres de 1568, aussi bien qu'à ceux de 892 (1); et sans prétendre rien décider, nous croyons que les deux ou trois moines qui connaissaient sa retraite, le tinrent caché dans les caveaux par mesure de prudence (2); et qu'ensuite, vu les désordres des temps, ils emportèrent le secret avec eux dans le tombeau. Cette tradition continuelle, qui, au dire des hommes graves, mérite d'être consignée, rapporte les circonstances détaillées avec lesquelles l'abbé et un moine ou deux visitaient parfois le caveau secret, qui, à ce qu'on prétend, se trouverait au nord de l'église. On cite encore à Saint-Hubert les noms de quelques ouvriers qui ont travaillé aux réparations de ce caveau; et on rapporte les mesures de précaution employées par les moines pour empêcher toute révélation à ce sujet (3).

Nous sommes donc en présence d'une tradition universelle dans le monastère, dans l'Église de Liége et partout où le Saint est connu. Nous n'avons pas pour la défendre, des témoignages historiques formels, ni des preuves qui en établissent la parfaite certitude; mais aussi il n'y a aucun témoignage, aucun fait, qui lui soit opposé. Au contraire, les considérations que nous allons présenter et les faits avérés que nous rapporterons appuient puissamment la haute vraisemblance de cette tradition. Ajoutons tout de suite, avec les Bollandistes, que la tradition d'une Église vaut toujours, tant qu'il n'y a pas de témoignage positif contraire.

Seize ans après la mort de saint Hubert eut lieu l'exalta-

(1) Cette date est rapportée par R. Hancar. C'est en 882 que les Normands ravagèrent les pays du Luxembourg, de Trèves et de Metz.

(2) On sait que des caveaux nombreux qui règnent sous toute l'église de Saint-Hubert, un seul est demeuré ouvert. L'entrée du plus grand est vers le deuxième pilier nord de la grande nef.

(3) On rapporte qu'un de ces ouvriers ayant demandé de voir le corps du Saint en échange de son salaire, cette grâce lui fut accordée.

tion de ses reliques (743); son corps fut trouvé *dans un état de parfaite conservation,* comme le rapporte un historien contemporain, témoin oculaire de ce fait (1).

Lors de la translation des reliques du Saint à Andage (825), l'évêque Walcand ouvrit le cercueil en présence de l'empereur et d'une foule de monde, et le corps de saint Hubert fut encore trouvé dans *le même état de conservation,* dit un autre historien, contemporain et témoin du fait (2). Ce même historien dit que les moines à leur arrivée à Andage, ouvrirent le cercueil et s'assurèrent de nouveau de la *présence* du corps saint et de son *intégrité.*

Le corps du Saint, renfermé dans une châsse d'argent, demeura exposé à la dévotion des fidèles pendant plus de sept siècles.

Au moment des invasions et à l'approche des armées ennemies, les religieux se réfugiaient avec le corps de leur patron dans l'un ou l'autre de leurs prieurés.

En 880, le Nord de l'Europe précipita sur la Belgique une armée en fureur. C'étaient les terribles Normands qui pillaient et incendiaient les villes, les monastères et les églises. A leur approche, les peuples pieux fuyaient leurs demeures et leurs temples, emportant avec eux les restes vénérés de leurs saints patrons : l'invasion avait gagné les Ardennes (882); les moines d'Andage quittèrent leur monastère, chargés de la dépouille sacrée qu'ils sauvèrent ainsi du ravage de ces terribles barbares (3).

Le même danger se présenta vers 950; pour y échapper, les moines abandonnèrent de nouveau l'abbaye emportant avec eux le corps du Saint. Mais les plus sages crurent voir

(1) Voir *page* 52.
(2) Voir *page* 58.
(3) *Rel. Mir.* ap. P. Rob. p. 97 et seq.; R. Hancar.

dans ces fréquentes sorties un manque de respect pour le corps saint et un danger de le perdre; et sur leurs observations, la châsse fut reportée au monastère. A leur rentrée les moines ouvrirent le cercueil et ils trouvèrent le corps de saint Hubert *dans une parfaite intégrité* (1).

A l'approche de quelque ennemi moins terrible, les moines, selon l'usage fréquent à cette époque, allaient processionnellement à sa rencontre, portant le corps de saint Hubert pour émouvoir l'ennemi et le détourner de toute entreprise contre le monastère ou ses biens. Une de ces excursions eut lieu contre le schismatique Otbert, prince-évêque de Liége (1091 — 1118), lors de son arrivée à Mirwart pour la reconstruction du château. « ....Les habitants du pays, redoutant des malheurs pour eux et pour leur postérité, vinrent un jour, tout en larmes, demander que le corps de saint Hubert fût présenté à Otbert, afin de l'engager à venir à résipiscence, et à renoncer à l'exécution de son projet; poussés par le danger commun et entraînés par leur propre intérêt, non moins puissant, les religieux prennent le corps du saint homme et le transportent processionnellement, nu-pieds et la tête découverte, mais, agissant avec un empressement inconsidéré, ils n'avaient fait précéder cette cérémonie ni des jeûnes, ni des veilles, ni des autres préparatifs usités dans les solennités de cette espèce. Les fidèles accouraient des villages voisins et la foule augmentait à chaque pas; les pleurs et les sanglots des assistants couvraient le chant des litanies et des psaumes; Otbert, informé que l'on invoque auprès de lui l'intercession du saint évêque, dissimule pour le moment son dépit, il monte à cheval et vient à la rencontre de la procession; il feint de se recueillir un instant pour prier; aux aspersions de l'eau bénite avaient succédé les encensements,

(1) *Rel. Mir.* ap. P. Rob. p. 97 et seq.; R. Hancar.

lorsqu'il saisit un bâton préparé pour cela, frappe autour de lui à coups redoublés, et bientôt le sang coule abondamment de la tête meurtrie des religieux, qui prennent la fuite et se dispersent épouvantés dans la forêt.... Cependant le corps saint fut transporté dans l'église de Saint-Michel, archange, où les religieux, revenus de leur fuite, le veillèrent pendant la nuit suivante; le lendemain Otbert voulait s'en emparer de vive force, mais n'ayant trouvé personne de sa suite disposé à le seconder dans cet attentat, et ramené à des sentiments plus modérés, il le fit reporter avec respect à l'abbaye.... Après son retour, le corps fut déposé sur l'autel de Saint-Pierre, où il demeura pendant huit jours, sans qu'il fût possible de le remettre à sa place ordinaire; il semblait ainsi exiger une amende honorable de cette imprudente translation (1). Il paraît que cette malheureuse expédition fit prendre aux moines la résolution de ne plus déplacer le corps de leur saint patron, de peur de l'exposer à de nouvelles insultes (2). Mais les témoignages en faveur de sa conservation continuent; les écrivains de l'époque en parlent, et aucune réclamation ne s'élève. Cette tentative d'Otbert pour enlever le corps de saint Hubert et le reporter à Liége, a peut-être donné lieu à cette tradition généralement reçue qui attribue aux Liégeois des démarches réitérées pour réclamer la possession du corps de saint Hubert.

En 1515, Léon X donna une bulle dans laquelle il déclare qu'il résulte d'une pétition adressée au Saint-Siége, par l'abbé et les religieux d'Andage, que le corps de saint Hubert, entier et exempt de corruption, est conservé dans l'église de ce monastère (3). Et persuadé de son intégrité par le rapport de ses

(1) *Cantat.* 111. Trad. de M. de Robaulx; R. Hancar.
(2) Cff. MSS.
(3) *Bulle*, ap. P. Roberti, p. 443; R. Hancar.

commissaires, le pape défend, sous peine d'excommunication, à tout monastère, à toute église, chapelle, etc., de dire qu'ils en possèdent une partie quelconque (1).

La châsse qui contenait les restes de saint Hubert était, à cette époque, exposée à la dévotion des fidèles, au milieu de l'église, avec d'autres reliques (2); mais postérieurement à l'année 1568, il n'y eut plus d'exposition; le corps de saint Hubert fut caché, à cause des guerres et des troubles de l'époque. Nous avons vu en effet, *page* 76, les soins que prit l'abbé de Lamock pour mettre les corps de saint Hubert, de saint Bérégise, de sainte Ostie, etc., à l'abri des insultes et de l'incendie des *Gueux* (1568).

Les Annales du monastère ne font nullement mention que ces restes précieux aient été découverts par ces détestables hérétiques; seulement elles disent « qu'ayant tiré le corps de saint Thierry de sa sépulture, ils le réduisirent en cendres, » croyant, peut-être, que c'était le corps de saint Hubert. Mais quant aux corps que l'on avait cachés, il n'en est pas question.

A partir de cette époque, vu les désordres des temps malheureux, les abbés tinrent caché le corps de saint Hubert : telle était la croyance générale admise dans le monastère et dans tous les pays où le Saint était connu. *Nam et alibi per Europam et maximè in Monasterio And., non aliter creditur, nisi eamdem, quam dudum commemorari* integritatem *perennare*. (P. Rob. p. 443.)

Nous avons dit qu'aucun écrivain catholique d'autorité n'avait affirmé la perte du corps de saint Hubert.

L'historien R. Hancar, religieux (1621 — 1667), adressa au P. Bollandus vers 1634 un récit du pillage et de l'incendie

(1) *Bulle*, ap. P. Roberti.
(2) *Chron.* l. c.

qui signalèrent le passage des Huguenots, en 1568 (1); mais il ne dit rien de contraire à la tradition alors reçue. Bien plus, dans son *Histoire du monastère de Saint-Hubert* écrite avant 1641, il a une dissertation sur la conservation de ce corps sacré dans toute son intégrité. Et il fait cette déclaration : « Si quelque curieux me demande en quel estat est à présent ce corps saint et s'il persiste en la même incorruption, je lui réponds, dit-il, que la croyance est telle par tradition de nos ancestres (2). » Remarquez la circonspection du religieux, toujours fidèle au secret sur l'endroit où est caché le corps, endroit qu'il ignore peut-être lui-même, toujours sous l'impression de la crainte de voir revenir de nouveaux pillages.

Le judicieux P. Roberti a aussi écrit une dissertation sur la conservation du corps à Saint-Hubert. Nous avons rapporté les arguments dont il s'est servi pour prouver son intégrité. Nous ne rapporterons pas le peu de raisons qu'il y oppose sans les appuyer d'aucun fait, et qu'il n'expose que pour les combattre. Le P. Bertholet se renferme dans le doute : ce qui est permis.

Alban Butler dit qu'il paraît incontestable qu'il a été transporté à l'abbaye; mais le monastère et l'église ayant été réduits en cendres (*sic*), le 15 octobre 1568 par une armée de 7,000 huguenots conduits par le sieur de Senlis, il y a *apparence* que ce saint corps a été consumé avec le reste. C'était déjà l'opinion de de Feller.

Mais l'église et le monastère n'ont pas été réduits en cendres par les huguenots; — l'église a résisté à cet incendie de 1568; — cette même église existe encore aujourd'hui, moins ses tours et sa voûte en bois; seulement « elle fut avec

(1) « *Acta Sanctorum*, par les Bollandistes, mois d'août, t. IV, p. 843. » ap. *Chron.* etc., par M. de Rob.

(2) *Chron.* l. c.

la pluspart du monastère... entièrement gastée (1). » — Plusieurs bâtiments du monastère n'ont pas été atteints par les flammes; le même historien le dit : Le 24 avril 1569, un violent incendie détruisit.... les bâtiments du monastère que les flammes avaient épargnés l'année précédente (2). »

Il n'y a qu'*apparence* que le corps a été consumé avec le reste? Mais l'historien qui nous apprend que l'église et le monastère ont été *entièrement gastés*, ce qu'on adopte avidement, nous dit aussi que le corps du Saint a été caché, et que selon la tradition il est entier et conservé; il fait même une dissertation sur son intégrité.

Et puis, *consumé avec le reste?* — Mais il reste encore des étoffes, des tableaux, l'orgue et des autels non consumés; ce qui prouve que cet incendie n'a pas été tellement dévastateur, qu'il n'échappât encore des meubles plus exposés à la fureur du feu, et que le corps n'eût pu échapper bien plus facilement puisqu'il était *en lieu sûr*.

Et comment *seul* des corps cachés à la fois, aurait-il été consumé? Car l'histoire ne dit pas que les corps de saint Bérégise, de sainte Ostie, de sainte Grate et de sainte Aréapile aient été détruits. « Quant à celui de saint Thierry, R. Hancar dit positivement que les huguenots, l'ayant tiré de sa sépulture, le réduisirent en cendres. » Mais ce corps n'avait pas été *mis en lieu secret* avec ceux des autres saints; et puis R. Hancar ne dit pas que le même sort soit arrivé à aucun des corps cachés, ni en particulier à celui de saint Hubert qui avait une toute autre importance aux yeux des religieux, et surtout de R. Hancar, lui qui un demi-siècle après cet incendie, écrit une dissertation sur la conservation de ce corps sacré; et dans sa relation dudit incendie au P. Bollandus, il

(1) R. Hancar, ap. *Chron.* l. c.; voir ci-dessus page 76.
(2) Ibid.

ne laisse échapper aucune plainte à ce sujet : ce qu'il aurait évidemment fait, si ce précieux dépôt avait disparu pour toujours. L'indignation générale n'aurait pas manqué de faire ajouter à l'histoire de « ces détestables hérétiques » ce nouveau crime préconisé par leurs doctrines. Cette impiété aurait été consignée, avec les autres faits importants, dans les *annales de l'abbaye,* où l'on avait soin d'enregistrer tout ce qui se faisait de mémorable : *In eo catalogo breviter recensentur quæcumque memoriâ digna contigerunt.* (Roberti); ou l'on en aurait conservé le douloureux souvenir. On voit que partout ailleurs on a conservé le souvenir de semblables disparitions. — Vers le milieu du XVIe siècle, dit un écrivain célèbre, à l'époque de l'invasion des Gueux, les plus zélés adeptes de la réforme, tombaient sur les églises catholiques et leurs reliques; s'appropriaient les riches châsses où étaient renfermés ces restes précieux dont la conservation avait inspiré de si beaux travaux de sculpture, etc... Ils en dispersaient les restes sacrés, ou les faisaient enterrer sans luxe. Mais alors il se trouvait encore des âmes pieuses pour les recueillir, et ainsi on en retrouvait encore des traces. L'auteur parle ensuite du soin qu'on prenait en Belgique pour sauver les reliques des Saints dans les pays envahis par l'hérésie.

Alban Butler dit aussi : Nous voyons qu'au milieu de la tourmente révolutionnaire, une foule de reliques furent profanées et dispersées, leurs châsses enlevées; mais jamais entièrement perdues. — On peut donc croire que si le corps de saint Hubert avait été détruit par les Normands ou consumé par les *Gueux*, l'histoire ou la tradition au moins en ferait mention.

Mais un fait bien autrement grave et constaté par les écrivains les plus hostiles à saint Hubert, c'est qu'à la rentrée des moines, après le passage des huguenots, les religieux de Saint-

Hubert vendirent la châsse d'argent, qui renfermait depuis longtemps le corps de leur saint patron, avec la vaisselle d'argent de l'église, le tout dûment conservé (1). Si ces pillards ont réduit en cendres le corps, pourquoi n'ont-ils pas enlevé la châsse précieuse qui le contenait,.. eux qui, avant de se mettre en campagne, avaient eu soin de se munir de besaces dans lesquelles passaient les matières d'or et d'argent, comme le dit très-bien M. Thonissen?

On demande pourquoi le corps, s'il existait encore, demeura caché avec mystère? — Les raisons en sont aussi nombreuses que prudentes. *A l'intérieur :* le relâchement de la discipline affligeait les abbés; des moines opiniâtres vivaient en révolte déclarée; la châsse du Saint était vendue; la misère et l'indigence désolaient le monastère et l'église; les religieux étaient surchargés d'impôts; des incendies fréquents augmentaient encore la misère (2). *A l'extérieur :* les guerres sans cesse renaissantes; le passage continuel des troupes; les désordres effrayants de l'hérésie protestante; la crainte d'une nouvelle invasion des iconoclastes modernes. On sait qu'à partir de l'année 1521, jusqu'à 1740, ce ne fut que guerres, désordres et pillages dans nos provinces, sauf le court instant de la paix de douze ans et le trop court règne d'Albert et d'Isabelle : guerres des Pays-Bas, guerres avec la France, guerres de la Réforme, guerres du duc d'Albe et du prince d'Orange, de Requesens, de don Juan, de Farnèse,... guerres de France et d'Espagne, guerres de la succession, etc. — En moins de cinq jours on vit plus de quatre cents églises pillées et dévastées dans une seule de nos provinces, à la suite de la Réforme. Le Luxembourg fut surtout maltraité : pendant les soixante-huit années qui suivirent l'incendie des

(1) Voyez pages 76 à 80.
(2) Voyez pages 76 à 80.

Gueux (1568 à 1636), le monastère et l'église de Saint-Hubert sont six fois pillés ou envahis par les troupes; l'abbé est emmené captif; les religieux sont en fuite; et en présence de ces désastres on demande pourquoi l'on n'exposait plus le corps de saint Hubert, après avoir dit qu'on l'avait caché pour le sauver du pillage et de l'incendie!... Et l'on demande pourquoi les écrivains contemporains n'en parlent pas! Comprend-on que l'on parle d'une chose que l'on désire tenir cachée?

Les abbés de Saint-Hubert avaient aussi de bonnes raisons pour ne pas faire connaître aux religieux le lieu secret où était déposé le corps du Saint. En effet, on a vu, p. 78, quel relâchement les désordres de ces temps malheureux avaient introduit dans l'abbaye. On a vu les contestations des abbés avec leurs subordonnés, au point que l'un d'eux, l'abbé de Fanson, dut recourir à la force des armes pour introduire une réforme nécessaire dans le monastère. On a vu des religieux obstinés quitter le monastère, se déclarer les ennemis des abbés, et écrire un libelle diffamatoire sur l'administration et sur la vie des abbés de Saint-Hubert (1). Mais parmi les reproches qu'ils adressent à leurs supérieurs, jamais ils ne les accusent de tromper le public sur la conservation du corps de saint Hubert; jamais ils ne leur reprochent d'entretenir une croyance et une tradition fausses et erronées.

Enfin le pape Léon X donne une bulle où il déclare qu'on lui a certifié que le corps de saint Hubert était conservé dans l'église de ce monastère, entier et exempt de corruption; et en conséquence il défend à qui que ce soit, sous peine d'excommunication, de prétendre en posséder une partie quel-

( ) *Mémoire sur le despotisme des abbés de Saint-Hubert.* Quelques écrivains ne se sont pas mis assez en garde contre ce récit des moines expulsés; ils ont cru y trouver des renseignements sur l'abbaye, qui cependant ne sont rien moins qu'inexacts.

conque. Personne ne réclame contre cette défense; personne ne cherche à détromper le pape. Les papes eux-mêmes laissent subsister la défense et la peine d'excommunication lancée contre quiconque se prévaudrait de posséder une partie de ce corps vénéré.

Nous le répétons, tous ces faits, toutes ces considérations nous obligent à admettre, pour notre part, que le corps de saint Hubert existe encore intact et conservé dans quelque caveau de l'église, comme le porte la tradition universelle. L'impossibilité de trouver des faits contradictoires, la foi du peuple, l'adhésion unanime de l'opinion publique, donnent à cette tradition une force qu'il est impossible à l'historien de ne pas apprécier. – Peut-être la divine Providence réserve-t-elle la découverte de ce corps sacré pour une époque peu éloignée, pour notre siècle, si infatué d'égoïsme et de matérialisme, afin de nous retremper aux sources de la foi et de la charité primitives. Peut-être fera-t-elle longtemps passer la curiosité, la science, la piété à côté de ce précieux dépôt qu'elle tient caché dans quelque recoin mystérieux, ou sous des déblais antiques et dans la nuit des siècles, où ce héros de la pénitence et de l'humilité, ce vrai chrétien attend les ordres du Tout-Puissant pour revenir donner à nos contrées, par sa réapparition, le triple secours de sa présence, de ses exemples et de ses prières, et préparer les hommes aux luttes formidables qui doivent signaler l'approche du dernier jour!

Quel que soit d'ailleurs le sort du corps de saint Hubert, il n'est pour rien dans l'efficacité du pèlerinage qui se fait continuellement à son église. Sous ce rapport, le corps n'est pas, à nos yeux, la relique principale. La relique principale, selon nous, c'est la Sainte-Étole. Voilà le don précieux que le Seigneur a fait à l'humanité souffrante; voilà le premier objet de la vénération du pieux pèlerin; voilà ce à quoi la

ville de Saint-Hubert doit son origine, ses ressources et ses communications; voilà ce qui attire dans ses murs et sous son ciel glacé les étrangers de tous les pays. C'est à la Sainte-Étole que tant de malheureux doivent leur conservation; c'est à elle que nous devons notre respect et notre vénération.

FIN.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

NOTE I.

La vie érémitique fut connue et pratiquée de bonne heure dans les Gaules; et longtemps avant saint Hubert, plusieurs saints personnages, issus de familles illustres, avaient pris le chemin des solitudes les plus retirées. Les uns menaient une vie purement contemplative; les autres s'appliquaient aux travaux du ministère ecclésiastique et à l'instruction du peuple. Mais ce fut surtout aux VI[e] et VII[e] siècles que les déserts les plus incultes se peuplèrent de pénitents. Ce fut alors qu'on vit surgir des monastères dans toutes les parties de la Belgique et disparaître la barbarie comme par enchantement devant ce moyen d'étendre la civilisation et la foi : une foule de disciples des deux sexes rivalisèrent généreusement de piété et de zèle : les Géry, les Amand, les Bavon, les Arnulphe, les Landelin, les Aubert, les Bertin, les Monon, les Ghislain, les Madelgaire; les uns mettent leurs efforts en commun pour le bonheur de leurs frères; les autres jouissant dans les secrets des rochers des charmes du silence et des macérations, attirant sur la terre les bénédictions du Ciel.

On ne peut douter qu'il n'y eut aussi, bien avant le IV[e] siècle, de jeunes vierges qui, joignant à l'éclat du sang et de la fortune les grâces extérieures, fermèrent leurs yeux et leurs cœurs aux époux de la terre, et allèrent vivre, ignorées des hommes, dans la solitude des bois. Tels les lis de la vallée dont le calice est constamment ouvert du côté du ciel et jette du sein des épines un éclat et un parfum inconnus au sommet des montagnes; ainsi ces âmes ferventes,

engagées au service de Dieu malgré les larmes, les caresses, les menaces des parents, parfument de leurs vertus les solitudes, et bénissent chaque jour l'ange du ciel qui les y a conduites. Leur résolution héroïque produisit souvent des fruits de bénédiction : les parents eux-mêmes, un instant désolés de ces généreuses séparations, les louèrent ensuite, et s'appliquèrent à mériter de leur être réunis dans le séjour de l'éternelle félicité.

Mais c'est encore aux VIe et VIIe siècles que s'élèvent de toutes parts ces fleurs de vertus et de sainteté qui répandent dans toute l'Église belge la bonne odeur de Jésus-Christ. : C'est Alène, expirant dans les sentiers obscurs de Vorst; c'est la belle Ermelinde, cachant aux hommes, dans la solitude de Meldaire, son trésor de grâces et de vertus; c'est la jeune Ragenufle, s'échappant du toit paternel et s'enfonçant dans les forêts de la Hesbaye; c'est Gertrude avec sa mère Itte, savourant à Nivelles les délices du sacrifice qu'elles ont fait des grandeurs du siècle; c'est Aldegonde dans les bois de Maubeuge avec ses jeunes nièces; qui aux offres de partis dignes de leur naissance ont répondu que *depuis longtemps elles se sont choisi un époux... et qu'elles n'aimeront jamais que lui;* c'est Gudule et sa sœur Renelle, vulgairement *sainte Ernelle*, à la double auréole de vierge et de martyre, recevant le voile de saint Aubert! c'est la noble Landrade, fuyant un parti avantageux et construisant de ses délicates mains sa petite cellule de Bilsen ou Belise; c'est Vaudru sur les hauteurs sauvages de Mons; c'est Begge à Andenne aux sept églises, consacrant à Dieu sa viduité, et vivant dans la sainteté et dans l'oubli du monde et de ses charmes.

Les esprits forts tourneront ces vertueuses héroïnes en dérision, parce qu'ils ne savent admirer que les héros homicides, les ravisseurs de la liberté des peuples. Ils ne connaissent que la gloire d'avoir égorgé un grand nombre de ses frères. Pour nous, nous bénissons le Seigneur d'avoir fait éclore ces belles fleurs sur le sol de notre patrie chrétienne.

Nous ne pouvons continuer la liste de tant d'autres personnages illustres; nous nous contentons de nommer les principaux, ceux qui ont été comme les centres de cette ardente et généreuse activité qui fit des VIe et VIIe siècles les plus beaux siècles de l'Église belge et qu'on peut appeler avec raison, les siècles des Saints.

Les premiers évêques des Gaules venaient de Rome, ou étaient autorisés par le Pape; les autres évêques et missionnaires allaient pres-

que tous à Rome, soit pour se faire ordonner ou recevoir leur mission du Souverain-Pontife, de l'évêque des évêques, soit pour recevoir sa bénédiction ou pour motif d'absolution et d'indulgences qu'on regardait pour être plus abondantes parce qu'elles venaient directement de la source même du trésor de l'Église.

Saint Irénée (202), envoyé en Gaules par saint Policarpe, avait reçu sa mission de Rome; il va lui-même à Rome. Saint Paulin de Nole (431) faisait tous les ans le pèlerinage de Rome; saint Servais, en 382, saint Amand (675) et saint Ghislain (681) font ce même pèlerinage. Saint Kilien (687) et saint Rombaux (775) vont à Rome demander une mission au premier des pasteurs; saint Hubert et saint Willibrode y sont sacrés et institués évêques, l'un de Tongres et l'autre d'Utrecht, par saint Serge I. Saint Boniface (755) va à Rome recevoir la bénédiction du pape Grégoire II et les pouvoirs dont il a besoin pour prêcher l'Évangile. Saint Grégoire (604) envoie des missionnaires qui arrachent les Anglais à l'idolâtrie et à la barbarie (et de nos jours le savant anglais Newman, protestant converti au catholicisme, va se faire ordonner à Rome, et y porter l'hommage de la science, de la bonne foi et de la reconnaissance en expiation de cette *longue ingratitude* faite au Saint-Siége par *la Terre des Saints* dégénérée). Les Évêques de l'Europe s'y donnèrent rendez-vous général, dès l'origine du christianisme. Celui d'entre eux qui, sans cause très-grave, aurait négligé d'aller se retremper aux sources de l'esprit apostolique, était réprimandé par le prince des pasteurs. (*Lettres de S. Grég.* L. IX, *Ep.* I *et* XX.)

C'est à cette union si intime avec l'Église de Rome et son Pontife, que tout l'Occident, et principalement les Gaules, durent leurs rapides progrès dans la foi, les sciences et les arts.

NOTE II.

L'histoire de saint Hubert peut être divisée en trois époques. La *première* comprend les faits de la vie du Saint *avant* son élévation à l'évêché de Tongres; la *deuxième* rapporte l'histoire de son épiscopat, de sa mort et de l'exaltation de ses reliques; la *troisième* fait le récit de la translation de ses reliques de Liége à Andage.

I.

Le récit que nous avons fait de la vie de saint Hubert *avant* son élévation à l'épiscopat, nous a été transmis tel par tous les historiens qui ont écrit sa vie en entier, ou qui se sont occupés de cette première partie de sa vie. Le savant et judicieux Roberti, qui a consulté une foule de manuscrits, qui a été aux recherches dans tous les couvents de la Belgique pour composer son *Historia S. Huberti,* est convaincu que cette première partie de la vie du Saint a été écrite par un auteur anonyme, ancien et digne de foi, *Author anonymus... antiquus, et optimæ fidei* (P. Rob. 121.), vivant peu de temps après la mort de S. Hubert : *Nam ex tot antiquis MSS. quæ vidi, et sedulo consideravi ego pro explorato habeo, ut is, qui S. Huberti res gestas in Episcopatu, scripsit, sine ullo dubio cum illo familiarissime vixit; ità* HUNC, *non multo post S. Huberti mortem supplevisse, quæ ille omiserat.* (*ibid.*)

Le savant Jésuite rapporte lui-même dans son ouvrage, cette première partie de la vie du Saint, avec le *Prologue* dont Gilmans de *Rouge-Cloître* l'a fait précéder et avec la nomenclature des chapitres, telle que le célèbre auteur de l'*Hagiologum Brabantinorum* l'a divisée.

Nicolas, chanoine de Liége, qui vivait en 1120, cite cette histoire anonyme dont il a fait usage dans la *Vie de S. Lambert.* Mais il n'est pas le *premier* qui *raconte* les circonstances de la Conversion et de l'Ordination de S. Hubert; il est loin d'avoir *imaginé* ces merveilles, rapportées par un écrivain digne de foi qui lui est de beaucoup antérieur, *multo Nicolao.. antiquior,* dit le P. Roberti. (*Ib.*) Il est le premier et le plus ancien des auteurs connus, qui cite cette histoire anonyme, mais il n'est pas le seul qui l'invoque à l'appui de sa narration : Gilmans, auteur estimé, la divise en chapitres et l'insère dans son ouvrage; Gille d'Orval la rapporte dans ses additions *ad Anselmum in Lamberto;* Adolphe Happart, moine de St-Hubert, que Rom. Hancar déclare digne de foi, et que les PP. Martene et Durand citent avec éloge, rapporte aussi les faits de cette première époque, dans sa *Vie de S. Hubert,* enfin le manuscrit de Gembloux, Leprévost, Fisen, Bertholet et Miræus, parlent de ces mêmes faits consignés dans l'histoire anonyme. Surius a recueilli plusieurs de ces récits; et le savant P. Roberti s'en est servi pour rédiger l'histoire de la vie

de S. Hubert *avant* son ordination. Lecointe, suivi par quelques écrivains modernes, déclare que cette partie de son travail ne mérite aucune croyance. Mais ce ne serait pas la première fois que l'on trouverait Lecointe en défaut, comme Butler lui-même l'avoue.

En attendant que les contradicteurs du P. Roberti apportent des preuves de leur tardive assertion, nous croirons aux nombreux témoignages des auteurs respectables que nous venons de citer. Leur récit est d'ailleurs pleinement confirmé par l'autorité d'une tradition universelle, cette voix des siècles et des peuples, qui, seule, suffirait pour transmettre aux générations les choses de cette nature, sans qu'il soit besoin de les consigner par écrit. Or, « une tradition vaut toujours aussi longtemps qu'on ne lui oppose pas des témoignages positifs contraires. » Disons donc avec le P. Roberti : « La tradition de tant de siècles, les livres, les peintures, les sculptures, les autres monuments, les processions, les dons des rois et des princes suffiraient pour attester la conversion miraculeuse de S. Hubert et pour convaincre un homme de bonne foi, si les témoignages écrits des auteurs faisaient défaut. » L'ouvrage du P. Roberti, narration des faits existants, est une reproduction coordonnée d'un grand nombre de monuments historiques.

II.

Quant à la *deuxième* partie de l'histoire de S. Hubert, c'est-à-dire, depuis son installation sur le siége épiscopal de Tongres jusqu'à l'exaltation de ses reliques inclusivement, nous avons une vie du Saint écrite par l'un de ses contemporains, qui vécut dans son intimité. Cette vie fut corrigée quant au style, par Jonas, évêque d'Orléans (830), à la demande du célèbre Walcand. Ce monument historique, rédigé à l'époque la plus rapprochée des événements qu'il rapporte, ne contient rien qui puisse permettre le moindre doute sur les faits relatés par les historiens qui ont écrit la *première* partie de la vie du Saint. Il garde le silence sur les quarante-deux premières années de la vie de S. Hubert; il ne parle ni de son voyage à Rome, ni de son ordination par S. Serge I qui fut pape depuis 689, jusqu'à 701, c'est-à-dire, au moment de la mort de saint Lambert, d'après la date 696, généralement adoptée. Il ne fait aucune mention de l'Étole et de la Clef miraculeuses, pas plus que de sa conversion et de son mariage qu'aucun écrivain ne révoque en doute, malgré le silence de l'auteur

contemporain. Il tait tous ces faits sans les contredire, parce qu'il n'a voulu écrire que ce qu'il avait vu, comme il l'avoue lui-même dans la préface de son histoire : *Quod tanto tutiùs, Deo fautore, poterimus peragere, quanto narratio nostra, non rumusculis quorsùmlibet aucupatis conseretur; sed, quæ coram fuit cernere, par fuit etiam posteritati legenda contradere.* (Ap. P. Rob. 17.) *Horum nullam ideò author facit mentionem,* dit le P. Rob., *quòd et in epistolâ* (præfatio) *professus sit, se ante initum episcopatum nihil allaturum, et quod videtur constitutum certò habuisse, nihil tradere quod non vidisset, aut præsens audisset.* (Ib. 158.) Il commence son récit à l'époque du gouvernement épiscopal de S. Hubert : *Igitur primùm qualiter initium ejus Præsulatûs Domini se dedicaverit voluntati, dicamus.* (Ibid.)

Dans le premier chapitre de son histoire, l'auteur contemporain parle de S. Hubert déjà évêque, rempli de mérite et occupant le siége de S. Lambert : *Hubertus venerandus præsul ejus* (Lamberti) *sedi surrogatur episcopus : cui non erat virtute secundus.* Plus loin, il parle des vertus et de la science sacrée qui distinguaient le prélat et qui devaient en faire un ministre qui suffirait à sa charge et remplirait avec soin les devoirs de l'épiscopat : en conséquence tout le monde applaudit à son avènement dans le gouvernement des âmes : *Unde actum est, ut isdem venerandus vir, et lectione scripturarum, quæ sibi agendu forent, addisceret; opusque lectionis paterna æmulando opera, perageret, operisque pastoralis non segnis executor existeret, atque ideo officii episcopalis non incongruus minister, fieret. Igitur..... consensu unanimi fidelium, talis ac tantus vir, cathedrâ, ut dictum est, Præsulatûs Dominici gregis, donatur...* (Ib.)

Ces paroles montrent que S. Hubert était déjà évêque et en possession du siége de S. Lambert, comme l'auteur le dit à la page précédente : *sedi ejus surrogatur episcopus.* Ainsi ces paroles : *unanimi consensu fidelium cathedrâ donatur*, ne peuvent donc signifier ici qu'une réception bienveillante de la part des fidèles : *Raptus potiùs quàm electus*, ou qu'un aveu général qu'il serait un digne ministre, un administrateur fidèle de la charge épiscopale qu'il possédait déjà : *non segnis executor existeret,... non incongruus minister fieret.* Tel est le sens que saisit quiconque lit en entier le premier chapitre de la vie du Saint par son contemporain; tel est le sens admis par le P. Roberti comme découlant de ces paroles : *Plena est pia antiquitas exemplis ejusmodi, ut, quos summus Pontifex, totius Ecclesiæ caput, et fidelium pater, Episcopos mitteret, eos fideles unanimi consensu, et*

cum gratiâ reciperent. Et accedebat quòd pridem nota erat Huberti virtus : et quòd divinitus probatus, et promotus fuerat, tot miraculis, ejus commendandi causâ, patratis. (Ib. 158.)

Quelle que soit d'ailleurs la manière dont S. Hubert a été élevé à la dignité épiscopale, elle ne déroge en rien au droit des successeurs de Pierre sur l'institution des évêques; s'il fut élu par le clergé et le peuple, il reçut son institution du Souverain-Pontife. Ce droit a été exercé de différentes manières dans l'Église d'Orient et d'Occident, mais il n'a été contesté dans aucun siècle. Ce droit existait avant que les conciles eussent établi aucune discipline; et un évêque ne peut être canoniquement et légitimement institué que par le Pape, prince de tous, même des évêques, ou par ceux qui en ont reçu le pouvoir du Pape. La principauté de la chaire apostolique, dit S. Augustin (430), a toujours été en vigueur dans le siége de Rome; et cette principauté d'apostolat élève le Souverain-Pontife au-dessus de tout autre évêque, dit Pie VI. Toute juridiction de l'évêque vient de J.-C. par la chaire de Pierre; et pour être pasteur légitime, il faut avoir une mission canonique, et c'est au Souverain-Pontife qu'il appartient de donner l'institution canonique.— Or, les évêques des Gaules avaient trop de rapports avec Rome et avec les Églises d'Espagne et d'Afrique pour se dispenser d'observer ces lois si connues, et de déférer aux prérogatives du Saint-Siége.

III.

Le récit de la translation des reliques de saint Hubert de Liége à Andage forme la *troisième* partie de l'histoire du Saint, et fait suite à sa vie écrite par son contemporain; il a été écrit par Jonas, évêque d'Orléans, qui, paraît-il, assistait à cette pieuse solennité (825).

Il existe en outre une relation des *miracles* arrivés après la mort de saint Hubert, opérés par son intercession et *en faveur* de ses reliques. Elle ne rapporte pas de miracles postérieurs à l'année 1050. Son auteur, religieux d'Andage, vivait vers 1080; il était contemporain de l'auteur du *Cantatorium*. Le P. Roberti croit que cette relation des *Miracles* a été écrite par le bienheureux Thierry, abbé de Saint-Hubert (1055—1086). *Voir ci-dessus*, p. 60.

Enfin le *Cantatorium* que nous venons de citer est une autre histoire chronique du monastère d'Andage. Elle est ainsi appelée parce que le texte est écrit à la suite de plusieurs hymnes et chants reli-

gieux.... Les PP. Martene et Durand, savants Bénédictins,.... affirment qu'il est l'œuvre d'un moine de cette maison (Andage)....; puis continuent en ces termes :.... C'est un écrivain exact.... Il n'avance rien sans l'appuyer sur d'anciens monuments historiques du monastère, ou sur l'attestation positive de témoins oculaires....; il se garde bien de rien avancer de douteux ou d'incertain (*Chronique de l'Abbaye, etc.*, trad. par M. de Robaulx, etc., p. 2).

—

NOTE III.

Saint Monulphe, originaire d'Austrasie et évêque de Maestricht en 560, avait bâti l'église de Saint-Servais et lui avait donné son château et sa terre patrimoniale de Dinant : donation qui fut la source de la puissance temporelle des princes-évêques de Liége. Ce prélat allant de Maestricht à Dinant et passant à l'endroit où est Liége, fut frappé de la beauté de ce lieu situé au milieu de forêts entourées de montagnes, sillonné de ruisseaux et baigné par la Meuse. Il s'écria, par une inspiration divine : « *Voilà un lieu choisi par le Seigneur pour le salut d'un grand nombre de fidèles*. Eia... locus, quem Dominus ad salutem multorum fidelium suorum elegit. » (Saint Bérégise consulté sur le billet miraculeux de Plectrude, dit les mêmes paroles par rapport à Saint-Hubert. (*Voyez p.* 16.)

Saint Monulphe fit bâtir en cet endroit un oratoire (580) dédié aux saints Côme et Damien. Il n'y avait encore alors que de misérables huttes éparses dans les bois. Un siècle plus tard, des cabanes en bois vinrent s'appuyer aux murs de l'oratoire, où saint Lambert et ses amis aimaient à se retirer pour prier. C'est là qu'il fut assassiné (*Voyez p.* 24.) Au temps de saint Lambert ce n'était encore qu'un village appelé Liége de *Legia*, nom d'un petit ruisseau qui a sa source au village d'Ans, dans une prairie nommée vulgairement les *Dix-huit Bonniers*, et qui porte aujourd'hui le nom de *Ri de Coq-Fontaine* (*Godesc., P. Rob.. Butler*). Jusqu'à l'an 1000, les évêques de Liége prenaient indifféremment le titre d'évêques de Tongres, de Maestricht ou de Liége. La ville de Tongres ayant été ruinée vers 450, son siége épiscopal fut dès-lors transféré à Maestricht, paraît-il, d'où saint Hubert le transféra de nouveau à Liége avec les reliques

de saint Lambert (709). Il plaça celles-ci dans l'église qu'il y avait bâtie et dédiée à la sainte Vierge et à saint Lambert.

Cette église tombant en ruine, le célèbre évêque Notger la rebâtit vers 975; étant brûlée vers 1190, elle fut encore relevée en 1250, mais dans des proportions extraordinaires, et dédiée à saint Lambert. Ce superbe monument fut rasé par les révolutionnaires français (1794). — C'est encore un évêque de Liége, Érard de la Mark, qui bâtit le palais épiscopal en 1508.

—

NOTE IV.

INAUGURATION DU TOMBEAU DE SAINT HUBERT LE 17 SEPTEMBRE 1848.

La fête de cette inauguration n'avait rien que de religieux, puisque son objet était la consécration du tombeau du Saint sous l'invocation duquel l'église du lieu est dédiée.

A l'issue de la grand'messe célébrée solennellement, M. Davreux, inspecteur diocésain des écoles de la province de Luxembourg et chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, a captivé l'attention d'un nombreux auditoire par un brillant discours dont nous allons esquisser les traits principaux.

Le texte : *Quæ est ista religio* (1)? Quelle est cette cérémonie? a fourni à l'orateur sacré l'exorde qu'on va lire, et qui n'était que le prélude d'un discours remarquable dont le souvenir religieux s'est attaché pour toujours au monument qui en fut l'occasion et aux colonnes du temple pressées par d'avides et distingués auditeurs.

« Quand entrés dans la terre promise, les enfants d'Israël, obligés de répéter la cérémonie de la Pâque, vous demanderont : quelle est cette cérémonie? disait Dieu à Moïse : *Quæ est ista religio?* vous leur direz : c'est le passage du Seigneur. — Je vois la pompe d'une brillante solennité; je vois une foule de peuple, d'étrangers accourus de divers points du royaume; je vois M. le Gouverneur, premier représentant du Roi dans cette province, des notabilités administratives, un clergé nombreux, je me demande quel est l'objet de cette cérémonie? *Quæ est ista religio?*... C'est le passage d'un Roi amateur des arts... Une foule de visiteurs étrangers arriveront ici et demanderont

(1) *Exod.* XII. 27.

pourquoi ce tombeau? *Quæ est ista religio?* Il leur sera répondu : un Roi bienfaisant a passé par Saint-Hubert. Ils iront redire les transports d'admiration que la présence de ce monument aura excités en eux. Lorsque plus tard il sera demandé à nos neveux : quel est ce monument? *Quæ est ista religio?* Ils répondront : Le Roi Léopold a passé par Saint-Hubert.

« Ce monument par la consécration que nous allons en faire va donc être mis pour toujours sous la garde de la religion et il durera autant que cette basilique; car la religion éternise et sanctifie tout ce qu'elle touche, l'élève à Dieu, le divinise. »— L'orateur, dans le reste de son discours, s'est attaché à mettre dans son vrai jour cette belle pensée.

Indiquons sommairement. — L'homme s'est détaché de Dieu, centre de son bonheur... erreurs de l'homme... sa dépravation... ses malheurs. — La religion saisit l'homme, le p rend par la main, le ramène à Dieu — heureuse application à l'auditoire. — Effets de la religion : ses conquêtes sur les intelligences et sur les cœurs : elle change ses persécuteurs en fervents apôtres... tel saint Paul, tel saint Hubert : celui-ci quitte la vanité du monde, il renonce à la dissipation du monde, devient un apôtre zélé, un saint — un saint est un trésor précieux pour l'humanité par son enseignement et par l'exemple de ses vertus, par son détachement du monde et de ses honneurs, du monde et de ses plaisirs, du monde et de ses faux biens, source des peines et des regrets des hommes. — Gloire de saint Hubert toujours entière à travers les siècles, son intercession favorable aux malheureux, sa réputation européenne; sa protection si universellement sentie, toujours si chère aux populations chrétiennes, est une source de consolations aux êtres souffrants, un secours efficace et continuel contre un fléau encore trop commun de nos jours. — Le saint est le fils de la religion, c'est son œuvre. — Elle ne sanctifie pas seulement l'homme, mais encore ses actes et ses œuvres : elle donne l'inspiration. — La religion païenne inspirait bien, il est vrai, des monuments grands, somptueux, d'une perfection délicate, même surprenante; mais elle s'arrêtait à l'extérieur et aux formes : c'était la beauté physique, la perfection des formes. — La religion chrétienne inspire des œuvres qui ne le cèdent nullement, quant à la perfection des formes, aux œuvres artistiques du paganisme, parlent à l'âme, élèvent le sentiment vers une région supérieure, vers le ciel : les monuments des chrétiens, comme leurs cœurs, leur indiquent et leur peignent le

ciel. — Application aux églises du style gothique et en particulier à la magnifique basilique de Saint-Hubert, gloire des Ardennes, gloire d'une province, gloire d'un royaume... Tout y force l'homme à lever les yeux, l'esprit, le sentiment vers le ciel; tout y parle de la grandeur et de la majesté de Dieu.

Ici l'orateur a rendu un haut témoignage de reconnaissance à tous les personnages qui ont contribué à la conservation et à l'entretien de cet antique et célèbre monument; aucun n'a échappé à sa mémoire, ni à sa reconnaissance. « Gloire, a-t-il dit, gloire à l'illustre Prélat qui a arraché ce monument à la destruction révolutionnaire à laquelle il était voué; honneur aux hommes généreux qui ont secondé les efforts de Mgr Pisani de la Gaude; honneur aux habitants de Saint-Hubert qui l'ont appuyé (1).

« Gloire au Roi Léopold qui, ayant vu cette église en amateur des arts et en véritable connaisseur, lors de son passage, l'a dotée de ce riche et magnifique monument; reconnaissance affectueuse à S. M. la Reine dont les splendides dons décorent le sanctuaire aux jours de la solennité et rappellent sa présence chérie au milieu de nous.

« Gloire au gouvernement qui a pris ce monument sous sa protection, et à la députation permanente de la province qui a concouru si efficacement à sa restauration; honneur à la commission royale des monuments qui s'en est si activement occupée; félicitations aux membres de la fabrique; pieux souvenir aux bienfaiteurs de l'église.

« Honneur aux talents du statuaire distingué dont l'habile ciseau fait grandir la réputation des artistes belges. Mention très-honorable de cet autre artiste, ardennais de naissance (2), qui lui aussi a apporté son tribut artistique d'ornement à cette basilique, gloire de son pays. »

Après avoir sollicité de nouveau du gouvernement les subsides nécessaires au soutien de ce bel édifice (et nous espérons que ses vœux, qui sont aussi les nôtres, seront exaucés), il a terminé par invoquer les bénédictions du Ciel sur notre Roi chéri, sage protecteur des arts, ami de la paix, dont les nombreux services rendus à l'Europe, recevront toujours une plus juste appréciation; sur sa royale et *angélique* épouse; sur son auguste famille; sur le peuple belge si calme au milieu des commotions de ses voisins auxquels il donne de hautes leçons; enfin sur ses auditeurs qui fondaient en larmes.

(1) Voyez page 80 et suivantes.

(2) Voyez page 111.

Sous l'impression de ces idées, présentées avec l'éloquence qui distingue notre orateur, tout l'auditoire s'est porté en masse, le clergé en tête, devant le pompeux mausolée; et l'on jugera difficilement du transport avec lequel nous avons répété jusqu'à trois fois le *Domine salvum fac regem nostrum*. Oui! aujourd'hui! dans un coin de l'Europe encore couverte des débris des trônes écroulés, après le 24 février, chanter un *Domine salvum fac regem!*... Gloire à la Belgique!! C'est que, chez nous, la royauté est appuyée sur ce qu'il y a de plus noble et de plus sacré dans les instincts populaires.

Nous étions profondément pénétré de ces pensées, lorsque nous fûmes ravi par le chant solennel du *Te Deum*, qui termina cette solennité dont le souvenir s'effacera difficilement.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

HL-340

BX 4700 .H87B5

Bertrand

2-11-47

~~Pélerinage de Saint-~~ Hubert en Ardennes.

1636696

NOV 5 1951	
NOV 28 1951	
17 '62	Engel
May 2 '62	5477 S. Greenwood
NOV 10 19	Ray Gutmann 844 Salisbury
JUN 8 19	W. NECKER
	Culver 341
MAY 6 19	Milede Janiczka
	Foster 407
MAR 6 1975	Ann Arbor MICHIGAN
MAY 29 1975	Interlibrary Loan
MAY 31 1984	U. Tx. Med. Branch
JUL 9 19	Interlibrary Loan